



Pourquoi adhère-t-on à l'Association des Professeurs de Sciences Économiques et Sociales de nos jours ?

Matthieu Milhorat, Boris Mayran

► To cite this version:

Matthieu Milhorat, Boris Mayran. Pourquoi adhère-t-on à l'Association des Professeurs de Sciences Économiques et Sociales de nos jours ?. Éducation. 2014. <dumas-01133591>

HAL Id: dumas-01133591

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01133591>

Submitted on 19 Mar 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Mémoire de Master 2
Master MEF Sciences économiques et sociales
Année 2013-2014

Ecole Supérieure du Professorat et de l'éducation

Présenté par Matthieu MILHORAT et Boris MAYRAN

Titre : Pourquoi adhère-t-on à l'Association des professeurs de
Sciences économiques et sociales de nos jours?

Encadrement : M. Xavier MARCHAND-TONEL



Remerciements

Xavier Marchand-Tonnel

Les professeurs qui ont accepté les entretiens

Maryse Lagarde

Delphine Paludetto

Table des matières

Présentation du sujet et objectifs de la recherche :	2
1. Etat de la recherche : Apports théoriques mobilisés et méthodologie	4
1.1. Pourquoi se mobiliser ? Les théories de l'action collective :.....	5
2. Justification du guide d'entretien :.....	11
3. Le profil des adhérents :.....	14
4. L'aspect utilitariste de l'APSES :	16
4.1. Le site de l'APSES, une source d'information pour les professeurs de SES.	17
4.2. SESâme	20
4.3. L'APSES créatrice de capital social :	22
4.4. Les listes de diffusions.....	23
4.5. L'APSES met en place des formations :	28
5. Une revendication identitaire:	32
5.1. L'APSES : la défense d'un courant dans les Sciences économiques et sociales	33
5.2. L'APSES et la défense des Sciences Economiques et Sociales :.....	37
5.3. Un rôle plus large qu'une simple association disciplinaire :	43
5.4. L'APSES : l'identité des professeurs de SES :	46
Conclusion	53
Annexes:.....	57
Bibliographie/Webographie	140

Présentation du sujet et objectifs de la recherche :

L'association des professeurs de sciences économiques et sociales a été créée en 1971. Une telle association disciplinaire ne fait pas figure d'exception puisqu'il existe des associations similaires pour le français, l'histoire-géographie, la philosophie, ...etc. Cependant son histoire est fortement liée à celle de la discipline qu'elle défend et elle joue pour cela un rôle à part entière.

En effet, elle apparaît rapidement après la création de la matière SES (1967). Ceci s'explique par la volonté de poursuivre les stages de Sèvres qui étaient des réunions de formation et d'échange des professeurs de cette nouvelle matière et qui étaient organisés par l'inspection générale. Le but principal de ces stages était de former un corps de professeurs fortement lié autour de la discipline, construire une identité propre à cette nouvelle matière. Aussi les buts de cette association, inscrits dans ses statuts, reprennent l'objectif de ces stages. Ils sont de trois ordres : le contenu disciplinaire, l'organisation de la matière et la défense des intérêts des professeurs.

La première raison d'être de l'APSES, qui était de donner une suite aux stages de Sèvres, perdurent par l'organisation de formation, de conférence à destination des professeurs de SES. Mais elle occupe aussi une place majeure dans l'institutionnalisation de la matière et dans son encrage en tant que filière à part entière. Ce fut le cas lors de la réforme HABY (1974-1975) qui proposait la suppression des filières au profit d'un enseignement organisé autour d'un tronc commun et des options. Il y eut alors conflit entre la discipline Histoire-Géographie et les SES dont le poids en terme d'effectif était inégal (10000 contre 1000). La discipline en ressortit renforcée puisque la section B fut maintenue.

Lors des différentes réformes ou décisions gouvernementales en termes d'effectif, les prises de positions de l'APSES vont toujours dans l'intérêt de la discipline et dans sa défense.

L'exemple le plus significatif est celui de l'opposition à la réforme BEULLAC (1979-1980) qui consistait en un projet de réforme des lycées visant à supprimer les filières au profit d'une seconde de détermination. Le rapport du recteur Bourdin sur l'enseignement de l'économie au collège et dans les sections B préconisait le recentrage sur l'économie, l'entreprise, la gestion et d'aller vers la fusion des enseignements et des corps de SES et STE.

L'APSES appela alors à une grève nationale, avec l'appui des syndicats, en 1980 sous le mouvement « nous nous battons pour un adjectif » en référence au social menacé par ce rapport et cette réforme. Sous la pression le ministre nomme une commission paritaire qui comprenait

le président de l'APSES, le recteur Bourdin mais aussi des membres de l'inspection générale. Dès Lors, l'APSES apparaît comme suffisamment légitime pour représenter la discipline et le corps de professeurs de SES.

Les conclusions de cette commission sont opposées à celle du rapport Bourdin et la discipline SES sortira renforcée de ce premier conflit structuré par l'APSES.

Aujourd'hui, l'association s'appuie sur un nombre de professeur important compte tenu de l'effectif de la discipline. En effet, en 2010-2011 il y avait 3864 professeurs de SES dans le public pour 1000 adhérents à l'APSES ce qui représente un quart de l'effectif. Elle semble donc légitime pour représenter la discipline SES car fortement ancrée dans l'effectif de professeurs. Ce bref rappel historique montre déjà l'importance prise par l'APSES au sein de la discipline SES. C'est pour cela que nous avons voulu travailler sur la perception par le corps enseignant des Sciences Economiques et Sociales de cette association. Notre but était alors de montrer pourquoi adhère-t-on aujourd'hui à l'APSES. Ces raisons sont-elles les mêmes qu'auparavant pour les anciens membres. Cette association a-t-elle toujours une influence cruciale sur la vie de la discipline aux yeux de ces professeurs. L'APSES est-elle un simple groupe d'intérêt comme les autres ou revêt elle un rôle plus large, plus important et s'approche-t-elle de l'action syndicale ? Dans le corps professoral de SES perçoit-on l'APSES comme une simple association ?

Pour traiter ce sujet nous avons décidé de nous appuyer sur un entretien semi-directif réalisé auprès de professeurs de SES membres et non membres de l'académie de Toulouse. Tout d'abord, il nous semble qu'une approche qualitative répond mieux aux besoins que nous avons en termes d'analyse de la réception par les professeurs de SES de l'action de l'APSES. Cette méthode apporte plus de richesse et de précision qu'une analyse reposant sur une enquête par questionnaire. Ceci s'explique par le fait qu'on ne fait pas que questionner l'acteur, il prend la parole lors de l'entretien et peut notamment évoquer des questions qui nous ont échappées ou approfondir sur des sujets auquel nous n'aurions pas pensé. Il peut également nous répondre de manière plus précise que dans le cadre d'une enquête qualitative ou l'acteur est plus contraint par le questionnaire. L'entretien semi-directif a également l'avantage de cadrer les entretiens sur des thèmes particuliers, à l'inverse des entretiens non directif ne partant que d'une question et qui sont donc bien plus libre. L'idéal aurait peut-être été de mêler ces approches, mais nous ne disposons pas du temps nécessaire à la réalisation d'une enquête quantitative, à son élaboration, à son exécution et à son traitement. Pas plus que nous disposons de temps pour multiplier les entretiens non directif suivit ensuite d'entretien semi-directif pour revenir sur des points qui n'auraient pas été suffisamment abordés dans les premiers. L'enquête quantitative

nous aurait permis de toucher un grand nombre de professeurs de SES et nous aurions pu nous appuyer sur celle-ci pour l'élaboration des guides d'entretiens qui nous permettrons de réaliser les entretiens à destination des professeurs de SES que nous allons interroger.

Nous nous sommes donc concentré sur l'élaboration de guides d'entretiens dans l'objectif de mener une douzaine d'entretiens semi-directif. Ce chiffre peut sembler faible mais nous avons volontairement décidé de nous placer dans une recherche qualitative et non quantitative et cela nous permet déjà d'avoir des réponses pertinentes à nos questions dans une même mesure que si nous avions réalisé plus d'entretiens. D'un point de vu méthodologique, il nous a semblé important de réaliser deux guides d'entretiens, un pour les professeurs de SES adhérents à l'APSES et un pour les professeurs qui ne le sont pas. Les questions ne sont pas les mêmes suivant le public que nous avons interrogé. Cette distinction nous semble donc importante puisque ceci nous permet de savoir les motivations que l'on peut avoir à adhérer à cette association mais aussi les freins à une telle adhésion ou à une implication dans l'association. Nous avons grâce à cela obtenu un panorama sur les opinions des professeurs de SES concernant l'APSES et ses actions.

1. Etat de la recherche : Apports théoriques mobilisés et méthodologie

1.1. Pourquoi se mobiliser ? Les théories de l'action collective :

La notion d'action collective renvoie à deux critères : il s'agit selon Erik NEVEU, dans **Sociologie des mouvements sociaux** (2011), d'un agir-ensemble intentionnel (une volonté de participer de manière collective) et d'une logique de revendication, de défense d'un intérêt matériel ou d'une «cause ». L'APSES rentre donc a priori dans le cadre de l'action collective entendu dans un sens large, où le mouvement social est organisé autour d'une association. De plus, l'on peut agir, d'après cette définition, car l'on a un intérêt commun mais pas seulement puisqu'on peut défendre une cause sans avoir un lien direct avec cette dernière. Cependant, dans le cadre de l'APSES l'on se trouve dans la défense d'un intérêt commun qui n'est pas forcément matériel puisque cette association est d'abord une association disciplinaire et elle s'adresse donc à des professeurs d'une même matière qui rencontrent des situations de travail assez similaires en terme de contenu de cours à diffuser par exemple (une même matière à enseigner avec des programmes similaires), en terme de traitements (même grille de progression salariale) et cela même si les conditions d'enseignement peuvent fortement varier d'un établissement public local d'enseignement à l'autre.

Cependant, Mancur OLSON, dans **La logique de l'action collective** en 1966, propose une première analyse du passage à l'action collective ou non en développant le modèle de l'action rationnelle ce qui vient contrebalancer l'idée que la seule présence d'un intérêt commun à défendre suffit à la mobilisation. Il élabore alors sa théorie autour du passager clandestin ou du free rider qui repose sur un raisonnement économique. La logique voudrait que des individus, qui forment un groupe luttent avec des revendications similaires, des intérêts communs, se mobilisent. Or cela n'est pas toujours le cas. En effet, si un individu peut bénéficier des retombées de l'action collective alors il peut choisir d'adopter une position de passager clandestin, c'est-à-dire qu'il bénéficie des retombées de l'action sans en supporter les coûts. L'individu peut faire un calcul coût-avantage et considérer qu'il n'a pas intérêt à participer. Si les individus font tous le même calcul alors il n'y a pas d'action collective puisque personne n'a intérêt à participer à l'échelle individuelle. Au niveau global, l'action collective semble la seule issue possible pourtant les stratégies individuelles enrayer la mobilisation. C'est le paradoxe de l'action collective.

Mais l'organisation ou le groupe peut lutter contre ce paradoxe en mettant en place des avantages qui ne bénéficient qu'aux seuls adhérents, aux participants. C'est ce qu'OLSON nomme des incitations sélectives, qui peuvent être pécuniaires ou non. Leurs buts est d'abaisser le coût de la participation à l'action collective pour l'individu et d'augmenter le coût de non-

participation. Dans le cas de l'APSES les contenus de cours qu'elle met à disposition ou bien les stages de formations peuvent former de telle incitation afin de lutter contre ce paradoxe de l'action collective. Ceci explique peut-être un taux d'adhésion relativement élevés (approximativement 30% des professeurs de Sciences économiques et sociales sont adhérents à cette association selon l'APSES).

Cependant, la recherche et certains ouvrages avancent des explications moins économiques de l'action collective. Tout d'abord Gabriel TARDE et Gustave LEBON expliquent les mobilisations et tous les mouvements de foules par la loi de l'imitation. Tous les comportements collectifs s'expliqueraient par l'imitation de l'autre. La contagion du phénomène amènerait une masse à manifester, faire grève,...C'est une vision extrême de l'action collective mais elle pourrait être adaptée pour notre recherche notamment à l'échelle de l'EPL. En effet on pourrait imaginer que la présence d'un collègue du même établissement au sein de l'APSES peut influencer positivement la présence du professeur dans l'association.

Aussi l'école des comportements collectifs vient contrebalancer cette loi de l'imitation en étoffant l'analyse sociologique de la mobilisation. Elle étudie les comportements collectifs en général. Ainsi, elle identifie plusieurs formes de comportement collectif dont les mouvements sociaux et l'action collective ne sont qu'une seule partie. Park, Blumer, Smelser ou bien encore Gurr en sont les principaux contributeurs. Ils ont en commun de remettre en cause, dans leurs écrits, la psychologie des foules qui dominait précédemment et la mobilisation n'est plus vue comme pathologique mais ayant une explication qui lui est propre. Les mouvements sociaux sont alors vus comme capables de créer du changement social (création de nouvelles normes par exemple). Ainsi, selon Erik NEVEU, pour cette école « Les comportements collectifs naissent de la synchronisation entre des croyances, des frustrations déjà présentes chez les individus, non de phénomènes d'imitation ». Il y convergence entre des croyances et des frustrations présentes à l'échelle individuelle. L'analyse se tourne donc vers l'étude des croyances et de leurs diffusions, comme en atteste la notion de « croyance généralisée » chez SMELSER qui serait une croyance communément partagée par des membres d'un groupe latent. Ainsi l'existence d'une contestation ne suffit pas à expliquer la mobilisation mais il faut que celle-ci se construise en trouvant une manière de se signifier (façon de se mobiliser, de se faire entendre), en identifiant un adversaire, en légitimant les revendications portées grâce à des références à des valeurs par exemple. On peut imaginer que les membres de

l'APSES agissent car de telle croyance sont largement diffusées au sein du corps enseignant de SES ce qui structure l'organisation en retour.

Aussi le modèle de frustration relative, développé par Ted GURR dans **Why men rebel ?**, s'inscrit dans le cadre de cette école. Gurr analyse la mobilisation comme un décalage entre des attentes sociales attachées à une position et la réalité de la situation de cette position. Le terme de frustration relative peut aussi bien désigner des attentes matérielles ou tangibles comme un niveau de revenu, une position hiérarchique, un certain pouvoir d'achat mais aussi des éléments plus immatériels comme le prestige attaché à une position, la reconnaissance,... C'est le décalage perçu par l'individu, entre les attributs qui lui sont effectivement rattachés et ceux qui devraient être les siens compte tenu de sa position, qui risque d'entraîner une certaine forme de mécontentement. Cette frustration peut aussi naître du fait d'une comparaison par rapport à des individus occupant des positions sociales similaires (mais étant mieux lotis dans la réalité) ou bien différentes (si les écarts se creusent ou s'amenuisent cela impacte la frustration). Aussi les attentes attachées aux positions peuvent évoluer dans le temps et donc impactent en retour la frustration relative. On pourrait imaginer que ce type de frustration existe à l'échelle individuelle (si l'on compare la situation d'une matière à l'autre par exemple) et vient expliquer la mobilisation de certains professeurs de SES dans l'APSES.

Aussi, la vision d'OLSON apparaît pour certains sociologues comme trop restrictive. Par exemple, Albert HIRSCHMAN considère qu'OLSON a une approche trop utilitariste de l'action collective. Il va mettre en avant que l'engagement dans l'action collective va apporter un bénéfice autre que matériel au militant : il donne pour exemple l'euphorie, la solidarité entre les participants, la gratification symbolique liée à l'engagement que les autres donnent. Il dit que « le bénéfice de l'action collective n'est pas la différence entre le résultat espéré et l'effort fourni, mais la somme de ces deux grandeurs ». Dans le raisonnement de l'individu le seul calcul coût avantage ne suffit pas à décider de sa participation à l'action ou non puisque l'action en elle-même vient apporter quelque chose à l'individu. Il y aurait donc des explications qui se situent à la frontière de la sociologie et de la psychologie pour expliquer la mobilisation. Ceci est particulièrement visible dans le cas où le militant défend une cause auprès de laquelle il n'a pas d'intérêt personnel tangible. Un bénévole s'investissant auprès des Resto du Coeur n'attend pas par exemple de gratification matérielle en retour, mais elle le fait car l'action en elle-même apporte un bénéfice difficilement mesurable comme par exemple la création de lien social entre les individus.

Dans le cadre de l'APSES l'action collective reste marginale, l'APSES ne se mobilise pas aussi souvent qu'un syndicat. Par contre la vision d'HIRSCMAN peut nous expliquer pourquoi des

individus s'impliqueront dans l'APSES sans finalement en tirer un quelconque avantage. Par exemple, les personnes les plus investies au sein des organisations régionales pourraient le faire pour ce qu'apporte l'action en elle-même c'est à dire l'échange avec d'autres individus ayant un statut proche et la reconnaissance que cela entraîne auprès de personne moins engagée.

Les théories de la mobilisation des ressources peuvent aussi aiguiller notre recherche concernant l'APSES mais ici concernant l'organisation en elle-même. Dans cette optique l'organisation structure le groupe et rassemble des ressources pour favoriser la mobilisation.

Tout d'abord, Mac CARTHY et ZALD peuvent se rapprocher d'OLSON car utilisant un langage économique. Pourtant leurs concepts sont assez éloignés de ce dernier. Leur analyse des mouvements sociaux se rapproche de celle de marché. En effet, il y a une demande qui est «un ensemble d'opinions et de croyances dans une population, qui représente des préférences pour changer des composantes de la structure sociale ». Cette demande est peu structurée. Alors une offre répond à ces attentes: elle est représentée par les Social Movement Organization (SMO). Le SMO représente l'équivalent de la firme en économie. Il identifie les buts du mouvement social, les intègre comme objectifs propres et tente de les réaliser. Dans une société donnée, il peut y avoir plusieurs SMO pour une même cause, une même revendication. L'ensemble de ces SMO vont former une Social Movement Industry. Enfin, le Social Movement Sector est ensemble de SMI. L'action collective est donc potentielle et le SMO vient la structurer la faire émerger. Ces SMO sont donc primordiales afin que le mouvement social émerge, prennent de l'importance, se maintienne et fasse aboutir la mobilisation.

En ce qui concerne notre analyse de l'APSES, cette dernière se rapproche a priori d'un SMO (*Social Movement Organisation*) qui est une petite organisation de défense de la matière SES et des professeurs qui y sont rattachés. Cette SMO peut être intégrée dans une organisation plus grande telle une SMI lié à la défense de l'éducation nationale, formée par l'ensemble des associations de professeurs des différentes matières, des différents niveaux et de tous les syndicats liés à l'éducation nationale.

La partie de l'analyse développée par Mac Carthy et Zald qui nous intéresse particulièrement est la typologie des acteurs prenant part à un mouvement en fonction notamment de leur degré d'investissement dans l'organisation. Ils distinguent l'adhérent qui adhère à la cause, la soutien mais est peu actif dans l'organisation. Cela peut être le cas d'une personne étant favorable à la protection de l'environnement. Le militant actif, quant à lui, va supporter le coût de la mobilisation d'autant qu'il ne va pas forcément en tirer des bénéfices. Il y donc déclinaison du

militant actif: les bénéficiaires potentiels qui peuvent tirer profit en cas de succès de l'organisation et les militants moraux qui eux soutiennent l'organisation sans obtenir des bénéfices matériels. Ce dernier sous type apporte une réponse au paradoxe d'OLSON car ces figures abaissent le coût de l'action pour les bénéficiaires potentiels et augmente son rendement (peuvent faire infléchir les pouvoirs publics en faveur de l'organisation par exemple). Dans le cas de l'APSES et de la discipline SES ce rôle de caution a pu être joué par Pierre BOURDIEU lorsqu'il était question de recentrer la section B vers l'enseignement de l'économie en 1980. Enfin Mac Carthy et Zald observe une autre figure celle de l'entrepreneur de protestation. Il est organisateur du SMO, sans pour autant en retirer un bénéfice, mais aussi porte-parole de celle-ci. Il va apporter un savoir-faire, un réseau, une expertise au service du groupe qui n'a pas forcément ces compétences car trop divisé par exemple.

Lors de la réalisation des entretiens nous espérons pouvoir dégager une telle typologie des membres et des non membres de l'organisation afin de distinguer plusieurs figures qui ont des opinions distinctes et une implication variable par rapport à l'APSES.

Charles TILLY s'inscrit aussi dans le cadre de la théorie de la mobilisation des ressources. Tilly met la sociabilité au centre de la construction du groupe organisé.

Dans **La France conteste de 1600 à nos jours**, il montre que la mobilisation sociale peut prendre forme seulement si les membres du groupe à l'origine de l'organisation sont marqués par une double appartenance :

- la netness : l'appartenance à un réseau. Cela renvoie à une sociabilité volontaire commandé par une logique élective de la part des agents. On peut distinguer différents degré de netness en fonction de l'influence que celle-ci peut avoir en retour sur les individus. TILLY considère qu'un groupe ne peut agir que s'il est le lieu de vie sociale, d'échange. Ici l'APSES pourrait être ce réseau.

- la Catness : l'appartenance à une catégorie sociale (catégorisation). Cela fait référence à des catégories qui sont assignées ou assignables aux individus de manière objective (car rattaché à des propriétés objectives comme des attributs physiques ou une profession par exemple). Cette catégorie peut être pré existante ou en devenir du fait de la mobilisation. Il y a l'idée qu'une catness forte va permettre de mutualiser l'expérience accumulée par le groupe et développer des ressources matérielles et culturelles pour nourrir la mobilisation.

La conjonction de cette double appartenance forme la catnet. Si elle est forte, elle va créer les conditions favorables à la mobilisation car le groupe sera d'autant mieux organisé pour défendre

ses intérêts. Si elle est faible, la mobilisation a du mal à prendre forme car la sociabilité du groupe ne repose pas sur une identité commune et car cette sociabilité associative, amicale est insuffisante.

Un autre apport de Tilly souligne que les personnes mobilisées ne le font jamais par rapport à un seul type de rationalité. Le modèle d'OLSON où les agents n'entendent pas dépenser plus de ressources qu'ils n'attendent de gains n'est pour lui qu'un cas de figure. Il existe en réalité une palette de stratégies déterminées par des modèles culturels (attachement à des traditions, à des institutions comme pourrait être le cas de certains services publics en France), qui influencent le choix des individus et leur degré d'investissement, et de la nature des biens collectifs qu'ils convoitent. Certains biens, comme l'indépendance nationale, la reconnaissance d'une dignité peuvent susciter des comportements de kamikazes, prêts à supporter des coûts d'action collective apparemment prohibitifs par rapport à la rationalité économique mise en avant par OLSON. Le gain matériel potentiel apparaît alors très faible et pourtant l'individu prendra part à l'action collective.

Ainsi les différentes rationalités cohabitent, entrent en conflit et modèlent la réflexion de l'individu influençant toute sa décision, ce qui peut le conduire à participer à l'action collective. Donc, bien que le sociologue distingue ces différentes rationalités pour mieux comprendre le passage à l'acte de certains et pas des autres, elles cohabitent eu lieu de s'exclurent.

Aussi, McADAM [1988], en s'appuyant sur une étude portant sur l'engagement d'étudiants en faveur du mouvement des droits civiques, met en évidence différentes variables influençant le fait d'être militant. Tout d'abord, plus un individu est déjà au contact de personnes engagées dans l'action militante, plus sa situation personnelle minimise les contraintes professionnelles et familiales, plus ses projets d'engagement sont soutenus par ceux dont il est affectivement proche, plus la probabilité de le voir militer s'accroît. Le soutien des proches dans l'engagement militant ou associatif, l'investissement d'amis dans un mouvement social semblent donc être un facteur explicatif puissant de la prise de position d'un individu. Aussi la "disponibilité biographique" de l'individu a une influence sur la mobilisation: la situation dans la vie de l'individu (fin cursus universitaire, disponibilités offertes par son travail) a aussi un impact sur son engagement. Cependant l'étude de Mac Adam ne permet pas de montrer l'importance des profils sociaux des individus sur la capacité à s'engager. .

Enfin, en France, Daniel GAXIE s'est aussi intéressé à l'action collective et à la vie du militantisme. En effet, dans deux articles de 1977 et 2005, Daniel Gaxie développe une réflexion incontournable sur le militantisme, ses rétributions, leur refoulement. Partant du modèle d'Olson, Gaxie le sollicite pour dresser une liste — qui vaut pour bien des formes de militantismes — des incitations sélectives que peut apporter un parti : postes de responsabilités, emplois permanents, mais aussi acquisition d'une culture, d'un capital social pouvant avoir une rentabilité professionnelle, de positions de visibilité en tant qu'expert d'organisation. Au-delà de ces gains, susceptibles d'être ramenés à des équivalents monétaires, c'est aussi toute une dimension d'intégration sociale que souligne GAXIE : émotion partagée que peut apporter la tension du collage d'affiches en période électorale, chaleur du « pot » d'après-réunion, sentiment gratifiant de participer à un juste combat, d'appartenir à une grande famille qui donne sens à toutes les facettes de la vie sociale

2. Justification du guide d'entretien :

Afin de récolter de la matière première et de pouvoir la traiter, il nous a semblé intéressant de réaliser des entretiens pour analyser la manière dont est réceptionnée l'action de l'APSES par les professeurs de SES plutôt que d'analyser certaines opinions émises dans la presse ou bien par lettre ouverte. Cette démarche nous a semblé plus cohérente avec la recherche que nous avons à mener car elle permet de normaliser un minimum l'analyse en ayant un guide d'entretien qui permet de comparer les avis. Aussi, il nous a semblé qu'une approche qualitative pouvait mieux répondre à nos besoins en terme d'analyse de la réception par les professeurs de SES de l'action de l'APSES. Elle permet d'obtenir des réponses plus riches, plus développées et donc plus précises qu'une analyse en termes d'enquête par questionnaire qui, bien souvent, ne permet qu'un choix entre plusieurs réponses préalablement construites par le sociologue. De plus l'on ne fait pas que questionner l'acteur, il prend la parole lors de l'entretien est peut notamment évoquer des questions qui nous ont échappées. Il peut également nous répondre de manière plus précise que dans le cadre d'une enquête qualitative ou l'acteur est plus contraint par le questionnaire. Il détaille donc d'une meilleure manière son avis ce qui peut nous permettre une analyse plus réaliste de l'opinion de chacun.

Au contraire, l'entretien semi-directif a également l'avantage de cadrer les entretiens sur des thèmes particuliers, à l'inverse des entretiens non directif ne partant que d'une question qui sont donc bien plus libre. De plus, cela nous offre un cadre d'analyse commun pour tous les entretiens que nous avons réalisés en balisant le discours de la personne interrogée grâce aux rubriques.

Nous sommes pleinement conscients que ce travail de recherche n'est pas pleinement représentatif de la réalité concernant les avis sur cette association. L'idéal aurait été de mêler ces différentes approches afin d'obtenir un échantillon plus vaste de professeur de SES et donc d'obtenir un panel d'opinions plus vaste. Mais nous ne disposons pas du temps nécessaire à la réalisation d'une enquête quantitative, à son élaboration, à son exécution et à son traitement.

Nous ne disposions pas non plus du temps pour multiplier les entretiens non directif suivit ensuite d'entretien semi-directif pour revenir sur des points qui n'auraient pas été suffisamment abordés dans les premiers. Cela aurait alourdi le traitement et donc nous avons décidé d'écarter cette méthode par commodité. Elle aurait pu pourtant nous faire gagner en précision dans notre étude.

La combinaison d'une enquête quantitative avec des entretiens nous aurait permis de toucher un grand nombre de professeurs de SES (et donc de récolter des statistiques plus représentative des opinions réelles)et nous aurions pu nous appuyer sur ces premiers résultats élaborer des guides d'entretiens qui nous auraient alors permis de réaliser les entretiens à destination des professeurs de SES et par la même d'illustrer les premières données que nous aurions obtenu.

Nous avons donc décidé de nous concentrer sur l'élaboration de guides d'entretiens dans l'objectif de mener une douzaine d'entretiens semi-directif. De prime abord ce chiffre peut sembler faible mais toujours pour les mêmes raisons de manque de temps, il nous a semblé plus judicieux de mettre en place des objectifs réalisables. Ces entretiens nous permettrons néanmoins de nous donner une idée sur la question. De plus, comme nous avons adopté une approche plutôt qualitative le nombre ici importe moins.

D'un point de vu méthodologique, nous avons fait le choix de réaliser deux guides d'entretiens, un pour les professeurs de SES adhérents à l'APSES et un pour les professeurs qui ne le sont pas. Les questions ne sont pas les mêmes suivant le public que nous avons à interroger, cette distinction nous semble donc importante.

Nous allons maintenant justifier l'élaboration de ces deux guides d'entretiens. Globalement nous avons gardés la même structure pour les deux guides d'entretiens, ceci notamment pour conserver une certaine cohérence entre ces guides qui alimentent la même étude, et ainsi faciliter leurs traitements. Il y a donc beaucoup de questions en commun, on peut

noter toutefois que le guide qui concerne les adhérents de l'APSES dispose d'une partie supplémentaire que nous avons appelé « Membre de l'APSES : vision rôle ». Hormis cette partie les deux guides disposent en commun de trois thèmes, « situation personnelle », leurs « rapport à l'APSES » et enfin sur l'APSES et ses « moyens de communication ».

En ce qui concerne le thème sur la situation personnelle, il permet à la personne interrogée de se présenter, de nous parler de son parcours professionnel, ce qui peut nous donner des indications sur sa situation professionnelle. On demandera également à la personne interrogée si elle est adhérente à un syndicat. On peut imaginer que quelqu'un qui s'engage dans le syndicalisme ou tout au moins qui y adhère sera peut-être plus enclins à s'investir ou tout au moins à adhérer à une association. Il peut également y avoir un effet inverse, c'est-à-dire qu'une personne s'investissant déjà dans une activité syndicale, ne disposera peut-être pas du temps ou de la motivation pour s'investir en plus dans une association. Il peut être également intéressant de demander si la personne entretenue a des collègues qui sont à l'APSES ou non, on peut également poser cette question au sujet des syndicats pour voir si on peut constater un « effet groupe ». De plus, cette question que nous poserons à la fin de ce thème nous permet de rebondir sur le prochain thème, qui concerne le rapport à l'APSES. Ce thème peut permettre à la personne interrogée de prendre la parole et finalement de rentrer dans l'entretien. Préalablement, il semble intéressant que nous fassions un peu de même en nous présentant et expliquant notre démarche, cela peut être une manière de « briser la glace » et de permettre à la personne que nous interrogeons de prendre la parole de façon plus aisée.

Le second thème que nous abordons dans le guide d'entretien concerne le rapport qu'a notre personne interrogée vis-à-vis de l'APSES. Dans cette partie il existe des différences entre le guide d'entretien pour les adhérents de l'APSES et le guide d'entretien pour les professeurs d'SES qui ne sont pas adhérents à l'APSES. Nous allons commencer par les questions communes. Tout d'abord nous leurs demandons comment ils ont connu l'APSES, par l'intermédiaire d'un autre professeur de SES, au travers des communiqués de l'APSES, dans la presse ou encore le réseau locale de l'APSES : il existe différentes possibilités pour les personnes interrogées d'avoir connu l'APSES. Cela nous donne déjà une indication pour la dernière partie sur les différents moyens de communication de l'APSES. Nous questionnons ensuite les personnes interrogées sur leurs impressions au sujet de l'action de lobbying de l'APSES sur la discipline, en leur demandant si celle-ci joue un rôle sur le contenu des SES mais également au sujet de leur vision de l'APSES. On retrouve cette idée également dans la question suivante « Quel regard portez-vous aujourd'hui sur l'APSES ? Comment vous situeriez- vous par rapport à l'APSES ? ». Dans ces questions communes nous essayons de

dégager l'opinion que les personnes interrogées ont sur l'APSES, mais également le rôle que celle-ci joue selon eux dans la discipline.

Nous avons ensuite dans ce thème des questions spécifiques aux membres de l'APSES, pour essayer de cerner leurs motivations d'adhésions à cette association. Nous essayons également de voir si l'investissement des adhérents de l'APSES se fait sur une certaine durée dans le temps, savoir s'il existe un investissement constant, ou si celui-ci est plus épisodique, liée notamment à la conjoncture de la discipline (réformes éventuelles).

En ce qui concerne les questions pour les non adhérents de l'APSES, notre questionnement tourne plutôt autour du fait qu'ils ne soient pas membres de l'APSES et pourquoi ? Mais nous demandons également si ces personnes ont été membres de l'APSES à une époque, et si oui pourquoi l'avoir quitté ? L'objectif ici est de savoir les raisons qu'ils les poussent à ne pas adhérer ou à l'avoir quitté. Est-ce lié à des divergences d'opinions, à un manque de temps etc.

Le thème sur les « membres de l'APSES » est bien entendu un thème qui ne concerne que les adhérents de l'APSES. Le but ici est de mettre en évidence ce qui motive les adhérents à adhérer ou encore à s'investir ou non dans l'association. C'est également l'occasion de voir la manière dont les personnes interrogées perçoivent leur investissement au sein de l'APSES. De voir si cet investissement a évolué dans le temps, de quelle manière il a fluctué. Ce thème nous permet également de voir comment fonctionne l'APSES en interne, s'il existe des différences d'une académie à une autre. C'est également l'occasion de comprendre l'importance que peuvent revêtir les différentes formations stages et réunions proposés par l'APSES.

Enfin le dernier thème est l'occasion d'aborder les moyens de communication de l'APSES et donc en quelque sorte d'agir sur la vie disciplinaire : à travers notamment son site internet, si elle privilégie le relais de ses adhérents, ou encore des tracts. Cela nous permet aussi de voir sa façon de communiquer en interne.

3. Le profil des adhérents :

Nous avons pu récolter des informations concernant les membres de l'APSES de 12 adhérents (sur les 35 environ que compte l'APSES Toulouse) soit plus du tiers des adhérents effectifs sur l'académie de Toulouse.

Nombre adhérents	12	100,00%
Nombre d'hommes	4	33,33%
Nombre de femmes	8	66,67%

Sur ces 12 personnes il y a deux fois plus de femmes (66,67%) que d'hommes (33,33%). Cependant on imagine qu'il y aurait pu y avoir une légère atténuation si nous avions obtenu davantage d'information. Aussi il y a plus de professeurs de SES femmes que d'hommes donc cela explique peut être en partie ces données.

Age	20-30	31-40	41-50	51-62	Total
Nombre	2	5	3	2	12
Pourcentage	16,67%	41,67%	25,00%	16,67%	100,00%

Concernant l'âge, les cohortes les plus représentées dans l'association sont les 31-40 et les 41-50. Cela correspond donc à des situations qui s'étalent du début au milieu de la carrière professionnelle.

Sur 8 personnes où nous avons les informations disponibles, il semblerait que l'adhésion a lieu relativement tôt dans la carrière soit de suite soit quelques années après. 7 ont ainsi rejoint l'APSES 3 ans après avoir débuter dans l'enseignement. Ceci pourrait s'expliquer par le besoin de recourir à un réseau professionnel que forme l'APSES pour se rassurer dans sa pratique ou par un souci de socialisation professionnelle (nous allons y revenir par la suite dans notre développement). Il est très difficile d'extrapoler ces données à l'ensemble des professeurs de SES mais pour l'académie ceci pourrait être fait puisque cela représente environ 20 % des adhérents.

De plus, les certifiés sont plus présents dans l'association que les agrégés. En effet il y a 10 certifiées pour deux agrégés seulement donc sachant que l'un des deux agrégés a un comportement volatil dans l'association il semblerait donc que le statut puisse avoir une part explicative de l'adhésion à l'association.

Statut	Certifié	Agrégé	Total
Nombre	10	2	12
Pourcentage	83,33%	16,67%	100,00%

Enfin, nous n'avons pas pu élaborer des catégories d'adhérents car nous n'avons pas pu recueillir suffisamment de données afin d'appuyer les différents profils. Les entretiens ont laissé paraître des degrés d'investissement divers mais nous n'avons pas pu construire des profils types d'adhérents car nous avons recueilli que peu d'information. Aussi, le fait que l'association soit moins présente dans l'académie que dans d'autres a des conséquences sur l'implication des adhérents eux-mêmes. Même les membres dirigeants l'APSES locale semblent faiblement actifs. Alors l'on pourrait dégager a minima deux catégories : ceux qui profitent de l'association sans s'impliquer et ceux qui profitent et qui contribuent légèrement. Il nous est donc impossible de dégager des profils types solides, reflétant parfaitement la réalité.

4. L'aspect utilitariste de l'APSES :

L'APSES dispose de tout un volet de son activité qu'on pourrait considérer comme une activité de service. Elle propose tout un tas de services à ses adhérents mais également à l'ensemble des professeurs de sciences économiques et sociales. Ces services peuvent aller du partage de cours à travers leur site internet jusqu'à l'organisation de formations pour les professeurs de sciences économiques et sociales. Dans les entretiens que nous avons pu réaliser, différents services proposés par l'APSES apparaissent. On peut citer en vrac :

- Mise à disposition d'informations sur la discipline.
- Partage de cours et de documents à travers la liste ASPES-ADH.
- Moyen de se faire du capital social.
- Partage de cours et de documents à travers le site SESâme.
- Organisations de formations professionnelles.

Nous reviendrons plus précisément sur chacun de ces points. Cette offre de services se divise en des services accessibles à tous les professeurs de sciences économiques et sociales sans restriction particulière ainsi que des services réservés aux adhérents de l'association. Ce qui peut donc sembler paradoxale si l'on s'en tient à la théorie du paradoxe de l'action collective et au fait qu'un individu rationnel aura tendance à adopter un comportement de passager clandestin si il peut profiter des résultats de l'action collective sans en supporter le coût. Dans ce cas précis, l'individu peut profiter d'un large éventail des services proposés par l'APSES

sans avoir à payer sa cotisation, c'est ce que nous verrons tout au long de cette partie. Alors même que l'APSES développe ces services pour justement attirer des adhésions, et fidéliser ses adhérents actuels.

Nous commencerons par étudier l'aspect utilitaire du site internet APSES puis du site SESâme. C'est ce qui semble le plus facile d'accès même pour des personnes plutôt éloignées de l'APSES. Nous étudierons ensuite l'aspect création de capital social, qui est apparu que peu de fois dans les entretiens. Nous finirons par les listes de diffusions, qui ont beaucoup été évoquées, puis nous finirons par les formations, qui ont également été évoquées un certain nombre de fois.

4.1. Le site de l'APSES, une source d'information pour les professeurs de SES.

Le premier point que nous allons aborder c'est le rôle de relai d'information qui est mis en avant par les professeurs de sciences économiques et sociales. Beaucoup de professeurs soulignent l'intérêt de l'APSES en tant que relai informationnel en ce qui concerne l'actualité de la discipline. Nous verrons que ces informations passent principalement à travers le site internet de l'APSES.

Dans l'entretien de A10, une des choses qui revient lorsqu'on lui demande les raisons de son adhésion à l'APSES ou encore de ce qu'il attend de l'APSES, c'est l'information. L'APSES est une source d'information pour les professeurs de sciences économiques et sociales. Que ce soit sur la vie de la discipline ou encore sur leurs interventions :

« Je crois que y a quelque chose qui est très important, c'est la capacité d'être informé, sur, sur ce qui ce passe, sur le contexte de la réforme etc »

« Toujours ce soucis d'information, faire passer l'information » (A10)

Ces informations ne sont pas réservées aux adhérents de l'APSES, elles sont en ligne sur le site de l'APSES et disponibles pour l'ensemble des personnes qui consultent le site internet. On voit donc par exemple lors de l'entretien avec A11 qu'une des raisons qui la fait consulter le site internet c'est justement le souci de s'informer sur la discipline :

« Justement toutes les informations qu'ils donnent par rapport à leurs interventions, euh... voilà essentiellement ça ouais, puisqu'il y a d'autres choses qui sont réservées aux membres. » (A11).

L'utilisation du site de l'APSES pour s'informer sur la vie de la discipline revient également dans l'entretien avec A5 :

« En terme pédagogique euh... je vais aussi régulièrement sur le site... et on y trouve des informations euh... très utiles (petit silence) c'est vrai que c'est un site qui permet d'avoir accès à, pas toutes, mais quasiment toutes les informations qui concernent la discipline. Que ce soit pédagogique euh... où euh, qu'est-ce qu'on peut trouver... (silence, elle cherche)

Matthieu : sur l'aspect pédagogique par exemple ?

A5 : Tout les sujets de bac, tu peux les trouver ailleurs hein tu vas les trouver sur ce site, des informations sur... des futures réformes qui concerneraient les SES, on a vraiment, je trouve, l'actualité de la discipline sur ce site. On peut le trouver ailleurs aussi, mais la vraiment on a accès à de très nombreuses informations, concernant la discipline. Que ce soit pédagogique ou bien... je dirais la place des SES au lycée. » (A5)

On voit donc qu'elle met en avant le fait que le site soit complet en ce qui concerne l'actualité de la discipline : que ce soit pédagogique, mise en ligne des sujets du bac ou encore la place des sciences économiques et sociales au lycée. Elle précise que ces informations peuvent être trouvées ailleurs, notamment pour les sujets du bac, mais on sent bien qu'un des intérêts de ce site internet, c'est son caractère centralisateur d'informations diverses et variées sur la vie de la discipline. C'est finalement une des forces de ce site internet. Cette utilisation du site de l'APSES pour s'informer revient dans la grande majorité des entretiens.

« Alors il m'arrive de consulter le site de l'APSES assez régulièrement, pas toutes les semaines ni, principalement, pour les mutualisations c'est clair, euh aussi pour tout ce qui touche euh... à l'AGREG, et aussi pour me rappeler qui est mon inspecteur, non je plaisante un peu, mais y a y a quand même pas mal d'infos [...] » (A7)

On voit également que l'APSES donne des informations sur son site internet qui touchent notamment aux concours comme l'Agrégation. C'est d'ailleurs une des raisons de la consultation du site de l'APSES par A7. Dans cet entretien A7, tout comme A5, met en avant le fait que les informations présentes sur ce site sont complètes par rapport à la discipline.

A7 ne nous en parle pas directement, mais il existe un site de l'APSES réservé à l'actualité et à la formation pour les concours en liens avec les sciences économiques et sociales, que ce soit le CAPES ou l'agrégation de sciences économiques et sociales. Ce site a également pour ambition de proposer des ressources pour les formateurs ESPE ainsi que les tuteurs de professeurs stagiaires. En plus de cela, l'APSES a ouvert deux listes de diffusion, une liste APSES-concours pour les personnes souhaitant passer les concours de sciences économiques et sociales, ainsi qu'une liste APSES-formation, pour les formateurs en ESPE, au PAF ou encore pour les tuteurs.

Le souci d'information se retrouve également à l'origine de l'adhésion, ou de la volonté d'adhérer, même si la majorité de ces informations sont disponibles même aux non-adhérents. On retrouve cette motivation pour adhérer à nouveau à l'APSES dans l'entretien avec A12 :

« Pour les mutualisations, les débats qui peut y avoir sur un point du programme, sur l'actualité, sur... voilà, sur tout ce qui peut intéresser en fait, sur les conférences qui peut y avoir, tout ce qui peut intéresser un prof de SES. »(A12)

Même si ce n'est pas le seul élément qui lui donne envie d'adhérer à nouveau à l'association, c'est un élément qu'elle cite pour expliquer sa volonté d'adhérer à nouveau.

On voit donc que le site internet de l'APSES répond au besoin d'information des professeurs de sciences économiques et sociales par rapport à leur discipline et à l'actualité de celle-ci. Qu'il s'agisse des projets de réformes, des amendements aux programmes, des sujets de baccalauréat etc. La particularité de ce site internet c'est de proposer l'essentiel de son contenu informatif à l'ensemble des personnes qui souhaitent le consulter, puisqu'il n'y a pas besoin d'être adhérent de l'APSES pour avoir accès aux rubriques abordant l'actualité de la discipline.

Il n'y a pas que le site internet de l'APSES qui diffuse de l'information au sujet des sciences économiques et sociales. Leur liste de diffusion, APSES-ADH, est également un vecteur de communication de l'association mais à destination de ses adhérents. Les informations diffusées sur cette liste sont, en général, diffusées également sur leur site internet. Cependant le fait d'être présent sur la liste permet d'assister à certaines discussions internes à l'APSES. Enfin l'APSES utilise également la liste Inter-ES pour diffuser des informations. Nous analyserons l'utilité de ces listes dans une autre partie. Nous allons maintenant aborder le site SESâme de l'APSES.

4.2. SESâme

SESâme est un site internet se présentant sous la forme d'un manuel en ligne de sciences économiques et sociales. SESâme propose donc des cours en ligne ainsi que des TD ou encore une revue de presse hebdomadaire. Ce manuel en ligne a pour objectif de contourner les nouveaux programmes. C'est-à-dire réintroduire une approche par objet plus que par cloisonnement disciplinaire, comme ça peut être le cas dans les nouveaux programmes. Ce site concerne uniquement le programme de première. Il a été réalisé par des professeurs de sciences économiques et sociales adhérant à l'APSES. Il se compose de 15 chapitres reprenant l'intégralité du programme. On voit donc que ce programme s'inscrit dans la vision pédagogique de l'APSES, qui ne correspond pas à l'esprit actuel des programmes. C'est un site où sont mutualisés des cours, des TD, des documents, réalisés par des professeurs de sciences économiques et sociales adhérents de l'APSES.

Ce site est accessible à l'ensemble des personnes qui souhaitent le consulter, il n'y a pas besoin d'adhérer à l'APSES pour profiter de ce contenu pédagogique mis à disposition de l'ensemble des personnes souhaitant le consulter.

Le nom du site est un jeu de mot assez clair, ce site est un sésame, un moyen d'atteindre un but, en l'occurrence un programme qui se rapproche de l'esprit des sciences économiques et sociales selon l'APSES. Cet esprit des sciences économiques et sociales, c'est son âme.

Le site SESâme a été abordé par certains professeurs de sciences économiques et sociales que nous avons interrogés. On retrouve l'utilisation du site SESâme dans plusieurs entretiens, notamment dans celui de A7, d'A12 ou encore dans l'entretien avec A6. A6 dit d'ailleurs à propos du site de l'APSES et de SESâme :

« Et je pense que c'est absolument faux quand je vois le contenu des cours que publient des enseignants sur APSES ADH ou sur le site de l'APSES c'est des contenus qui pour 90% sont très sérieux et très rigoureux. » (A6)

Il y a également une lettre mensuelle de SESâme publiée par Erwan Le Nader, qui tient informé de l'évolution du site et d'une partie de l'actualité de la discipline, il n'y a qu'A12 qui nous a parlé de cette lettre, à laquelle elle est abonnée.

A7, quant à lui, nous explique qu'il utilise des TD ou des documents présents sur le site SESâme. Il utilise également le blogue de Marjorie Galy, Toile SES :

« [...]j'ai beaucoup trainé sur le site de SESâme aussi, c'est le contournement des programmes de première. Euh... y a pas mal de choses de très bonnes qualités. En terme de mutualisation, en terme d'infos, bien sûr que je vais sur le site de l'APSES, à la limite, ces derniers temps ce que je fréquente plus au niveau de l'APSES, c'est son site.

Matthieu : Hum tu fréquentes SESâme de manière régulière ?

A7 : Oui oui, SESâme je fréquente de manière régulière, après euh... je n'ai contour. Je n'ai pas pris les programmes de SESâme pour contourner les premières, enfin, si tu veux je, ba je fais comme tout le monde, hein, je puise, alors je puise enfin je vais aussi beaucoup sur ToileSES, euh... Marjorie Galy, donc c'est aussi l'APSES, euh Renaud Chartoir, j'y allé un peu, mais j'y vais plus trop, il m'intéresse pas trop son site, je vais aussi sur le site d'Alain Beitone qui n'est pas dans l'APSES, donc je fais comme t, enfin comme tout le monde, j'en sais rien, mais je fais, je vais sur le site de l'APSES, sur la revanche des SES, fin non ça c'est Chartoir, sur éloge des SES, j'allais à un moment donné sur hum... le site de Denis Colombi, qui est quelqu'un de l'APSES aussi je crois, alors je sais même si il y est vraiment... où il y est plus, des blogues de profs de SES un peu quoi... après ça déborde l'APSES, mais euh... SESâme un peu mais pas trop, mais quand j'ai, ba c'est encore une utilisation utilitariste hein... c'est j'ai besoin d'une euh, admettons quand j'ai besoin d'une mutua, quand je cherche quelques choses, je vais plutôt d'abord sur l'APSES et sur toile, enfin je vais d'abord sur l'APSES, toile SES, éloge des SES, tu vois c'est APSES et pas seulement quoi.» (A7)

On voit donc qu'il a, comme il le dit, une utilisation utilitariste des contenus proposés par l'APSES. Cependant cela ne l'empêche pas d'aller piocher, des documents, des cours, sur le site d'Alain Beitone. Il est cependant intéressant de noter, qu'il privilégie d'abord le site de l'APSES/SESâme, ou de personnes qui adhèrent à l'APSES comme Marjorie Galy, avant d'aller sur d'autres sites, d'autres blogues. On peut, peut-être, faire un lien avec ce que disait A6 précédemment sur la qualité des travaux mis en ligne par les membres de l'APSES, et du sérieux avec lequel ils sont réalisés. On voit bien dans cet entretien que A7, même si il a pu puiser dans le manuel en ligne SESâme, qu'il n'a cependant pas appliqué le contournement du programme de première.

4.3. L'APSES créatrice de capital social :

Il est apparu dans certains entretiens que l'APSES pouvait jouer un rôle dans la constitution de capital social, c'est-à-dire que certaines personnes peuvent adhérer à l'APSES pour rencontrer d'autres professeurs de sciences économiques et sociales et ainsi se faire des connaissances. Ce qui peut être utile pour monter des projets ou encore pour échanger avec d'autres professeurs.

« Euh... socialisation professionnelle. Bo tous ceux qui gravitaient autour de moi y été donc à un moment donné on franchit le pas et euh mais bon voilà c'est euh (rire !) » (A13)

On voit que la principale raison qui a poussé A13 à intégrer l'APSES, à l'époque, c'était le fait que quasiment toutes les personnes qui l'entouraient y été. Mais il y avait également un rôle de socialisation professionnelle pour reprendre ses termes.

« ça me permettait d'avoir des contacts, d'avoir du réseau aussi, c'est-à-dire qu'en étant TZR sur le Tarn, euh ça m'a permis de connaître les collègues du Tarn, puis de connaître les collègues de l'académie, et aujourd'hui d'avoir quand même une base sur certains... enfin voilà je connais euh pas mal de profs aussi sur l'académie quoi. Donc c'est pas mal on se voit etc. on discute on échange des informations, voilà c'est... c'est ça aussi qui fait, l'intérêt d'être à l'APSES quoi. » (A10)

C'est dans l'entretien de A10 que cette idée est la plus présente. On voit notamment que par rapport à son statut de TZR (Titulaire sur Zone de Remplacement) et la situation « d'isolement » dans laquelle on peut se trouver vis-à-vis de ses collègues, l'APSES peut justement être un moyen de rentrer en contact avec des collègues, et ainsi de se faire des connaissances et donc du réseau professionnel. Ceci avait été mis en avant par Daniel GAXIE concernant l'action de militer. Il avait déjà montré que devenir militant permet de se doter d'un capital social pouvant avoir une rentabilité professionnelle. Il semblerait que cela soit le cas ici puisque le réseau que les professeurs peuvent se constituer grâce à l'APSES peut avoir facilement une rentabilité dans le métier que ce soit par la diffusion d'information (sur la discipline ou la progression de carrière) mais aussi plus directement par la diffusion de contenu de cours (donc un gain de temps de recherche d'informations préalables). Ce réseau peut ainsi former un appui pour le professeur dans la gestion quotidienne de son métier.

4.4. Les listes de diffusions.

Un des moyens privilégiés de communication au sein de l'APSES reste leur liste de diffusion APSES-ADH. C'est une liste de diffusion et de communication entre les adhérents de l'APSES. En ce qui concerne ce canal de communication, il est réservé aux membres de l'APSES. Il permet de connaître les débats actuels au sein de l'APSES, et donc d'avoir des informations au sujet des prises de décision de l'APSES qui va plus loin que les informations qu'ils peuvent diffuser sur leur site internet. Pour A7 la liste de diffusion est le moyen pour s'informer de l'actualité des sciences économiques et sociales et de l'APSES.

« L'APSES, l'APSES, c'est un peu curieux, on reçoit des choses, un peu de manière... ba y a un magazine de l'APSES, mais alors je sais même pas si il a une régularité annuelle, ou biannuelle, tous les deux ans hum... je sais pas, mais moi je le reçois ouais moi je le reçois de temps en temps, je le reçois de temps, mais après en fait si t'es si t'es pas sur la mailing liste, (il rit), si t'es pas sur la liste d'APSES euh ba tu reçois, ba si euh, ba APSES Toulouse, des mails très rares (il rit). Pour organiser une euh.... Une réunion de fin d'année quoi... une assemblée générale quoi voilà. Euh... donc très rare. Après l'APSES nationale, ba si si tu te, si tu te décides de lire les mails, ce que je regrette de pas faire, moi j'aimais bien ça, vraiment j'aimais bien. Mais je perdais trop de temps quoi, mais euh ba là t'es informé 2000, quoi tu sais, ba tous les débats, euh ba tu les as, comme je disais y a le comité directeur, alors si t'es dans le comité directeur, ce que j'ai été, un peu par accident, parce qu'à Toulouse on a une gestion collégiale, enfin, qu'est-ce tu veux c'est un peu voilà (il rit), et donc j'ai été, ba là on est au courant des débats tout le temps. Donc on est informé par internet au niveau de l'APSES. » (A7)

On voit donc qu'une grande partie de l'information qui circule passe par la liste APSES-ADH. Il montre notamment que l'APSES a plusieurs listes de diffusion en fonction du degré de responsabilité que l'on occupe au sein de l'APSES. La liste de diffusion APSES-ADH pour les adhérents lambda, et une autre liste de diffusion pour le comité directeur. Enfin A4 met en avant une dernière liste de diffusion, celle du Bureau National. Cette dernière liste est une liste plus fermée puisque réservée aux membres du Bureau National. C'est une liste qui semble très active, et qui ne « fuite » pas.

« Il y a trois liste, une liste BN. Il paraît que les gens aux BN c'est un sacerdoce. C'est deux

heures minimum par jour. C'est la seule liste non infiltrée par les bétoniens. Le CD n'est pas clôt.

La liste APSES ADH, elle fuit tout ce qui peut aux beitoniens. » (A4)

La liste APSES-ADH est aussi un espace de partage et de mutualisation important où il peut exister des échanges entre adhérents au sujet notamment de points du programme, de cours, de TD etc. Il existe également les listes de diffusion en rapport avec la préparation des concours et la liste de diffusion pour les formateurs, ce dont nous avons parlé précédemment.

« Il se matérialise par la liste de l'APSES, je sais pas si vous allez sur le site de l'APSES ? et donc sur, moi comme je suis à l'APSES je suis sur, inscrite sur la liste, mais y a beaucoup de profs qui mettent ce qu'ils ont fait comme cours, y a des TD, des documents et c'est vrai que c'est super de pouvoir, donc mettre des choses, échanger, poser des questions sur des sujets de bac, récupérer un TD un document, ça c'est super. Ça c'est vrai que c'est une richesse comme boîte à outil qui est remarquable. Y a des TD, y a des cours euh... y a des fiches de lecture euh... On peut discuter sur un point du programme euh... bon ça c'est vraiment super. Et voilà quoi ça c'est bien. » (A8)

Cependant les membres de l'APSES ne se contentent pas de réagir et débattre sur la liste APSES-ADH, il y a également une communication faites à travers notamment la liste inter-ES. C'est ce qu'on peut notamment constater dans beaucoup d'entretiens que nous avons réalisé.

On peut commencer par dire que la liste inter-ES est une liste qui regroupe un peu tous les professeurs de SES, peu importe leur tendance. Il peut y avoir des professeurs adhérents à l'APSES, des professeurs qui n'y sont pas, certains qui y sont opposés etc.

« Si tu veux sur la liste inter-ES t'as Alain Beitone, Alain Beitone euh... que tu dois connaître, euh qu'on connaît tous pour avoir lu pas mal de ses ouvrages ou autres dictionnaires. Mais effectivement Alain Beitone il a une vision de la, des sciences économiques, pas inintéressante euh... qui sur la... enfin dans, il apporte cette vision sur la liste inter-ES, on la retrouve pas sur celle de l'APSES, mais y a des, des gens comme David Mourel, bon à l'époque, je sais pas ce qu'il en ait maintenant, qu'était sur une autre ligne aussi, qu'intervenait beaucoup, qu'était un peu une cible des apsesiens hein, ensuite y avait aussi hum... Claude Bordes à l'époque, enfin ça remonte à 4-5 ans ça. Oui voilà, enfin des gens qui avaient une vision un peu différente quoi,

souvent très basé économiquement et puis après enfin bon quoi la vision en fait, pour moi, mais je te dis encore je suis moins informé maintenant. » (A7)

« La liste inter-ES elle sert un peu au sans voix, au sans organisation je sais pas, donc en gros ce qui était intéressant sur la liste inter-ES c'est qu'il y a tout le monde, mais y a aussi des apsesiens qui sont là bien sûr. » (A7)

Dans ces citations on voit donc que la liste inter-ES regroupe vraiment toutes les tendances présentes dans les SES. Ce qui permet des débats autour de sujet d'actualité, d'où finalement la nécessité pour l'APSES que certains de ses adhérents soient présent sur cette liste. On voit notamment qu'Alain Beitone participe directement sur cette liste de diffusion. Les débats ont pu être fréquents sur cette liste de diffusion. Cela représente un lieu où les différents courants présent au sein des SES peuvent débattre et ainsi essayer de capter un public plus large.

« bon ba y a bon moi le peu que j'en connais, parce que je commence à percevoir, en fait la liste inter-ES j'y ai été pendant euh... un ou deux ans abonnée et puis y a eu, y a des moments où les débats prennent de telles proportions où on reçoit 40 ou 50 messages dans la journée, ça devenait ingérable donc je m'étais désabonnée puis cette année je m'y suis remise, donc bon je commence à voir le profil un petit peu de ceux qui sont systématiquement anti-APSES, qui sont en gros autour du groupe de Beitone euh... sur Aix-en-Provence Marseille bon voilà, et puis d'autres. Mais aussi des gens plus mesurés qui ménagent, voilà qui ont, disons une réflexion que je pourrais trouver assez proche de la mienne » (A11)

On voit dans cette citation que les deux principaux courants sont ceux de l'APSES et d'Alain Beitone. Les débats peuvent cependant être violents, et beaucoup des professeurs que nous avons interrogé se sont désinscrits à un moment donné de cette liste suite aux « petits » conflits de personnes. C'est quelque chose qui ressort bien dans l'entretien réalisé avec A8.

« Aujourd'hui... je pense que c'est une organisation qui est nécessaire, qui est très utile à la matière, parce qu'il y a tout un travail d'une part de mutualisation, de réflexion, qui est important, de défense aussi de notre spécificité, même si je suis pas toujours d'accord, mais je pense que c'est quelque chose de très utile. Euh... qui fonctionne assez bien, mais ce qui est salubre aujourd'hui c'est qu'il n'y ait pas que l'APSES, c'est qu'il y ait aussi une autre liste, d'autres points de vue, des fois il y a des échanges un peu conflictuels mais c'est intéressant qu'il y ait ce débat-là. C'est-à-dire qu'au moment où il y a eu la réforme il y a tout ce débat entre l'APSES et puis donc notamment Alain Beitone et donc des des donc ce débat théorique

sur euh... notre rapport euh à l'économie et à la sociologie, notre démarche, comment enseigner la science éco et la sociologie, je trouve que c'était intéressant. Mais, donc c'est utile que l'APSES existe mais c'est utile qu'elle ne soit pas la seule. » (A8)

On voit donc que la participation au sein de la liste inter-ES de ces divers courants, présents au sein des sciences économiques et sociales, a donné lieu à quelques conflits, qui ont pu écorner l'image de certains. Mais cela montre aussi les enjeux que peut représenter cette liste inter-ES en termes de visibilité au sein de la corporation des professeurs de sciences économiques et sociales.

La liste APSES-ADH reste un atout intéressant pour l'APSES dans sa capacité à faire adhérer des professeurs de sciences économiques et sociales à son association. En effet la liste APSES-ADH est un des rares services proposés par l'APSES réservé uniquement à ses adhérents, cette liste étant un support important du travail de mutualisation au sein de l'APSES, cela peut pousser des gens à adhérer à celle-ci. L'extrait suivant le mentionne clairement comme un attrait conduisant à l'adhésion :

« Aussi ce qui fait l'appât du truc c'est que l'espace de mutualisation tu y as accès que si tu es adhérent, donc je pense aussi qui en a qui ont une visions un peu utilitariste même moi au fond un peu. » SC

Le coût de l'adhésion se retrouve donc largement compensé par l'accès possible à des contenus de cours en tout genre, à des informations pertinentes et en liens avec les SES.

De plus c'est une liste qui semble plus active que la liste inter-ES, c'est du moins ce qui ressort de l'entretien avec A12.

« Et puis la liste inter-ES, elle est beaucoup moins dynamique il y a eu des dissensions etc. et donc je trouve, euh intéressante la liste APSES. C'est une liste où on mutualise et du coup pour un enseignant c'est très important. » (A12)

Cependant, même si cette liste est active, il semblerait que l'implication des professeurs dans la mutualisation de documents soit liée à l'avancée dans la carrière ou à l'ancienneté dans le milieu. Ainsi, les jeunes professeurs profitent de cet outil pour améliorer leur pratique plus qu'ils n'y participent réellement. Voici deux témoignages de professeurs ayant moins de dix ans d'ancienneté dans le métier :

« Rien (rire). Non, alors mois je mutualise pas euh be je pense plus parce que j'ose pas trop

euh mutualisé. Je ne suis pas quelqu'un de super sûr de ses contenus. Enfin je n'estime pas avoir les compétences pour tu vois mutualiser mes cours. Donc je mutualise pas. Peut-être que je le ferai eh un jour mais pour l'instant j'ai jamais mutualisé. Par contre si y'a une question sur la liste que je peux répondre je le fait. Ça m'arrive aussi de demander des choses.

Je suis plus celle qui va piocher dans l'espace de mutualisation que celle qui va rajouter en fait. Après s'il faut signer une pétition, ça je vais le faire ou s'il y a une journée lancée pour défendre les SES là je le fais. » SC

« Non, J'ai très peu mutualisé, très peu. J'en suis consciente. L'année dernière...Par contre j'utilise beaucoup. Cette année moins mais l'année dernière avec le nouveau programme de terminale euh j'utilisais énormément de chose euh qui étaient mutualisé par d'autres. Et J'ai moi très peu mutualisé. Euh d'ailleurs ce que j'ai mutualisé c'est plus des fiches méthode mais sur le fond je me sens pas je me sens moins légitime et c'est pour cela que je ne le fais pas. Je me dis finalement les autres ce qui produise c'est mieux que ce que je peux produire.

Boris: C'est parce que tu ne te sens pas prête?

A9: Je ne sais pas si c'est à tort ou à raison mais c'est mon ressenti. Sur la méthode j'ai moins de complexe à montrer aux autres ce que je peux produire. Mais sur le fond (silence)... » (A9)

On voit dans l'extrait ci-dessus que l'implication va crescendo car aussi le professeur prend confiance et apprend au contact des pairs. Ainsi au début les professeurs seraient moins confiants dans la qualité de leur travail donc mettraient un frein à la mutualisation des cours qu'ils produisent. Ce n'est donc pas seulement un comportement utilitariste dans ces agissements (même si celui-ci est présent) mais il faut aussi trouver certaines explications psychologiques comme le manque de confiance dans la qualité du travail.

Enfin les mutualisations, permises par cette liste, sont un outil pour pouvoir clairement améliorer ses contenus de cours et sa pratique professionnelle comme le met en avant le témoignage suivant :

A3 : « Et donc je mutualise parce que ça me permet d'avoir un regard sur les autres. Après je pense que je mutualise bien moins que d'autres.

Boris: Pourquoi tu le fais moins?

A3: Parce que parfois pas envie, parfois on est pas fier de ce qu'on fait. Parfois on se sert de travaux qui ont été fait d'autre donc on va pas re-mutualiser un travail euh qui résulte d'une appropriation déjà mutualisation. Après ça permet d'avoir un regard sur les cours des exos. Ça c'est très bien. Et ça permet de se confronter surtout aux autres.

Boris: Donc ça t'aide dans la construction de tes cours?

A3: Oui, ça permet d'avoir un retour avec une personne qui va vous dire, une personne qui se situe à Strasbourg comme Marjorie Gally qui va répondre sur un cours en disant « moi je trouve ça très bien, ah moi j'aurais rajouté ça ». Donc voilà ça permet d'enrichir le contenu des cours. Donc Ça c'est super.de son travail. » A3

L'échange avec les autres professeurs d'une discipline, où l'on est parfois peu nombreux sur un établissement est un véritable plus dans l'activité professionnelle quotidienne et peut donc rassurer le professeur, débutant ou pas, en ayant un autre regard proposé sur son travail. C'est un point positif mis en avant par de nombreux professeurs adhérents.

4.5. L'APSES met en place des formations :

L'APSES joue également un rôle dans la formation des enseignants en proposant des formations aux enseignants. Ces formations sont des formations disciplinaires, bien souvent organisées sous la forme de conférences. Ces stages peuvent être organisés au niveau national ou encore au niveau local, par les APSES régionales. Les stages au niveau national ou régional portent en principe sur des points du programme et sont réalisés en collaboration avec des enseignants du supérieur qui viennent discuter d'un thème ou encore présenter leurs recherches sur le thème en question.

« Donc moi oui, je suis allé régulièrement à des stages nationaux de l'APSES. Car c'est des stages de bon niveau avec de bons intervenants et c'est sur deux journées généralement sur un des thèmes du programme officiel » (A4)

Cependant il est apparu dans un entretien le problème de centralisation sur Paris pour les stages nationaux.

« Mais je n'y ai jamais participé, en plus je veux pas dire de bêtises, mais euh... il me semble que c'est quand même assez souvent centré sur Paris. Et que, et ça c'est une critique que je fais

au niveau... syndical aussi, moi je suis pas très partisan de... de de du du côté centra, enfin jacobin, qu'on partage bien en France, et y compris quand y a des grands mouvements avec grosse manif' à Paris que ce soit, pas seulement on parle pas de l'APSES, mais au niveau des gros syndicats ou autre, je comprends que c'est pour faire masse, mais en même temps le côté on regroupe tout sur Paris ça me va... bon voilà. Bon puis y a des choses qui font que matériellement j'aurais pas pu y aller, même si y a des choses qui auraient pu m'intéresser. » (A11)

On voit donc que la critique ce porte sur le côté jacobin des organisations, qu'elles soient professionnelles ou encore syndicales.

En ce qui concerne les stages au niveau local, nous avons eu plus d'informations, puisque plusieurs personnes que nous avons interrogées y ont participées.

« L'intérêt c'est d'une part renforcé, la réflexion, nos acquis théoriques, vu que malheureusement, l'inspection n'organise pas, n'a pas les moyens d'organiser, ou n'organise pas assez de stages de formations, en termes d'approfondissement de connaissances. Et donc c'est vrai que ces deux dernières conférences faites par Toulouse, permettaient d'avoir un spécialiste sur les réseaux qui nous a présenté les éléments du programme sur lesquels on ne connaissait pas grand-chose. En économie de l'environnement c'était quelqu'un de la Fac de Toulouse qui était très pertinent, qui fait des choses très bien. Non ça permet de compléter, de renforcer nos acquis, nos connaissances, et ça c'est super. En plus c'est très bien organisé, non non c'était vraiment intéressant, faudrait qu'ils en fassent plus, après le problème c'est d'arriver à trouver du temps, une salle, un intervenant, voilà. Mais ils se sont substitué de façon très efficace en fait au manque de de l'administration qui n'a pas les moyens, toujours d'organiser des stages ou la volonté. » (A8)

« Non, aujourd'hui par rapport à l'APSES c'est vrai j'ai honte en fait j'ai un peu le comportement de passager clandestin. C'est à dire que je suis consommatrice. C'est à dire que. En revanche ce qu'ils font de très intéressant qui ne se faisait pas avant c'est les conférences... puisque la conférence avec euh Michel GROSSETTI... euh l'APSES l'a faite avant même que euh l'inspection de Science éco la fasse pour l'ensemble des professeurs. Voilà et donc moi j'ai assisté à la conférence Michel GROSSETTI faite à Ozenne donc avant même que ça soit mis, euh avant l'année de l'entrée des réseaux sociaux dans le programme ES. Et l'APSES c'était dit

c'est compliqué etc au fait il y a des chercheurs qui travaillent là-dessus qui ont publié là-dessus et ils ont eu l'initiative d'inviter Michel GROSSETI pour faire ça. Donc moi j'y suis allée donc c'est en ce sens-là que je dis que je me suis comportée en passager clandestin et en consommateur puisque j'ai profité de quelque chose alors que je ne cotisais pas voilà. Et j'ai recommencé parce que l'année suivante ils ont fait la même chose avec quelqu'un euh pour le développement durable donc cette fois ci par rapport au programme de terminale et là aussi c'était même avant là aussi que l'inspection académique se dise il y a quelque chose de nouveau au programme donc ça serait bien qu'on fasse une formation au PAF euh puisque cette année que c'est au PAF. Donc l'APSES a eu un rôle moteur et très positif et intéressant. C'est à dire s'intéresser à quelque chose de nouveau de le mettre en débat parce que les réseaux sociaux ça nous a posé problème. [...] Il ne faut pas oublier aussi que c'est suite aussi euh à cette conférence que Michel GROSSETTI a imaginé qu'il pouvait y avoir un partenariat entre eux chercheurs au Mirail et les professeurs et les élèves dans les lycées. Et cette expérience, cette grande enquête sur les réseaux sociaux a eu lieu cette année. Et c'est venu de là et c'est pas venu pas de l'inspection. L'inspection ensuite l'a repris. L'inspecteur nous a ensuite envoyé un message en début d'année pour nous inciter à nous inscrire dans ce euh projet. Mais tous les gens qui avait participé à cette conférence grâce à l'APSES je veux dire nous avons reconnu dans cette chose-là. Donc de ce point de vue-là c'est positif. » (A2)

Quelque chose de marquant ressort de ces deux extraits, c'est le fait que finalement l'APSES palie aux manques de formations de l'inspection, qui finit par reprendre les intervenants que l'APSES a mobilisé pour proposer des formations dans le cadre du PAF (plan annuel de formation). On voit donc que ces formations sont bien perçues par les personnes que nous avons interrogées. Elles trouvent ça intéressant notamment pour enrichir leurs connaissances sur des sujets nouveaux aux programmes, c'est en quelque sorte une remise à niveau. Elles mettent en avant la qualité des interventions, que ce soit dans le contenu ou encore dans l'organisation. On voit également que ces formations sont ouvertes aux professeurs de sciences économiques et sociales, qu'ils soient adhérents de l'APSES ou non. On voit également que cela peut susciter une forme de culpabilisation de la part des personnes qui y participent sans toutefois cotiser auprès de l'association à côté. C'est ce qu'on retrouve dans l'entretien de A2 qui se considère comme une consommatrice auprès de l'APSES et en quelque sorte comme un passager clandestin. De plus ces conférences, ces formations, organisées par

l'APSES, permettent des échanges et des débats avec le ou les intervenants et les professeurs de sciences économiques et sociales.

On voit donc que globalement l'APSES met l'accent sur la mutualisation de cours, de TD, de documents etc. Elle met aussi l'accent sur les formations qu'elle propose, et sur les espaces de débats qu'elle peut ouvrir, notamment sur la liste APSES-ADH ou encore sur la liste Inter-ES. L'APSES essaie donc de proposer un certain nombre de services pour essayer de faire adhérer des professeurs de sciences économiques et sociales dans leur association. Ceci dans le but de motiver les professeurs à adhérer à l'association, et ainsi essayer d'éviter les comportements de « passager clandestin » pour reprendre les termes d'Olson. Cependant la plupart de ces services proposés par l'APSES sont des services accessibles à tous les professeurs de sciences économiques et sociales sans restriction particulière. Donc cela peut se révéler peu efficace pour éviter les comportements de passager clandestin. Cependant cela peut motiver des personnes à adhérer à l'association pour justement contribuer à ces formations, à ces stages, en payant une cotisation. On retrouve notamment cette idée dans l'entretien réalisé avec A12.

« Pour les mutualisations, les débats qui peut y avoir sur un point du programme, sur l'actualité, sur... voilà, sur tout ce qui peut intéresser en fait, sur les conférences qui peut y avoir, tout ce qui peut intéresser un prof de SES. »

Boris : Donc c'est essentiellement ça qui vous remotiveriez pour revenir à l'APSES ?

A12 : Oui, ça et le fait que j'ai côtoyé des collègues humm ba lors de l'enquête qui, sur, sur, sur les réseaux hum et que j'ai vu que c'est une enquête qui avait été à l'initiative de l'APSES, hein sur un stage APSES. Et donc du coup je trouve que les collègues sont très motivés et du coup ça me donne envie... ouais de me rapprocher. »

C'est un axe sur lequel l'APSES souhaite renforcer son action, cela apparait d'ailleurs très bien sur leur « *rapport d'orientation 2014-2015* » où dans le point V qui concerne la vie de l'association on peut lire :

« L'APSES doit continuer de fidéliser ses adhérents et d'en attirer encore davantage en développant encore la partie mutualisation d'apses.org, en organisant des stages de qualité, moments forts de formation, de réflexion et de socialisation, en développant l'activité de ses régionales, son site Internet et la diffusion d'APSES Infos et de la lettre de l'APSES. »

On voit donc que l'APSES cherche à maintenir sa base d'adhérents et à l'étendre en jouant notamment sur le caractère utilitariste qu'elle peut apporter à ses adhérents. Cependant elle joue aussi sur le bon vouloir des professeurs de sciences économiques et sociales de supporter le coût de ces formations par exemple en payant leur cotisation, puisqu'ils ne sont pas obligés d'être adhérent pour bénéficier de celle-ci.

Nous pourrions pour conclure cette partie utiliser cet extrait d'entretien :

« Be euh l'APSES, il y a plusieurs service que l'APSES rend. Euh La première chose, c'est une association professionnelle qui défend la discipline des SES, qui promeut ses intérêts même s'il y a parfois des débats sur quel sont les intérêts de la discipline. Après euh l'APSES c'est euh beaucoup de, c'est un réseau d'échange, ça je pense que c'est le deuxième point. Il y a euh de gros efforts de mutualisation, euh un site qui est riche et fourni, une liste de diffusion très animé donc c'est un réseau d'échange.

Et puis par ailleurs l'APSES c'est pas mal d'initiatives locales, des projets qui se mènent euh des conférences, qui peuvent se faire sous l'égide de l'APSES il y a donc du coup une dimension locale. Il y a aussi des stages de formation aussi euh nationaux donc l'APSES fait aussi de la formation continu. » (A4)

Cette citation résume finalement assez bien les services proposés par l'APSES, elle permet de plus de faire la transition vers la partie suivante à savoir, l'aspect défense de la discipline.

5. Une revendication identitaire:

L'adhésion à l'APSES est souvent lié au fait qu'elle représente la discipline SES mieux que quiconque. En effet les efforts qu'elle met en œuvre pour faire parler et défendre les SES sont reconnus de tous, les membres comme les non membres. Les 13 personnes interrogées lui reconnaissent cette fonction qu'elle a par le passé exercée et quelle poursuit encore de nos jours. Ainsi c'est le premier motif d'adhésion qui est mis en avant par les membres.

« Pourquoi j'ai adhéré à l'APSES au départ, parce que c'est une association de profs de science éco, alors y avait un côté euh euh... mutualisation, échanges, en même temps défense de la matière qui étaient quand même important. » A8

Dès lors cet aspect défensif va être notre fil conducteur tout au long de cette partie. Ainsi nous allons tenter de montrer que l'APSES n'est qu'un seul courant présent dans les SES. Aussi elle défend la discipline contre des attaques externes. Cet aspect défensif déborde parfois sur les intérêts des professeurs ce qui peut entraîner une certaine confusion auprès des professeurs de SES sur ce qu'elle est en réalité. Puis nous finirons par voir qu'elle contribue à forger une certaine identité à la discipline et un corps des professeurs de SES.

5.1. L'APSES : la défense d'un courant dans les Sciences économiques et sociales

Différents points de vue, courants s'opposent dans la discipline S.E.S. et l'APSES en représente un. On oppose ainsi le courant défendu par l'APSES qui défend la bi-disciplinarité qui existait à la création de la discipline, mélanger les approches des différentes disciplines pour aborder un objet réel concret (permettre grâce à la confrontation de ces différentes discipline pour comprendre le réel) et forger un esprit critique aux élèves en leur proposant d'aborder un objet grâce aux différentes disciplines que comprennent les SES. Cette vision s'est retrouvée amoindrie dans les nouveaux programmes où c'est l'autre courant qui traverse la discipline qui s'est imposé. Ce courant est représenté par Alain BEITONE et défend une conception plus scientifique de cette discipline. Le but est de préparer les élèves au supérieur et donc de transmettre les bases des apprentissages de ces différentes disciplines qui sont utilisées par le supérieur. On adopte alors un regard spécifique pour chacune des disciplines afin d'apporter un éclairage. C'est donc une vision pluridisciplinaire où les apports de chacune des sciences ne se combinent pas pour expliquer une situation mais chacune apporte un regard différent. Aussi les apprentissages y sont plus notionnels.

Voici la vision d'un des responsables locaux de l'APSES concernant ces antagonismes dans la discipline qui a émergé naturellement dans l'entretien :

« Il y avait l'idée chez l'APSES qu'on pouvait partir des objets. Be non on ne peut pas partir des objets. Ah non on part des théories. On part des idées qui sont là avant nous. C'est vraiment l'idée sur les épaules des géants. »

« Les objets n'existent pas. Il n'y a que des regards. Et surtout la société n'existe pas! On peut pas apprendre donc il y avait eu une formule de l'APSES dans un de ses programme « apprendre à la société ». Et ça Beitone a été rendu fou par cette formule parce que pour lui on n'apprend pas les objets. On peut pas apprendre les objets. On apprend une science qui décrit le monde. C'est pas possible d'apprendre directement le monde. Alors du coup l'objet n'étant qu'un regard, il fait des hypothèses complètement aberrantes sur la possibilité qu'on puisse cloisonner les regards. C'est à dire comme si, donc chaque regard est censé être un éclairage sur un objet mais ces éclairages sont cumulatifs c'est à dire que vous avez un éclairage économique et sociologique. [...] C'est à dire que l'idée qu'il puisse y avoir des conflits entre le regard ça ne lui vient pas à l'esprit. [...] Du coup il évacue tout ce qui est problématique dans le découpage. Et surtout ce qui se refuse de voir c'est que si il y a des effets d'interaction entre les dimensions sociologiques et économiques de l'objet [...] alors le cloisonnement disciplinaire ne lui donnera jamais un bon modèle de la réalité. Et cette question-là est totalement évacuée. [...] Que parfois qu'on ne comprenne rien à la chose en se mettant des œillères disciplinaires ça c'est un truc qui n'effleure pas les beitoniens »

« Pour un beitonien la réalité s'oppose au savoir [...] L'observation n'est jamais un bon guide. Seule la science, les débats machin etc la logique amènent à découvrir les choses. Mais le fait qu'un individu puisse regarder le monde et apprendre mais ça c'est l'horreur pour un beitonien. [...] Un individu ne peut pas apprendre par lui-même. C'est l'anti rousseauisme le plus borné. Et c'est ça qui est terrible enfin moi je suis enfin politiquement je trouve qu'en terme des statuts des savoirs c'est absolument scandaleux. » A4

On voit clairement d'après cet extrait que l'opposition porte sur la pédagogie à utiliser pour les SES. L'APSES défendrait une pédagogie hypothetico-déductive où le savoir est co-construit par l'interaction avec les élèves alors le courant de pensée défendu par Beitone s'appuierait plus sur une démarche inductive où le savoir est donnée à l'élève puis il l'applique en s'exerçant par la suite. Il met aussi l'accent sur un usage plus courant des théories existantes plutôt que de partir de fait concret. La ligne de fracture entre ses deux visions des SES est sur la manière d'activer les sciences que combinent les SES afin de transmettre le savoir à l'élève. Les beitoniens défendent plutôt l'idée d'étudier chacune des sciences de manière cloisonnée et de

les combiner que de manière exceptionnelle (dans les « regards croisés » du programme). On est donc ici dans la pluridisciplinarité comme pourrait l'être la physique-chimie. Alors que l'APSES défend depuis le début de son existence la bi-disciplinarité c'est-à-dire d'éviter un cloisonnement trop marqué entre les différentes sciences que regroupe les SES mais se servir de leurs apports respectifs pour atteindre le savoir par le prisme d'un objet particulier.

On retrouve cette vision et ces oppositions clairement explicitées chez une professeure qui a, tour à tour, été membre puis non membre avant de redevenir adhérente et qui par conséquent a un discours moins virulent à l'égard des deux courants. On s'aperçoit alors que les antagonismes qui sont ressortis lors de l'élaboration des nouveaux programmes de la réforme de 2010 datent en réalité des années 1980 et donc ces différentes mouvances au sein de la discipline cohabitent depuis un temps important.

« Pourquoi j'ai adhéré à l'APSES au départ, parce que c'est une association de profs de science éco, alors y avait un côté euh euh... mutualisation, échanges en même temps défense de la matière qui était quand même important. Donc le côté quand même euh défense d'un certain esprit des sciences économiques et sociales donc de ce qui faisait quand même la spécificité de notre matière, c'est-à-dire la dimension économique, sociale, donc ça c'est vraiment le point positif de l'APSES, c'est de défendre un peu ce côté spécificité de notre matière, euh dimension sociologique euh et pas simplement euh l'économique. Euh... le côté aussi euh... solidarité mutualisation qui est quand même très intéressent à l'APSES. Y a un côté d'échange qui est très positif.

Euh ce pourquoi je l'ai quitté, à un moment donnée, c'est parce qu'elle avait un côté très sectaire et un peu trop... je trouvais des positions trop hum... trop tranchées au niveau de la réforme euh... au niveau de la défense d'une certaine optique des sciences économiques et sociales. C'est-à-dire que voilà il y a eu une critique pendant très longtemps, c'est que les sciences éco c'étaient que des gauchos euh euh qui défendaient leur point de vu c'est-à-dire que euh un manque de rigueur euh qui... une critique qui y a eu dans les années 80-90 à partir des années 80, c'était un peu ce manque de rigueur méthodologique et scientifique euh alors que l'inspection qui arrivait notamment avec Bernard Simler, essayait de redonner plus de légitimité aux sciences éco, justement en rajoutant une dimension un peu plus rigoureuse, un peu plus scientifique. L'APSES était un petit peu en porta faux c'est-à-dire elle était un peu contre cette dimension, un peu plus scientifique, rigoureuse en terme de méthode. Et donc défendait un peu, malheureusement cette optique un peu... on fait des études de document, on

discute des problèmes actuels mais sans avoir vraiment une rigueur scientifique. Et donc là je l'ai quitté en considérant que c'était plutôt jouer (marque un arrêt) en défaveur de la matière, que de refuser cette rigueur euh scientifique, cette posture scientifique. Voilà, j'étais encore contre l'APSES au moment de la dernière réforme... dans la mesure où elle voulait à tout prix qu'il y ait euh des sciences économiques et sociales en seconde euh pour tous les élèves. Et je pensais que c'était peut-être pas une bonne solution. J'aurais bien aimé euh une posture différente avec la possibilité d'avoir ce qui était au début dans la réforme euh... d'avoir possibilité de faire des sciences éco euh dans toutes les filières. C'est-à-dire que la réforme préconisée d'avoir un tronc commun et ensuite que les élèves de S, de L, puissent prendre des modules d'économie. Euh... mais ça voulait dire en contrepartie qu'il n'y ait pas, question de gestion de budget et de postes, qu'i n'y ait pas des sciences éco en seconde pour tous les élèves. Donc l'APSES voulait à tout prix qu'il y ait des sciences éco partout en seconde et euh ce qu'on a obtenu, ce qu'ils ont obtenu. Mais bon je trouve que c'était pas... c'était pas si bien que ça pour la matière, et je pense que j'avais raison parce que le fait qu'on ait des élèves qui fassent tous un peu sciences éco euh on touche à tout sans faire vraiment des choses approfondies, ça dessert plus la matière qu'autre chose. Bon en même temps le fait qu'on ait gardé une filière science éco c'est quand même bien aussi, donc je sais pas. » A8

Outre le fait que cet entretien nous éclaire de nouveau sur le point de vue de chacune des deux mouvances (l'APSES défend la bi-disciplinarité, les beitonien ont la volonté d'apporter une rigueur à la discipline) c'est qu'elle apporte un regard un peu décalé par rapport à ces deux courants. Elle n'est pas d'accord avec tout que ce soit avec l'un ou l'autre des camps. Aussi chacune des deux visions a réussi à influencer les programmes vers sa volonté : Beitone a apporté un programme plus notionnel afin de valoriser la filière pour le supérieur tandis que l'APSES a obtenu l'ouverture de l'enseignement d'exploration des SES à toutes les classes de secondes générales et technologiques mais aussi un allègement des programmes de premières et terminale (suppression de chapitres ou de notions). Ainsi ce ne sont pas des oppositions stériles mais elles réussissent à cohabiter, à débattre et ainsi à guider les pouvoirs publics dans leurs décisions. Chacun des deux courants contribuent donc à la vie de la discipline en influençant la pédagogie en place.

Enfin l'on peut remarquer une troisième tendance qui traverse la discipline : les non-alignés. Ceci est visible dans l'extrait de l'entretien ci-dessus. Cette mouvance est aussi ressortie dans deux voire trois entretiens où les personnes ne se réclament ni de la mouvance Beitonienne ni

de la mouvance Apsésienne ou plutôt se reconnaissent dans certaines revendications émanant des deux camps précédemment cités mais n'étant pas d'accord sur tout.

« La liste inter-ES elle sert un peu au sans voix, au sans organisation je sais pas, donc en gros ce qui était intéressant sur la liste inter-ES c'est qu'il y a tout le monde, mais y a aussi des apsesiens qui sont là bien sûr. ». (A7)

Les non-alignés partagent a priori des idées des deux camps mais n'apportent pas de visions claires à porter et ne se revendiquent pas comme une troisième influence possible pour les SES. C'est une troisième voie qui ne dit pas son nom ou qui ne dit pas son existence en quelque sorte.

Cependant ces tendances font front dès lors que la discipline se retrouve attaquée par son environnement externe. Elles s'accordent ainsi sur le fait qu'il faut défendre cet enseignement à tout prix.

5.2. L'APSES et la défense des Sciences Economiques et Sociales :

Un des premiers résultats visibles dans les entretiens a été de mettre en avant le rôle de l'APSES dans l'aspect défensif de la discipline. Alors qu'aujourd'hui, les critiques se font moins pressantes à l'égard de la filière ES (qu'elles soient issues des milieux universitaire, politique, médiatique ou syndical) on aurait pu s'attendre à une transformation du discours des enseignants (tout comme celui de l'APSES) vers une valorisation de la filière et de la discipline. Ceci apparaît comme marginal si l'on s'en tient au ressenti des professeurs de SES et ceci ne revient quasiment jamais dans les entretiens que nous avons pu réaliser. Ils reconnaissent d'abord un rôle de défense de la discipline bien avant de la promouvoir.

« Parce que c'est une assos (rire) parce que c'est une assos de défense des SES. Moi ça a d'abord été ça quand même » A1

« Euh ce qui m'a motivée c'est que pour moi c'était, je dirais l'organisation, l'association qui défendait le plus la... la discipline. Qui s'est le plus battu et qui a obtenu le plus de... je dirais de résultats, pour que notre discipline soit... soit... comment dire pas laissée de côté mais... mais ne soit pas... qu'elle soit pérenne et disons que si on regarde l'évolution de la discipline

euh... euh... les conditions de travail se sont dégradées, mais l'APSES s'est battu et... et elle a su au moins dans les années 90, défendre la discipline, c'est plus difficile aujourd'hui, ça a été plus difficile sur les dernières réformes. Mais c'est au moins l'association qui nous a permis de nous faire entendre. » A5

« Donc le côté quand même euh défense d'un certain esprit des sciences économiques et sociales donc de ce qui faisait quand même la spécificité de notre matière, c'est-à-dire la dimension économique, sociale, donc ça c'est vraiment le point positif de l'APSES, c'est de défendre un peu ce côté spécificité de notre matière, euh dimension sociologique euh et pas simplement euh l'économique. » A8

Même dans le dernier extrait l'on ne nous parle pas de mettre en avant la spécificité des SES, de promouvoir cette spécificité, de valoriser la filière. Ce champ lexical de valorisation est souvent écarté au profit du champ lexical du combat, de la défense.

Cette perception est peut être lié aux actions passées de l'APSES où elle a agi pour que les SES existent et les a renforcées à chaque lutte qui est apparu. C'est donc en partie lié à l'histoire de l'APSES et celle des SES qui sont entremêlées puisque les grandes avancées en faveur de cette discipline ont souvent été obtenues grâce au groupe de pression que forme l'APSES (voir l'influence sur la modification des nouveaux programmes). La discipline s'est construite par la lutte, les mobilisations et l'APSES a été un acteur majeur de celle-ci ce qui explique que le rôle premier de l'APSES, qui est perçu par les professeurs de SES, soit défensif.

Elle défend la discipline par rapport à son environnement extérieur. C'est une fonction qui lui est reconnue par les professeurs membres ou non membre de l'association. En effet les SES ont depuis, leurs créations, étaient l'objet de critique et d'attaque de la part des politiques, des universitaires, des syndicats patronaux. Ainsi l'APSES agit pour défendre la discipline, les filières et les professeurs qui y sont rattachés. Son action est perçue comme telle par les professeurs que nous avons pu interroger et c'est un des points positifs reconnu l'association.

A cet égard, une professeure membre de l'association souligne bien cette fonction de défense vis-à-vis des pouvoirs publics :

« Euh, veillez à ce que la discipline ne soit pas trop malmener au niveau national par les pouvoirs publics. Euh Je pense qu'elle remplit vraiment cette mission. Je pense qu'on est bien mieux défendu même que d'autres discipline où il n'y a pas cette richesse-là. Par exemple pour

les nouveaux programmes les actions menées par l'APSES ont porté leurs fruits sur l'allègement du programme de terminale. C'est, c'est une grande richesse quoi. » (A9)

Dans la tentative d'orienter le programme l'APSES voulu maintenir une vision pour la discipline qui se retrouve par exemple dans les regards croisés où l'on retrouve l'idée de bi-disciplinarité. Pour autant elle a aussi permis d'améliorer le sort de ses adhérents et plus largement des professeurs de sciences économiques et sociales en obtenant un allègement du programme donc en améliorant d'une certaine manière les conditions de travail. De plus le fait que ce soit une association de professeur plutôt active est aussi mentionné dans l'entretien de A1. La comparaison est ainsi faite avec d'autres associations de professeurs moins « médiatiques » et qui n'ont pas la même capacité à se faire entendre à trouver des échos chez les décideurs. Ainsi deux professeurs disent au sujet de l'APSES que c'est « une minorité active » car elle ne rassemble pas tous les professeurs de SES, pour autant elle parvient à se faire entendre et elle est donc efficace dans la protection des SES.

Cependant la lutte contre les pouvoirs publics semble avoir changé d'ordre car cette discipline est moins remise en cause par les décideurs dans le fait qu'elle puisse exister. Elle se poursuit, à présent, sur l'orientation de l'enseignement de SES ou sur des conditions de travail. La défense se fait moins par un conflit visible, ouvert mais l'APSES est à présent capable de dialoguer : elle est devenue un interlocuteur à part entière pour les pouvoirs publics concernant la discipline et notamment dans le domaine pédagogique avec le ministère ou bien l'inspection.

« Oui alors au cours de ma carrière y a eu beaucoup d'attaque contre euh les sciences économiques et sociales euh y a eu euh, je me souviens plus bien mais à différents moment y a eu des attaques, absorption, par euh, éco-gestion, euh oui en fait c'était enlever des atouts à la filière, effectivement pour doter d'autres filières, y a eu hein que ce soit des gouvernements de gauches ou de droites, y a eu à chaque fois, et je trouve que l'APSES a toujours euh assez mobilisé, pour intervenir pour aller rencontrer les ministres, y a eu vraiment des actions qui ont été menées. Alors j'en ai plus vraiment hein mais je sais qu'au moins trois grosses mobilisations au cours de mes de ma carrière. » A12

Cette défense l'APSES l'organise et l'a aussi organisé contre des attaques émanant d'un environnement externe autre que les pouvoirs publics et notamment de certaines organisations syndicales patronales ou bien politique puisque selon les professeurs interrogées les critiques émanent des universitaires ont cessé depuis les années 1980.

« Je serais certainement plus heureuse si on avait pas besoin de l'APSES. Parce que je me dirais qu'on n'aurait pas une discipline qui est systématiquement remise en cause par les majorités qui arrive au pouvoir. **Par euh... par les lobbies entrepreneuriaux.** » A6

« Ces attaques elles proviennent d'où... de toute part, après effectivement, on a souvent dit c'est le Medef, on fait des raccourcis tout ça, mais elles proviennent... ba on est une discipline politique je crois euh... tout est politique peut être on peut se dire mais on est une discipline où effectivement c'est pas la même chose euh.... De penser la société en terme marxiste, c'est pas la même chose de penser la société comme les marginalistes ou comme les néo-classiques euh... Friedman voit pas les choses de la même manière que euh... Keynes que euh... voilà enfin je pense euh... fff les attaques elles viennent du fait que ba c'est de l'économie politique et que forcément y a des aspects politiques et y a une vision de l'économie [...] Les attaques oui elles viennent des organisations plus ou moins patronales, syndicales défendant les patrons, alors après c'est jamais très clair, l'an dernier, le sujet de bac qui sort c'était sur, c'était sur les conflits sociaux comme cohésion sociale, alors euh directement des murs s'élèvent alors que de toute façon en SES, moi je dis toujours le but du jeu c'est que les élèves ils comprennent, ils apprennent, ils soient capables de hum... de comprendre et d'expliquer ce qu'est, ce qu'est euh... ce que sont toutes les théories.» A7

« Matthieu : Ces attaques émanent d'où particulièrement ?

A13: Ba tu sais du monde politique des médias, ouais du monde politique certains qui pensent que bon ! Voilà faut pas trop faire réfléchir les gens. » A13

Ce constat revient à plusieurs reprises, que les professeurs soient membres ou pas, et le regard sur cette action de l'APSES est tout à fait positif sur ce sujet. Ces critiques sont en partie lié à la diversité des savoir transmis par les SES où sont confondu plusieurs disciplines, plusieurs façon de penser et même plusieurs courants de pensées propre à chaque discipline. Il n'y a souvent pas une seule vérité en SES et cette nébuleuse contribue peut être à faire naître les critiques dans l'opinion. Aussi ces critiques s'appuient souvent sur le fait que les SES ont souvent été enseigné en lien avec une vision politique et idéologique qui n'est plus ou moins présente actuellement. Dès lors l'APSES a toute sa place pour déconstruire les préjugés

portant sur la discipline et ainsi affirmer un peu plus les SES comme une discipline solide, pérenne.

Cependant certaines personnes interrogées trouvent que l'APSES ne va pas assez loin dans cette défense à l'égard de toutes les attaques externes. C'est ce que souligne l'extrait suivant :

« Peut-être davantage de visibilité, peut-être davantage d'information mais ça on devrait le dire à tous les syndicats [...] de faire en sorte qu'il y ait quelque chose au niveau de la communication de l'information dans l'ensemble des établissements peut être.

Boris: Par rapport à ses actions?

A2: Pour voir ce qui est proposé. Oui Par exemple. J'ai cité deux exemples de ce que l'APSES a fait. Mais il n'y a pas que ça. Il y a d'autres choses. Euh peut être avoir davantage de visibilité sur ce qu'ils ont fait et donc ce que ça apporte dans la vie de la discipline.

Boris: Qu'est-ce que ça apporte du coup dans la vie de l'association?

A2: Peut-être qu'on soit davantage fédéré. [...] Et euh ça pourrait aussi être le rôle de l'APSES quoi de de peut-être davantage alerter de mobiliser les collègues de science éco et de leur donner des outils des outils de réflexion, j'ai failli dire des armes euh par rapport aux autres sections et par rapport à ce qui peut être fait dans les établissements. Vous allez me dire c'est le rôle de l'inspection. Oui, c'est ce qu'ils sont en train de faire. Mais ça peut aussi être le rôle de l'APSES voilà. Comme c'est fait aussi dans les autres corps, je pense à l'histoire, à la philo euh voilà.

Boris: D'accord. Ils pourraient être plus actifs de ce côté-là?

A2: Oui, que peut être les professeurs de sciences éco aient le sentiment de participer aussi à un collectif, à quelque chose. Qu'ils ne soient pas tout seul. Parce que dans beaucoup d'endroit ils ne sont pas nombreux. Ils sont un, ils sont deux. Ça peut être plus difficile. Se sentir perdu face à la masse de prof de maths de profs de science physique.

Boris: Elle pourrait être un lien, un relai?

A2: Oui voilà, un lieu de communication, un lieu d'échange, d'écoute, euh et tout en étant peut être offensif quelque chose qui ne peut pas se faire au niveau de l'inspection mais peut être à notre niveau. »

Ainsi elle pourrait être plus agressive dans la défense de la discipline par rapport aux autres disciplines avec qui elle est en concurrence directe au lycée (les disciplines de la filière S puisqu'elle représente la filière la plus couru de l'enseignement général). Ce rôle-là pourrait lui revenir car étant une association disciplinaire elle pourrait se permettre des attaques vis-à-vis des autres disciplines que les IPR disciplinaires ne peuvent pas faire ostensiblement puisqu'ils représentent aussi d'une manière générale la direction de l'éducation nationale. Pour cela la communication de l'association pourrait être plus décentralisée comme par exemple à l'échelle du lycée. Cette critique adressé à l'APSES, qui pourrait être encore plus interventionniste, est le fait de professeur en fin de carrière qui ont souvent connu d'autre lutte donc il pourrait s'agir d'un effet de génération.

De plus si l'on s'en tient au fait qu'il y ait moins d'attaque à l'encontre de cette discipline et que l'on analyse cet extrait, l'on voit clairement que le champs lexical de la lutte, du conflit reste très présent comme en témoigne l'expression suivante « *donner des armes* ». La valorisation de la discipline est mise en arrière-plan et vient donc après cette volonté de défense par rapport aux autres disciplines.

Enfin, l'APSES apparait aussi comme peu novatrice dans ses modes d'actions (dans le choix des répertoires de l'action) et parfois pas assez engagée dans la lutte comme témoigne A4 :

« Et en particulier moi où j'étais sur des lignes très différentes de l'APSES, c'était que je pensais qu'il fallait jouer sur la possibilité de boycott du baccalauréat de la correction des copies. Et euh l'APSES n'a jamais sérieusement envisagé n'a non plus sérieusement organisé de véritable consultation sur ces mode d'action. [...] ils sont très consensuels»

L'APSES ne va donc parfois pas assez loin dans son engagement selon certaines personnes interrogées. Mais toutes lui reconnaissent cette utilité de défendre la discipline au plan global contre les attaques externes dont elle a pu et peut faire l'objet.

5.3. Un rôle plus large qu'une simple association disciplinaire :

Le statut juridique de l'APSES est clair : c'est une association. C'est ce qui lui permet d'exister et d'agir en nom propre. Cependant, les actions qu'elle porte sont parfois perçues comme étant proches de celles d'un syndicat propre à la discipline des S.E.S. selon la perception qu'en ont des professeurs de SES (membres ou pas). En effet 3 professeurs sur les 13 interrogés font cette confusion. De plus un autre l'assimile à une corporation. Donc 4 personnes interrogées sur 13 voient en l'APSES quelque chose qui dépasse la simple fonction d'association. Bien que notre échantillon ne soit pas représentatif il semble que cette perception soit tout de même assez répandue dans ce corps d'enseignement. L'APSES aurait donc un rôle effectif qui dépasse celui d'une association classique en agissant pour l'intérêt des professeurs de SES.

« Si tu veux, moi quand on m'a parlé de l'APSES je l'ai plus vu comme un syndicat, j'ai d'abord vu ça l'aspect voilà défense des intérêts de la profession » A1

L'on voit clairement dans cet extrait que l'amalgame fait entre l'APSES et un syndicat n'est pas tout à fait anodin car un des premiers aspects qui ressort de cette association c'est cette défense de la discipline comme vu ci-dessus mais ici on souligne l'aspect défensif de la profession comme l'on pourrait le voir dans les médias lorsqu'une organisation syndicale appelle à la mobilisation pour défendre une profession particulière. La suite de ce même entretien apporte alors un autre éclairage :

« A l'APSES on va te dire qu'on est pas un syndicat. Juridiquement on n'est pas un syndicat. Tu vois à la limite par exemple un syndicat par exemple le SNES c'est les profs quel qu'il soit. L'APSES c'est les SES, ça fait penser à une corporation en fait. Parce que c'est que nous et on défend nos steaks mais c'est pas un syndicat enfin sur le papier c'est pas un syndicat » A1

L'APSES par son organisation se rapprocherait donc plus d'une corporation ce qui pourrait s'expliquer par son statut d'association d'une tranche des professeurs du second degré. L'APSES dépasse le cadre de défense de la discipline pour apporter un plus à ses adhérents et en général aux professeurs de SES. Dans ses agissements, la distinction entre l'APSES et un syndicat est toujours aussi confuse en témoigne cette remarque *« enfin sur le papier c'est pas un syndicat*. Le flou persiste aussi dans l'extrait de l'entretien suivant où tour à tour les mots syndicat, désyndicalisation et corporatiste sont utilisés par une professeure non membre de l'association pour qualifier la situation récente que vit l'APSES :

« En fait, comment dire euh, pendant des années euh l'activité de l'APSES a beaucoup décliné, c'est à dire que l'APSES, je crois, a subi euh un peu la même chose que l'on retrouve dans les autres syndicats, une désyndicalisation euh importante, euh un désintérêt des collègues pour l'APSES qui est souvent perçue comme corporatiste enfin voilà. Donc c'est vrai qu'il était de plus en plus difficile pour les collègues à l'APSES de mobiliser autour des sciences éco. » A2

Par conséquent la perception des professeurs de SES par rapport à l'organisation qu'est l'APSES peut apparaître confuse que l'on soit membre ou pas de l'association. Ici l'analyse est faite sur le manque de dynamisme de l'association dans la région comme étant lié à la même crise que touche le syndicalisme en France. Et d'autres entretiens soulignent cette hésitation quand il faut définir le rôle de l'APSES :

« Sur le contenu des programmes oui, on l'a vu sur les programmes récents avec une volonté de contourner euh les programmes officiels. Après l'APSES ne va pas changer ma façon de faire cours dans le sens où je me conforme au programme officiel et pas au programme de contournement euh notamment le programme sur Sesâme euh en première. Je vais sur le site Sesâme je regarde ce qui est fait je prends parfois des activités mais par contre je suis le programme officiel donc en ce sens euh l'APSES ne va pas influencer ma pédagogie. Après au niveau national l'APSES a un rôle parce qu'on est sur **le syndicat majoritaire qui représente la discipline enfin pas le syndicat euh je fais un lapsus. Euh sur l'association, je pensais au lobbying, l'association qui représente.** Après je partage pas toujours forcément leur position mais globalement je trouve intéressant. Je trouve qu'il y a des débats.

Boris: Pourquoi tu aurais pu faire ce lapsus ?

A3: Non plus par rapport à cette volonté d'influencer, de représenter les intérêts des adhérents.

Boris: L'APSES peut donc apparaître comme un syndicat ?

A3: Peut-être. » A3

Ici la personne interrogée s'aperçoit de sa confusion pour définir le statut de l'APSES et explique pourquoi elle a pu la faire. C'est, semblerait-il, parce que l'APSES, dans ses agissements, se comporte comme un syndicat en cherchant à défendre les intérêts personnels de ses membres (ce qui n'est pas en théorie le but premier d'une association).

Cependant tout le monde n'a pas cette vision dans l'association et certaines personnes distinguent clairement cette association et l'organisation syndicale.

« Tu as des gens à l'APSES qui tiennent vraiment à la distinction qui « non on n'est pas un syndicat » Mais moi, ba disons que, euh je vois plus ça comme l'association des professeurs de SES vraiment c'est notre groupe avec beaucoup de solidarité et de ressources mais bon ils défendent aussi la discipline donc quelque part... Alors ils défendent la discipline et pas les professeurs de SES. Si tu t'intéresses à la définition de syndicat association. Après je ne suis pas spécialiste de la question. Après je m'en fou que ce soit un syndicat ou une association »

A1

Pour la personne interrogée la distinction n'est pas nette contrairement à d'autres collègues membre. En effet elle se sert de la justification que l'APSES défend la discipline pour la différencier d'un syndicat mais en défendant la discipline on défend aussi des heures et donc les professeurs qui doivent donner ces heures de cours. Donc là aussi la distinction est confuse. Cependant le trésorier de l'APSES Toulouse distingue clairement APSES et syndicat en s'appuyant sur les statuts de cette dernière.

« On est pas quand même, ni dans un syndicat, on a pas cette prétention là, même si parfois on nous le reproche. D'avoir une posture un peu syndicale, d'aller rencontrer les... on a pas dans nos statuts cette euh cette vocation à être un syndicat. On défend une discipline pas une profession, on la défend en parallèle, mais on a pas à défendre la, le corps d'une profession, la profession c'est professeur qu'on soit prof d'histé géo de maths etc. Par contre on a essayé de de d'améliorer la qualité de travail euh... sur le programme de SES. » A10

Ici la distinction semble claire puisqu'il s'appuie sur les statuts de l'association. Mais elle n'est pas si évidente à la fin puisqu'on nous mentionne clairement que les conditions de travail ont été améliorées grâce à l'action de l'APSES. Le but premier de l'APSES n'est donc pas de défendre une profession comme cet extrait le mentionne mais la discipline SES. Pour autant, en retour les professeurs de SES en bénéficient et c'est peut être aussi pour cela que le doute existe autour du statut officiel de l'APSES.

Une des explications possibles à cette confusion non systématique mais qui existe, est le fait qu'il y a des passerelles entre les organisations syndicales et l'APSES. Ainsi, certains membres

dirigeant l'APSES possèdent une double casquette en étant aussi assez influent dans une organisation syndicale des professeurs du second degré.

« Elle est un interlocuteur, elle est une institution, qui peut servir d'interlocuteur expert auprès des syndicats et pour relayer la voix des spécificités de cette discipline-là. Comme il existe des associations de professeurs de mathématiques, d'histoire géographie, de lettre.

Matthieu : est-ce qu'il existe des connexions entre...

A6 : Entre l'APSES et des syndicats enseignants ? Oui il y a des gens qui sont au bureau de l'APSES qui sont aussi des syndicalistes à des positions assez hautes au SNES par exemple. Donc au bureau de l'APSES au bureau national les gens qui représentent l'association sont aussi très souvent des syndicalistes euh.... Au sens large quoi, enfin...

Boris : Plus vaste que leur rôle associatif ?

A6 : oui voilà. » A6

Cet amalgame entre APSES et syndicat se trouve par conséquent entretenu par le mélange des deux équipes dirigeantes. Ceci peut entraîner des façons similaires de s'organiser, de se faire entendre et adoptant ainsi les mêmes répertoires de l'action collective (C.TILLY) que ceux adoptés par les syndicats. Ceci peut aboutir à une certaine confusion chez les adhérents comme les entretiens semblent le souligner puisque 30% des personnes interrogées reconnaissent explicitement un rôle plus large que la simple défense de la discipline.

5.4. L'APSES : l'identité des professeurs de SES :

Cette association contribue toujours à créer du lien entre professeurs de SES, ce qui était un de ses buts puisqu'elle avait pris la suite des stages de Sèvres qui voulait créer un corps de professeurs de SES. En effet, cette identité des professeurs de SES véhiculé par l'APSES ne paraît pas être lié (comme au début de la discipline) à une formation partagée par l'ensemble des professeurs de SES (même si de nombreuses personnes sont passées par l'IUFM notamment dans la classe d'âge plus récente). Ceci s'explique par le fait que les parcours de formation des personnes interrogées sont assez diversifiés bien que notre panel soit réduit : droit, sciences

économique, philosophie, science politique, commerce. Par conséquent l'unité, le sentiment de se sentir proche, la solidarité ne provient pas d'études similaires. Ce n'est en tout cas pas un facteur explicatif suffisant. C'est pourquoi l'APSES, tout comme les stages de Sèvres au départ, semble jouer un rôle dans la construction de cette identité de professeur de SES.

Comme nous l'avons vu dans l'introduction puis dans le premier point de cette partie, la discipline SES s'est construite dans des luttes contre les autres disciplines, contre les pouvoirs publics,... etc. Dès lors l'APSES a contribué à institutionnaliser la discipline en organisant ces luttes. Ainsi il semblerait que les personnes de la classe d'âge dépassant les 50 ans aient connu cette association à travers les luttes pour lesquelles elle s'est chargée de l'organisation afin de fédérer le plus largement les professeurs de SES dans ces mobilisations.

« Comment j'ai connu l'APSES, alors c'est... assez lointain, je pense à l'occasion de mouvements de défense des SES. Puisque j'ai participé à plusieurs... sans être pour autant à l'APSES d'ailleurs, mais euh... hum... le plus loin que je m'en souviens, le un des premiers mouvements de défense donc de la filière et de l'enseignement des SES, c'était lorsque j'étais au lycée de Muret et où on avait organisé, enfin on avait été un peu la cheville ouvrière, à Muret, d'un rassemblement, donc c'était lorsque Jospin était premier ministre, et on avait décidé, puisqu'à l'époque chaque fois qu'il y avait des mouvements sociaux dans le coin, tout le monde se allait à Cintegabelle, qui était son point de chute local, donc nous avions décidé d'organiser un cours sauvage de SES hum, en fait il y avait, c'est comme ça que j'ai connu l'APSES, y avait le lancement d'une euh journée de grève en fait, qui était une demie journée de grève puisque c'était un mercredi, au niveau national, donc qui était lancé par l'APSES. Et on s'était dit que vu le faible nombre euhm de profs de SES, ça allait quasiment passer inaperçu, donc on avait décidé de faire quelque chose de plus visible et donc d'organiser, comme je disais, un un cours sauvage de sciences économiques et sociales euh... à Cintegabelle, au bistrot euh qui était le... point euh normalement de... où Jospin allait régulièrement. Donc voilà. Et on avait, et je m'étais occupée je me souviens euh... avec Mr euh... avec Mr Abeille, on s'était occupé de prendre contact avec tous les médias, d'organiser, et en fait, et donc de d'appeler évidemment nos collègues de de tous les établissements environnants, et ça avait plutôt bien marché euh... on avait été plutôt bien relayé, et même en, à l'époque y avait des médias auxquels on avait pas du tout pensé, le bouche à oreille a fait que y sont venu aussi. Et donc voilà y avait eu un écho assez, et alors les élèves du coup avaient spontanément organisés une mini manif dans Cintegabelle ce qui était très drôle parce que bon (deux trois mots inaudibles) ... Et donc

voilà on avait décidé de faire un TD, je me souviens c'était euh, on avait des documents sur les coûts euh... à la le, graphique comparé le coût de la main d'œuvre en indice entre la Corée, la France etc. Voilà, et on montrait en fait, le but c'était de montrer voilà quel était le contenu de notre travail puisque à l'époque le ministre de l'éducation nationale, Allègre, avait dit que euh, que les SES en fait c'était une vaste plaisanterie, enfin rien de sérieux, donc on a voulu montrer vraiment le contenu de nos cours, et le et la démarche précise qu'on utilisait lors des TD voilà.

» A11

Bien que n'étant pas membre de l'APSES cette professeure a pris part aux mobilisations de cette association quand le besoin pour la discipline s'en est fait ressentir. La critique d'HIRSCHMAN émise à l'égard du modèle utilitariste d'OLSON semble donc justifiée ici puisque le calcul coût avantage ne peut pas expliquer cette mobilisation-là : elle n'est pas membre de l'APSES, elle aurait donc tout à avantage à laisser faire l'association et profiter des bénéfices obtenus et pourtant elle prend part à la mobilisation. Par conséquent il y a des considérations autres que rationnelles qui entrent en compte telle le fait que des proches se mobilisent (voir l'action de Sainte Gabelle où ce sont les professeurs d'un même lycée qui se mobilise), des gratifications symboliques (reconnaissance de la part des autres professeurs ou des élèves), une solidarité entre membres du même corps professoral. La mobilisation semble donc une manière de réaffirmer l'identité commune de ces professeurs là et de signifier son appartenance.

Aussi, on retrouve l'idée dans l'entretien de A2 de connaissance et de construction identitaire de la discipline à travers les luttes. A travers chaque mobilisation importante (souvent porté par l'APSES) il semblerait qu'il y est une recrudescence d'une affirmation identitaire commune, que cela ravive une mémoire collective partagé par les professeurs de SES. Ainsi A10, bien qu'étant plus jeune, cite l'exemple plus récent de la réforme du Lycée qui l'a poussé à adhérer à l'association. Ces moments forts dans la vie de la discipline contribue donc à forger son identité en rassemblant les professeurs de SES autour d'une même cause, mettant parfois de côté certaines divergences pour faire front vis-à-vis d'attaques extérieures (comme nous avons pu le voir dans le premier point). On retrouve ainsi l'idée émise par Daniel GAXIE que l'on prend part à la mobilisation afin d'être intégré socialement et être reconnu par les autres comme faisant partie du même groupe.

Cette construction identitaire semble aussi fortement liée aux ex-IUFM (devenu aujourd'hui ESPE) et ou à l'année de stage durant laquelle la plupart des personnes interrogées, qui y sont

passées depuis leurs créations, ont eu connaissance en ce lieu de l'association et de son rôle dans la discipline. En effet 5 personnes interrogées sur les 13 (soit 38%) avec lesquelles nous avons pu nous entretenir expliquent que l'un de leur formateur leur a parlé de l'APSES. Il y a sûrement ici un effet de génération à dégager puisque les IUFM existent depuis 1989 et donc une petite partie des personnes interrogées arrivant actuellement en fin de carrière ne sont pas passés par de tel centre de formation et par conséquent n'ont pu avoir connaissance de l'APSES par ce biais-là.

« L'APSES je l'ai connu à l'IUFM. Heu à l'IUFM où une de nos enseignante nous avait parlé d'une liste de diffusion donc qui s'appelait la liste inter ES qui était euh gérée je crois par l'académie de Lyon et en même temps on nous avait parlé d'une association qui existait pour les professeurs de Sciences économiques et sociales. J'ai adhéré à l'APSES et à la liste inter ES » A3

« euh Je pense que j'ai connu l'APSES dès mon stage euh à La Rochelle parce que ma formatrice disciplinaire euh était membre de l'APSES et euh assez engagée dans l'asso donc j'en ai entendu parlé assez rapidement euh tout de suite » A4

Ce dernier professeur interrogé ajoute :

« Il y a eu une séance sur l'histoire de la discipline et l'APSES a été mentionnée à ce moment-là » A4

Ces séances, où est évoquée l'histoire des SES, permettent de transmettre quelques marqueurs identitaires de la discipline tel la date de création, les grandes luttes et donc montre par conséquent l'importance qu'a eu l'APSES dans ces mobilisations ou dans ces temps forts de la discipline. L'APSES est donc aussi un marqueur identitaire de la discipline qui est transmis au professeur par le biais de ces séances puisque l'APSES et les SES apparaissent alors fortement liés. L'on retrouve ce témoignage dans l'entretien de A1.

Donc l'année de stage et l'IUFM semble aussi jouer un rôle dans la construction identitaire de la profession en transmettant une histoire connue de tous et en faisant connaître la communauté la plus importante des professeurs de SES.

De plus, l'APSES peut même être considérée comme un passage obligatoire pour s'intégrer dans la profession, comme un rite initiatique. A13 utilise la notion de socialisation professionnelle pour justifier son adhésion à l'association.

« Euh... socialisation professionnel. Bo tous ceux qui gravitaient autour de moi y été donc à un moment donné on franchit le pas et euh mais bon voilà c'est euh (rire !) » A13

On retrouve dans cet extrait un effet d'imitation qui est présent dans quelques-uns des entretiens. On devient membre car les personnes dont on se sent proche et dont on partage les opinions sont membres. La thèse de Mc ADAM paraît donc confirmée ici tout comme dans l'entretien de A6 qui justifie aussi son implication dans l'association par le fait que des proches y soit également. La proximité avec des membres adhérents de l'association peut donc aussi être un facteur explicatif de la participation dans l'association soit parce qu'elle renvoie une image positive de celle-ci soit parce que le contrôle social exercé par les collègues devient si fort que la personne est conduite à l'adhésion pour se conformer à la norme communément admise dans ce métier.

De même A3 justifie son adhésion de la manière suivante :

« Euh pour essayer de comprendre la discipline et son organisation on va dire euh par rapport à la gestion nationale et en même temps euh pour avoir accès à des mutualisations de collègues » A3

Ceci permettrait donc de maîtriser le fonctionnement de la discipline, les normes à respecter, identifier les différents courants afin de mieux maîtriser son rôle de professeurs de SES vis-à-vis des élèves (grâce à l'aide pédagogique qu'elle apporte) mais aussi vis-à-vis des collègues (par la maîtrise des tendances, d'un discours défendant une vision pour la discipline) et donc le terme de « *socialisation professionnelle* » trouve ici toute sa pertinence. L'APSES serait donc une institution permettant une socialisation secondaire efficace afin de se conformer au rôle de professeurs de SES auprès des différents interlocuteurs de l'institution scolaire. Elle transmet les codes nécessaires que l'on doit maîtriser afin d'être intégrée dans la discipline. Ainsi elle permet le partage d'une identité commune à tous les professeurs de SES. Cependant ceci a été peu mentionné durant les entretiens. Par contre si on s'en tient à une analyse quantitative concernant le profil des adhérents, on s'aperçoit que sur les 8 personnes pour lesquelles nous avons des données disponibles, 7 sont devenues adhérentes au cours des 3 premières années

de carrière (année de stage comprise) soit 87,5%. Même si notre échantillon n'est pas représentatif de l'ensemble des professeurs de l'académie (8 professeurs sur les 35 membres de l'APSES dans l'académie de Toulouse), il apparaît donc que le début de carrière est corrélé positivement (sur notre échantillon) avec le fait d'adhérer à l'APSES ce qui pourrait s'expliquer par ce besoin de « *socialisation professionnelle* » cité un peu plus haut afin d'être intégré plus facilement au sein de ce corps d'enseignant, l'APSES permettant l'apprentissage de normes et valeurs admises au sein de la discipline ce qui permettrait une maîtrise accrue de ces codes par le jeune professeur. Ainsi ce que Daniel GAXIE avait pu étudier pour le militantisme semble confirmer sur ce point : l'on retrouve une dimension d'intégration sociale qui est présente à travers cette association.

Aussi, l'APSES permet de créer du lien entre des professeurs qui peuvent se trouver esseulés dans le quotidien de leur métier car peu nombreux dans les établissements et surtout dans une région comme Midi-Pyrénées où les zones urbaines sont peu nombreuses et donc les lycées généraux de grandes tailles sont aussi peu nombreux. La possibilité de se retrouver à plusieurs professeurs de SES sur un établissement est donc réduite et ainsi l'association permet de garder un contact privilégié avec des collègues qui partagent le même métier, les mêmes doutes au quotidien, d'échanger avec ces derniers et ainsi de moins se sentir isolé. Il semble ainsi qu'il existe une véritable communauté de professeurs de SES membres de l'APSES. C'est ce que remarque A9 en poste dans un lycée en zone rurale :

« Euh voilà, c'est un bon moyen d'échanger avec des collègues, sachant que moi je me sens un peu isolé parce que le collègue qui est là cette année donc il n'était pas là l'année dernière enfin ça a changé donc c'est difficile de créer une relation et tout ça et en plus il n'est là qu'une journée et demi par semaine euh dont une demi-journée où moi j'ai pas cours donc finalement il n'y a qu'une journée où l'on peut se croiser et c'est la journée où moi je suis à fond donc on se voit très peu quoi. Donc je ne peux pas vraiment échanger avec des collègues. Donc l'APSES ça me semblait être un moyen de pouvoir le faire au moins par le biais de la liste de diffusion. »

A9

Cette remarque a été aussi mentionnée par A2 qui, durant sa carrière, a pu tester la condition de professeur en zone rurale. L'APSES permet donc de lutter contre l'éloignement de certains de ses membres grâce au TIC et au lieu de se retrouver avec un corps de professeurs dispersés, clairsemé sur le territoire (comme c'est le cas réellement) il y a un véritable corps de professeurs de cette discipline. L'APSES favorise le partage de cet état d'esprit tout comme la cohésion de

ses individus. Elle semble donc remplir une des fonctions qui a expliqué son existence au début de la discipline.

« Il y a une solidarité entre les collègues. Tu ne te connais pas [...] mais tu sais que si tu as vraiment un besoin d'aides tu balance un mail sur internet et ça répond de suite, ça réagi. » A1

Etre membre de l'APSES agirait comme un marqueur identitaire permettant de reconnaître les collègues professeurs de SES ayant une vision similaire de la discipline et ainsi créer de fait une solidarité entre ses membres. C'est ce que souligne l'extrait suivant :

« Qu'on le veuille ou non, c'est une adhésion et c'est et c'est une forme de cohésion aussi. C'est-à-dire que euh... on se sent appartenir, à l'ensemble des professeurs de SES, voilà quoi... » A10

Ainsi par l'adhésion à l'APSES il y a une certaine forme de coercition qui se crée entre les professeurs de cette même discipline. Ils font partie d'un même collectif où la solidarité et l'entraide est présente pour appuyer la pratique de chacun, échanger sur ses problèmes. Le ressenti des professeurs fait ainsi état d'une certaine cohésion qui existe entre membre de l'APSES.

Mais l'APSES plus que de regrouper les professeurs de SES en une communauté, permet de développer des liens direct entre ses membres. A la question que vous apporte l'APSES A4 apporte la réponse suivante :

« J'ai parlé de son utilité et de ses fonctions donc elle m'apporte ça oui, elle m'apporte ça. J'ai aussi des potes à l'APSES, il faut bien avouer. Il y a aussi des gens qui sont mes amis. » A4

Donc plus que simplement relier des professeurs dans leurs pratiques professionnelles, elle contribue à ce que du lien social se crée en dehors de ce contexte. Cela est aussi mis en avant au cours de l'entretien de A1 qui dit au sujet d'une de ses collègues rencontrée à une réunion de l'APSES *« Maintenant on est amis sur facebook »*. Des relations peuvent donc se nouer en dehors du contexte professionnel ce qui renforce ce sentiment de proximité, de ressemblance et de solidarité qui peut exister au sein de l'APSES.

Il semblerait donc que l'APSES ait réussi à s'inscrire comme l'organisation représentant l'identité de la discipline car elle est aussi fortement liée à l'histoire de la discipline. Pour les professeurs interrogés elle est l'association qui la représente le mieux, que ce soit, à minima, à défaut qu'il en existe une autre d'aussi puissante. De plus, elle ne fait pas l'unanimité au sein du corps des professeurs de SES mais en représente tout de même le tiers ce qui est assez important. Les professeurs de SES lui reconnaissent une fonction déterminante pour la discipline en terme de défense alors qu'il y a de réelle divergence de point de vue au sein de la discipline. Que l'on soit d'accord ou pas avec ses prises de positions au sein de la discipline une des forces de l'APSES est d'avoir su faire l'union pour les SES.

Conclusion

L'on adhère donc à l'APSES pour plusieurs raisons. Elle offre des ressources matérielles importantes qui peuvent aider dans la pratique quotidienne du métier tel SESâme, le manuel pour les premières. Le fait qu'elle mette en relation des professeurs de SES permet aussi un échange sur les pratiques quotidiennes et ainsi d'améliorer son travail personnel (meilleure façon d'aborder le programme, une notion par exemple. Aussi certains adhérents peuvent adopter un comportement utilitariste ou consumériste à son égard ne payant la cotisation que pour avoir accès aux conseils et aux mutualisations des autres professeurs sans y participer, sans s'impliquer dans la vie de l'association. De même certains peuvent faire ce calcul afin de se constituer un réseau personnel qui une fois formé pourrait permettre de contourner l'association (car les personnes étant déjà en contact directement). Il y a également tout un aspect de l'APSES qui tourne autour de la mise en communs de travaux, la mutualisation de cours etc. on voit donc que les adhérents de l'APSES peuvent être tour à tour « consommateur » ou « producteur », déposer des travaux qu'ils ont fait ou en utiliser. Enfin les formations ou stages proposés par l'APSES reste un volet important de leur activité de service, notamment parce que cela met en lien des professeurs de sciences économiques et sociales qui ne sont pas forcément en contact habituellement.

Mais l'on n'adhère pas à l'APSES dans la seule volonté d'en profiter. On y adhère aussi pour qu'elle défende un point de vue et la discipline. Cette dernière défend, en effet, une vision de la discipline qui s'oppose avec celle prônée par Alain Beitone. Elle défend ainsi un certain esprit critique à développer, l'idée de bidisciplinarité, d'obtenir le savoir par l'interaction et en partant des objets. De plus les professeurs de SES lui reconnaissent une fonction de défense des SES contre des attaques externes qu'elles soient politiques, médiatiques, émanant des pouvoirs publics ou d'organisations syndicales patronales. Ceci est en partie lié à son histoire, l'APSES ayant contribué à institutionnaliser les SES comme une discipline à part entière. Aujourd'hui la discipline est moins critiquée, moins remise en cause et pourtant le champ lexical de défense pour parler de l'action de l'APSES reste très présent dans la bouche des professeurs de SES. Loin de parler de valorisation de la discipline, de la filière, ils vont même jusqu'à utiliser des mots comme le combat pour justifier le rôle de l'APSES.

De plus, le rôle de l'APSES est plus large que la simple défense de la discipline et elle agit parfois pour améliorer des conditions de travail ou pour défendre les professeurs de SES (dont certains sont adhérents). Ainsi, par ses agissements elle peut apparaître comme corporatiste ou bien comme remplissant des fonctions syndicales disciplinaires, bien qu'elle possède le statut d'association. Ainsi, quasiment un tiers des personnes interrogées lui reconnaissent un rôle plus large que celui d'une simple association.

Enfin l'APSES contribue à donner une identité au SES et aux professeurs membres conformément à ses fonctions initiales qu'elle avait reprise aux stages de formation de Sèvres. Comme la discipline s'est construite par la lutte, elle perpétue à travers certaines mobilisations cette mémoire de combat et de défense de la discipline qui va se retrouver chez les professeurs. Ces mobilisations sont aussi un moyen de fédérer le corps d'enseignement et donc d'intégrer plus fortement ses membres. A cet égard il semblerait que les IUFM (ESPE à présent) jouent un rôle pour véhiculer l'histoire de l'APSES et celle de la discipline qui sont étroitement liées donnant ainsi des références communes aux professeurs ou futurs professeurs. Elle joue aussi un rôle de socialisation professionnelle en transmettant des normes et des valeurs communément admises dans le métier, en permettant de comprendre les tenants et les aboutissants de la discipline contribuant ainsi à une meilleure intégration du néo-professeur. A cet égard, le fait que l'entourage soit membre de l'association pourrait expliquer que l'on y adhère aussi. Enfin, plus que simplement relier des professionnels, elle crée des liens affectifs qui peuvent dépasser ce cadre-là.

Dès lors, les entretiens que nous avons pu réaliser vont dans le sens de ce que remarquait Charles TILLY : les professeurs de Sciences Economiques et Sociales adhèrent à l'APSES en

faisant appel à différentes rationalités qui loin de s'exclurent, se combinent. L'aspect utilitariste est pris en compte mais des choses beaucoup plus subjectives pèsent également dans la réflexion de l'individu tel l'attachement à la défense de la discipline. Ces différents éléments entrent en compte dans le choix de devenir membre ou non.

Cependant, notre recherche présente plusieurs limites. Tout d'abord elle porte sur un nombre restreint d'entretiens puisque nous avons pu en réaliser seulement treize. Notre échantillon n'est donc pas représentatif de l'ensemble des professeurs de SES et nous ne pouvons pas généraliser notre analyse à cet ensemble. Par conséquent nous pourrions compléter cette analyse par une enquête quantitative portant sur un ensemble plus important de professeur de l'académie pour avoir un panel plus large sur lequel s'appuyer et donc avoir des résultats plus solides. Aussi nous avons effectué beaucoup d'entretiens concernant des membres de l'APSES et peu concernant des non membres ce qui fait qu'il y a un biais dans notre recherche. C'est en partie lié au fait que des personnes catalogués comme étant plus proche du courant défendu par Alain Beitone n'ont pas donné de réponse à nos demandes d'entretiens. Aussi pour avoir un panel exhaustif concernant les avis sur l'APSES nous avons envisagé d'interviewer Alain Beitone mais ce dernier n'a pas voulu nous accorder d'entretien donc ceci explique en partie le fait que nous n'avions pas pu obtenir énormément d'avis de non membre et peut être des avis plus critique l'égard de cette association. Enfin si nous avons pu récolter soit plus d'entretiens soit compléter cette analyse qualitative par une étude quantitative, nous aurions pu plus facilement dégager un profil type concernant les adhérents ou bien obtenir des caractéristiques plus solides concernant ces membres (statuts dans l'Education Nationale, catégories d'âge les plus représentée,...). Ceci nous aurait permis de consolider notre recherche en apportant des indicateurs montrant l'importance d'une caractéristique par rapport à l'autre ce qui ne nous est pas possible ou moins possible de faire avec une quantité aussi restreinte d'entretiens.

Aussi ce qui nous est apparu complexe c'est de rester assez neutre dans nos relances durant les entretiens. C'est assez difficile d'obtenir des réponses concises sans orienter la réponse en posant la question et donc il est possible que nous ayons parfois orienté certaines réponses au cours des entretiens par inadvertance ou par non maîtrise, au départ, du sujet. Effectivement cela apparaissait plus simple en ayant effectué quelques entretiens, afin de bien maîtriser les deux guides d'entretien. De même il a fallu s'adapter au public que nous rencontrions qui ne parlait pas au même rythme et qui n'approfondissait pas ses réponses de la même manière donc parfois nous avons pu, au début, nous contenter de réponse qui aurait

mérité surement plus de relance. A force de réaliser des entretiens, ceci nous a permis d'être plus efficaces dans nos relances et d'être plus neutre car nous avons pu nous roder la main.

Du fait du manque de temps qui nous faisait face pour réaliser les entretiens et la rédaction du mémoire nous avons fait le choix de réduire nos premières ambitions et nous nous sommes contentés d'analyser les motivations à l'adhésion pour cette association. Par conséquent certaines questions, que nous avons placées dans les guides d'entretiens et que nous avons posées, ne sont pas traitées dans cette analyse et mériteraient d'être étudiées plus spécifiquement.

Par exemple les moyens de communication utilisée par l'APSES pour transmettre des informations ou bien pour recruter de nouveaux membres ne sont pas étudiés dans notre mémoire alors que nous avons récolté les informations pour pouvoir le faire. C'est donc un parti pris d'avoir recentrer notre analyse en étant tout à fait conscient du temps qui était impartie. Les comparaisons entre académies posent le même problème car nous avons pu récolter que peu d'information (car des membres ont été adhérents de l'APSES seulement à Toulouse) et parce qu'elle n'apporte pas réellement un plus à l'angle d'attaque que nous avons choisi.

De même les questions portant sur les souvenirs avec l'APSES n'ont pas fourni réellement de résultats que nous aurions pu intégrer dans notre recherche car les personnes interrogées n'ont pas été nombreuses à répondre à ces deux questions donc cela était difficile à étudier et à comparer. La question portant sur les souvenirs négatifs en lien avec l'APSES et n'offre que très peu d'enseignement car peu de personnes ont apporté de réponse à cette question de manière directe (même si au cours des entretiens elles ont pu montrer leurs insatisfactions à l'égard de l'association).

Lors de la retranscription des entretiens nous avons décidé de ne retranscrire que les moments forts de chaque entretien et donc nous nous sommes privés d'un matériau que nous avons récolté volontairement car nous manquions de temps pour tous les retranscrire en entier. De ce fait nous avons pu passer à côté de certains points forts que nous avons écartés et qui aurait pu appuyer notre argumentation.

Ce travail de recherche est donc largement perfectible que ce soit d'un point de vue méthodologique ou en terme d'analyse.

Annexes:

Guides d'entretiens :

Guide d'entretien membre APSES

Ø situation personnelle :

Pourriez-vous vous présenter rapidement ? Votre parcours professionnel (nombre établissement fréquenté, nombre académie fréquentée, année en poste dans établissement, année entrée éducation nationale)

Depuis combien de temps enseignez-vous ?

Etes-vous syndiqué ?

Quel âge avez-vous ?

Etes-vous plusieurs professeurs de SES dans l'établissement ? Si oui, savez-vous si certains d'entre eux sont syndiqués et ou membre de l'APSES ?

Ø rapport à l'APSES :

Comment avez-vous connu l'APSES ? *Demander précisions sur le moment où ils l'ont connu (relance)*

Depuis combien de temps êtes-vous membre de l'APSES?

Qu'est-ce qui vous a motivé à adhérer à l'APSES ?

Quel regard portez-vous aujourd'hui sur l'APSES ?

Selon vous, quelle est l'utilité de l'APSES?

-Comment percevez-vous le rôle de l'APSES dans la vie de la discipline ? Comment vous situerez vous par rapport à l'APSES ?

-Percevez-vous que l'APSES joue un rôle sur l'aspect pédagogique de la discipline (contenu des programmes, en termes d'heure, ...) ?

Avec quel(s) membre(s) de l'APSES êtes-vous en relation ? Pour faire quoi ?/ Pour quoi ?

Quel est votre meilleur souvenir en relation avec l'APSES ?

Quel est votre pire souvenir en relation avec l'APSES ?

Ø Membre de l'APSES : vision rôle

Que faites-vous à l'APSES ?

Quel est votre degré d'investissement ? Vous sentez-vous impliqué au sein de cette association ?

-Pourquoi avez-vous pris du recul en termes d'implication ?

-Pourquoi investissez-vous plus par rapport à une époque ?

Avez-vous déjà eu connaissance d'un stage, une formation, une réunion organisée par l'APSES ?

-Si oui, avez-vous apprécié cette expérience? Et quel intérêt voyez-vous à celle-ci ?

Si vous avez travaillé dans d'autres académies percevez-vous des différences dans le mode de fonctionnement de l'APSES ? (en terme d'implication des adhérents)

Pouvez-vous nous en dire plus sur le fonctionnement national de l'APSES ?

Que vous apporte l'APSES ? L'APSES correspond-t-elle à vos attentes ?

Est-ce qu'il y a des choses qu'on pourrait améliorer ? Avez-vous le sentiment de pouvoir faire entendre votre avis ?

Ø APSES et moyen de communication :

Comment êtes-vous informé par l'APSES ?

Vous arrive-t-il de consulter le site de l'APSES ? *Si oui, pour quelle utilisation ? Si non pourquoi ?*

Vous arrive-t-il de parler de l'APSES avec des collègues qui ne sont pas membres ?

Dans quelle mesure l'APSES vous demande d'informer vos collègues non membre de l'APSES des initiatives de celle-ci ?

Par quel biais ?

-Dans le cas où cela est demandé faites le-vous ?

-Dans le cas où cela n'est pas demandé, pourquoi faites le-vous ?

Question de clôture : Connaissez-vous d'autres personnes que nous pourrions contacter pour nous parler de l'APSES ?

Guide d'entretien non membre d'APSES :

Ø situation personnelle (contexte) :

Pourriez-vous vous présenter rapidement ? Parcours professionnel (nombre établissement fréquenté, nombre académie fréquentée, année en poste dans établissement, année entrée éducation nationale)

Depuis combien de temps enseignez-vous ?

Etes-vous syndiqué ?

Quel âge avez-vous ?

Etes-vous plusieurs professeurs de SES dans l'établissement ? Si oui, savez-vous si certains d'entre eux sont syndiqués et ou membre de l'APSES ?

Ø rapport à l'APSES :

Connaissez-vous l'APSES ? Comment l'avez-vous connu ? Demander précisions sur le moment où ils l'ont connu (relance)

Avez-vous déjà été adhérent ?

- *Si oui pourquoi ne l'êtes-vous plus ?*

- *Si non pourquoi ne l'avez-vous jamais été ?*

Percevez-vous que l'APSES joue un rôle sur l'aspect pédagogique de la discipline (contenu des programmes, en termes d'heure,...) ?

Vous intéressez-vous aux déclarations de l'APSES et à ses prises de positions ?

- *Quelle opinion avez-vous sur les prises de positions de l'APSES (au sein de la discipline) ?*

Quel regard portez-vous aujourd'hui sur l'APSES ?

-Comment percevez-vous le rôle de l'APSES dans la vie de la discipline ? Comment vous situez-vous par rapport à l'APSES ?

Quel est votre meilleur souvenir en relation avec l'APSES ?

Quel est votre pire souvenir en relation avec l'APSES ?

Ø APSES et moyen de communication :

Etes-vous en contact avec des membres de l'APSES ?

-Lesquels ? Pour faire quoi ?/ Pour quoi ?

Connaissez-vous le site de l'APSES ? Y allez-vous régulièrement ? Quelles sections consultez-vous ?

Avez-vous déjà participé à une « action de l'APSES » (pétitions, réunions comme réunions d'information) ?

- *Si ou lesquelles ? Comment ? Avec qui ? Dans quel but ?*

Avez-vous déjà eu connaissance de formation ou de stage organisé par l'APSES ? Y avez-vous participé ? Avez-vous apprécié cette expérience ?

Question de clôture : Connaissez-vous d'autres personnes que nous pourrions contacter pour nous parler de l'APSES ?

Synthèses d'entretiens :

Entretien A1

Informations générales :

Concours en 2003 à Montpellier

Stage à Nancy

7 ans en Picardie (Beauvais) en poste fixe

2011 Tézédaire: Gaillac (remplacement à l'année), Congés maternité, Lycée Lapérouse

10ième année d'enseignement

Plusieurs professeurs sur l'établissement (3 dont 1 membre de l'APSES)

Syndicat:

« Oui, en plus de l'APSES, Oui. Au SNES »

Connaissance de l'APSES:

« Quand j'étais stagiaire en fait. Et j'avais un formateur qui était membre de l'APSES. C'est comme ça que j'ai connu l'APSES. »

« Il en a parlé au stagiaire en fait. Voilà parler de l'APSES dire ce que c'était. Oui, il était

formateur IUFM et prof en lycée. »

Depuis 10 ou 9 ans membre de l'APSES (passage à titulaire)

Motivation à l'adhésion: A1 a d'abord adhéré à cette association pour le côté défense de la discipline et représentation de celle-ci. Elle fait même l'amalgame avec une organisation syndicale pour décrire l'APSES au cours de l'entretien puis précise que c'est un peu une corporation. Elle met en avant le côté fédérateur de cette organisation. Elle a ensuite découvert le point positif que forme l'espace de mutualisation. Elle note toutefois de forte disparité selon les académies et notamment une moindre présence à Toulouse.

« Parce que c'est une assos (rire) parce que c'est une assos de défense des SES. Moi ça a d'abord été ça quand même »

« D'abord c'était ça. Tu vois faire partie d'une assos qui est quand même assez représentative. Puis tu en entends parler de l'APSES. Ils font des trucs pour défendre les SES. Enfin au départ c'est ça. »

« Après Il y a de gros avantage à l'APSES. Un site qui est super complet. Tu as un espace de mutualisation qui est vraiment dense, et tu as des collègues super réactifs sur la liste de diffusion. T'es pas seul! »

« Par rapport à Toulouse. Enfin c'était plus, oui c'était plus présent l'APSES (en Picardie). »

« En gros peut être que tous les profs picards était APSES. Enfin, je pense qu'on était nombreux prof de SES à être membre de l'APSES en Picardie du moins sympathisants. Ici tu ça se sent moins. Après j'étais plus intégrée en Picardie qu'ici. »

« Enfin tu la voyait plus. »

« Et puis tu sens qu'ici Toulouse euh c'est beaucoup plus marqué. »

« L'impression que j'ai, peut-être pas, peut être que, c'est que l'APSES est minoritaire. Et puis c'est plus marqué, tu vois. Il y a peut-être des individualités ou des conflits d'avant mais ça j'en sais rien »

Regard sur les actions de l'association:

« Super positif. (rire) Parce que, tu peux ne pas être d'accord ou pas mais au niveau de la réforme

du lycée. Euh voilà il milite. Ils sont quand même reconnu au niveau du ministère, Ils souvent reçu. Tu vois quand tu as des problèmes sur euh, bon au niveau des épreuves du bac ça n'a pas bougé mais sur les programmes de terminale et de première ça a été allégé et je pense que c'est grâce à l'APSES. En plus, tu vois, ils avaient fait passé une enquête au prof de l'APSES et qui pouvaient euh être diffusé aux non membres sur ce que tu arrivais à faire en première et terminale et ils sont arrivés au ministère avec de vrai données. Pas du vent. Voilà, avec des statistiques montrant que les programme tu avais du mal à les terminer et ça, ça a marché, tu vois.»

« Grâce à eux on est dans le tronc commun en seconde. On y est sans y être vraiment. Mais... disons qu'on est obligé de te choisir. Tu es en concurrence avec PFEG mais quand tu regardes les résultats c'est à peu près 80% ses et 20% PFEG. Donc du coup on touche plus d'élèves. Après euh ça, ça se discute. Par exemple François, il est contre en fait. Il y a des collègues de l'APSES bon qui se disent certes on en touche plus mais c'est des gamins qui n'ont pas choisi, tu vois, comme avant et du coup tu as des problèmes de discipline. Et après ils ont quand même obtenu ça, tu vois, mais la contrepartie a été chère à payer. C'est à dire que le volume horaire a été réduit par deux. Mais quand même je trouve qu'ils sont efficace »

« Ils font parler des SES. Et moi je trouve qu'ils nous défendent. Moi je me dis que si y'avait pas eu cette assos je ne sais pas où l'on serait. »

« Puis ils sont médiatique. Marjorie Galli elle est super dynamique. Tu vois, tu reçois le soutien d'autres assos de prof de fac. Toujours la même chose donc c'est que quand même euh... »

« Oui tu es soutenu tu as l'association française de science politique, ça existe ça, ce type d'association des gars comme PIKETTY euh qui soutiennent à chaque fois, tu vois. Puis sur le fait, tu vois, moi je suis d'accord avec l'APSES, qu'on soit une bi discipline finalement. Tu as le regard économique et social, moi j'estime que c'est essentiel et l'APSES l'a défendu ça. Après tu te retrouves avec des programmes avec des regards croisés, de ce point de vue-là l'APSES n'a pas réussi. N'empêche qu'elle défend ça donc tu te dis s'il n'y avait pas eu l'APSES est ce qu'ils existeraient. »

« Tu vois ça fait partie comme l'association des profs d'histoire géo, bon euh je pense qu'ils sont plus puissant encore, mais tu vois des trucs que tu entends parler dans les médias et ils font des trucs dans ta discipline. »

« Tu vois l'APSES, moi je trouve ça te donne des outils pédagogique et en plus elle défend ta discipline.

Boris: Donc il y a deux aspects?

A1: Tu as deux aspects. Après en premier moi j'ai adhéré pour l'aspect défense de la discipline, représentation de la discipline. Et après je me suis rendu compte qu'il y avait tout un tas de mutualisation. »

« Il y a une solidarité entre les collègues. Tu ne te connais pas [...] mais tu sais que si tu as vraiment un besoin d'aides tu balance un mail sur internet et ça répond de suite, ça réagi. »

« Des fois tu vois quand il y a une info ou un article. Il en a qui sont abonné à Médiapart et qui partage. »

Membre de l'APSES

Collègue de Gaillac (les trois à l'APSES)

« Ici t'es plus éloigné mais sur Paris c'est plus actif »

« Nous on peut pas faire des manifestations sur le plan national donc c'est pas possible. On est pas assez nombreux donc tu centralises à un endroit donc c'est Paris »

Rôle:

A1 a un rôle assez limité au sein de l'association. Elle mutualise peu mais par contre bénéficie fortement de l'espace mutualisation. Sur la fin de l'entretien, une explication semble se dégager: c'est en partie lié à un sentiment d'infériorité en termes de travail par rapport à des collègues qui mutualisent plus. Par contre si on adopte un point de vue dynamique elle répond plus à des questions posée sur l'espace. Cependant son rôle dans l'association reste limité à des activités sur cette plateforme.

« Rien (rire). Non, alors moi je mutualise pas euh be je pense plus parce que j'ose pas trop euh mutualiser. Je ne suis pas quelqu'un de super sûr de ses contenus. Enfin je n'estime pas avoir les

compétences pour tu vois mutualiser mes cours. Donc je mutualise pas. Peut-être que je le ferai eh un jour mais pour l'instant j'ai jamais mutualisé. Par contre si y'a une question sur la liste que je peux répondre je le fait. Ça m'arrive aussi de demander des choses.

Je suis plus celle qui va piocher dans l'espace de mutualisation que celle qui va rajouter en fait. Après s'il faut signer une pétition, ça je vais le faire ou s'il y a une journée lancée pour défendre les SES là je le fais. »

« A un moment donné, c'est comme quand tu es syndiqués, il te faut suivre sinon tu suspends ta cotisation ».

« Sur des questions sur des demandes de mut là je vais répondre »

« Ça moi je vais répondre après ça peut être des questions sur les contenus sur le programme là je vais répondre »

« Tu vois là en fin d'année il y en a qui se sont pris la tête pour réviser le programme de première. S'il te reste des heures. Et euh tu remarques c'est souvent les mêmes contributeurs, les mêmes noms qui reviennent et euh voilà donc du coup ils ont une habitude et tu te mets des barrières »

Évolution:

Elle ne se voit pas s'investir beaucoup plus dans l'association car cela lui semble être chronophage. Cependant, elle pense se mettre à mutualiser de façon plus importante.

« Je réponds peut être un peu plus. Euh je pense qu'au début, tu es inondé de mail, il faut le savoir. Tu vois depuis ce matin je dois être à une vingtaine de mail. Puis après tu commences à les lire mais tu oses pas forcément répondre, tu vois, parce qu'il en a qui ont des billes sur le site. Mais maintenant là oui, je me suis peut-être un peu libérée de ce côté-là. »

« Après je pense que mutualiser ou participer un peu plus ça prend du temps et tu en a pas forcément, tu as tes cours à préparer, tu as un gamin, tu as d'autres priorité aussi tu vois. Euh même avec un gamin tu peux bosser mais l'APSES ça passe un peu après »

« Oui mais j'y vais pas. (rire) Tout les ans tu as une assemblée générale et ça tourne donc là cette année c'est Marseille et ça va être le week end tu 13 14 juin et euh donc c'est pas forcément le bon moment pour nous d'y aller mais je pourrai y aller parce que je pense que c'est sympa »

« Non parce que ça c'est toujours fait loin et puis parce que il n'y a pas de collègue de l'APSES qui a manifesté l'envie d'y aller. »

« Là-haut l'APSES était proche de l'inspection et elle était super visible dans les réunions. Ici c'est pas le cas. »

« Je crois que j'ai reçu qu'un seul mail de l'APSES de Toulouse depuis que j'y suis »

« Je pense que les relations sont compliqués. Voilà je pense qu'il y a un gros clivage et que l'APSES n'est pas majoritaire. Tu vois le discours de X qui est quand même, maintenant il représente l'inspecteur et il a pas du tout un discours pro APSES. Alors que l'inspecteur là-haut tu sentais qu'il avait une sympathie pour l'APSES [...] du coup, tu vois, quand tu avais une réunion pour le bac ou des formations, il te laissait parler de l'APSES. Si l'APSES avait un mot à dire il n'y avait pas de souci.»

« Après ça fonctionne comme un syndicat. Enfin tu as plusieurs tendance à l'APSES et tu te positionnes, la tendance majoritaire va l'emporter. »

« Tu n'as jamais eu de conflit, jamais deux candidats pour la présidence de l'APSES. C'est très collégial.»

Apport personnel: L'APSES répond tout à fait à ses attentes qui étaient surtout de défendre la discipline, la profession. Puis elle a découvert l'outil pédagogique qu'offre cette association.

« Ah oui, be oui moi je t'ai dit l'aspect contenu ça a été le bonus en fait. Parce que j'avais pas du tout envisagé euh, moi si tu veux j'ai été assez tôt quand même, après ça c'est histoire familiale, sensibilisé au fait de se syndiquer.

Si tu veux moi quand on m'a parlé de l'APSES je l'ai plus vu comme un syndicat, j'ai d'abord

vu ça l'aspect voilà défense des intérêts de la profession et c'est après que je me suis rendu compte. Puis en plus, tu vois, depuis dix ans ça devient de plus en plus gros, enfin gros, le site de mutualisation est de plus en plus important enfin au début il y avait beaucoup moins de chose. Maintenant tu as tout sur tout, tout ce que tu veux.»

« A l'APSES on va te dire qu'on est pas un syndicat. Juridiquement on est pas un syndicat. Tu vois à la limite par exemple un syndicat par exemple le SNES c'est les profs quel qu'il soit. L'APSES c'est les SES, ça fait penser à une corporation en fait. Parce que c'est que nous et on défend nos steaks mais c'est pas un syndicat enfin sur le papier c'est pas un syndicat »

« Tu as des gens à l'APSES qui tiennent vraiment à la distinction « qui non on n'est pas un syndicat » Mais moi, ba disons que, euh je vois plus ça comme l'association des professeurs de SES vraiment c'est notre groupe avec beaucoup de solidarité et de ressources mais bon ils défendent aussi la discipline donc quelque part... Alors il défend la discipline et pas les professeurs de SES. Si tu t'intéresses à la définition de syndicat association. Après je ne suis pas spécialiste de la question. Après je m'en fou que ce soit un syndicat ou une association »

« Après ils ont des positions, tu vois le SNES a toujours défendu l'APSES »

« A1: L'APSES a un certain poids. Il y a combien de prof de SES.

Boris: 4000.

A1: Il y en a 1500 adhérents. Pour nous ça fait beaucoup mais à l'échelle de l'éducation nationale ça fait rien. Pour certaines choses tu as besoin de l'appui d'un syndicat car il est plus au fait des rapports de force politique. »

Communication :

« Les mails. Après tu as une revue euh APSES info mais euh je la reçois mais tu as très peu de numéro. C'est une revue où tu as des infos sur la vie de la discipline et des interviews euh ou deux trois page sur un auteur des contenus pédagogique. Mais euh là tu vois ça fait un moment que je ne l'ai pas reçue. Tu en as très peu. Sinon par mail ou le site de l'APSES. »

« Non, après euh moi je le fait pas. Je sais que là-haut ma collègue à Beauvais systématiquement on avait une tézédaire et elle donner le bulletin d'adhésion dans le casier mais ça moi je m'y refuse. [...] De toute façon on ne te le demande pas. Seul truc qu'on va te demander de voir les collègues qui n'ont pas ré adhérer de leur demander. »

« Aussi ce qui fait l'appât du truc c'est que l'espace de mutualisation tu y as accès que si tu es adhérent, donc je pense aussi qui en a qui ont une visions un peu utilitariste même moi au fond un peu. »

Entretien A2

Informations générales :

Après trente ans: statut de maître auxiliaire pendant 5 ans

Capes ensuite

Est resté sur l'académie: -titularisé sur Foix

- Lycée Théophile Gautier et Marie Curie de Tarbes
- La Borde Basse à Castres
- En Ariège: complément de service à Saint Girons et Mirepoix
- Toulouse Lautrec, Raymond Nave Pierre de Fermat, Saint Sernin
- Cugnaux et Muret
- Actuellement à Saint Sernin

-Enseigne depuis 1987

Syndiqué depuis 1980 avant même statut maître auxiliaire

A été élu pour le SNES au conseil de discipline et conseil d'administration. Donc des responsabilités dans le monde syndical.

Plusieurs professeurs de SES: 5 dont trois titulaires avec un contractuel et 1 professeur de prépa qui donne aussi des cours au lycée. Non membre de l'APSES

Connaissance de l'APSES: A2 n'est plus membre de l'APSES mais elle l'a déjà été et elle a

participé à plusieurs mobilisations. Elle en a appris l'existence par ses collègues au début de sa carrière.

« Oui tout à fait puisque moi-même j'ai été à l'APSES mais au tout début de ma carrière. »

« Non seulement je, je connaissais l'APSES dès le début mais j'ai pris participé dans les premières années euh à des actions de l'APSES euh à des manifestations à des demandes d'entretien au rectorat qui avaient été initié par l'APSES pour la discipline. »

« Be j'allais dire tout simplement, par les collègues de Science éco qui euh. Alors pas à Saint Sernin et à Fermat mais dès la deuxième année je suis parti à Tarbes et les collègues étaient très syndiqués que ce soit, surtout à Théophile Gautier mais aussi à Marie Curie puisqu'un collègue était au SNES très impliqué l'autre au SGEN tout autant impliqué. Et ils étaient aussi pour la plupart membre de l'APSES ou très proche de l'APSES. Donc moi-même étant syndiqué donc voilà c'est venu très naturellement. Et puis il faut pas oublier que l'année où j'étais à Tarbes il y avait déjà des menaces sur l'existence de la filière. »

« Donc c'est plutôt à Tarbes que j'ai su euh voilà qu'il y avait l'APSES que j'ai commencé à participer. Puis c'est un peu plus tard en 1992 quand j'étais à Raymond Naves parce qu'alors là à Raymond Naves il y avait tout simplement alors je ne sais pas si elle était présidente ou trésorière de l'APSES pour notre académie. Voilà, qui était donc professeur de science éco, qui était au aussi au SNES, très active et qui s'occupait de l'APSES, c'était elle qui avait le compte de l'APSES. Voilà donc euh j'ai participé à différente action, demande d'entretien au rectorat, on a été reçu donc avec elle. »

Pourquoi ne plus être membre: A2 n'est plus membre de l'APSES. Cela est lié à des divergences concernant la vision sur les nouveaux programmes et certaines positions notamment d'élargir l'accès au SES en seconde. Elle fait l'amalgame entre l'APSES et une organisation syndicale. Elle reconnaît cependant l'importance de son existence pour pouvoir exister face aux autres disciplines.

« En fait, comment dire euh, pendant des années euh l'activité de l'APSES a beaucoup décliné c'est à dire que l'APSES je crois a subi euh un peu la même chose que l'on retrouve dans les autres syndicat, une désyndicalisation euh importante, euh un désintérêt des collègue pour

l'APSES souvent perçu comme corporatistes enfin voilà. Donc c'est vrai qu'il était de plus en plus difficile pour les collègues à l'APSES de mobiliser autour des sciences éco. Donc elles s'y sont, je dis elle car c'était beaucoup des femmes, elles s'y sont épuisé. Et donc au bout d'un moment c'était compliqué. Euh ensuite les menaces, vous allez être professeurs de science éco il y a toute la partie sur les conflits et les syndicats, on sait aussi que les moments de mobilisations parce qu'il y a quelque chose à défendre on va euh comment dire attirer fédérer des gens et puis s'il y a moins de chose à défendre c'est moins fédérateur. On va le retrouver au niveau de l'APSES. Je pense qu'il y a tout ça. Donc pendant des années l'APSES n'a plus existé. (sic: pour Toulouse)[...] Disons qu'il y a des personnes qui ont repris l'APSES sur l'académie il y a quelque années, euh bon j'ai été recontacté etc... mais ça ne m'a plus intéressé. Parce qu'aussi je me sens moins proche syndicalement euh des thèses qui ont été défendu. Je suis moins d'accord avec des positions, pas les positions par rapport à l'existence des SES leurs rôles etc... mais davantage après les positions qu'ils ont pu prendre par rapport aux nouveaux programmes etc... là en revanche je ne suis pas du tout d'accord. Donc je ne me sentais pas du tout, je n'avais pas envie de reprendre ma carte. »

«Enfin voilà c'est plutôt un désaccord par rapport au programme donc des positions qu'ils ont prise, par rapport au bac par rapport au programme que je n'ai pas comprise [...] notamment sur le fait que le nouveau programme serait plus libéral que l'ancien. Enfin moi je ne suis pas du tout d'accord »

« Par exemple je me souviens c'est Beitone oui qui est venu présenter les programme de première et de seconde. Conbemale c'est Francis son prénom qui s'occupe de l'APSES notamment est intervenu à plusieurs reprise durant la présentation de Beitone et bon je sais que j'étais davantage d'accord avec les positions de Beitone que celle de l'APSES là-dessus. En même temps c'est peut être intéressant d'avoir une association qui soit forte surtout forte par rapport aux autres corps qui sont plus puissant que nous et qui font du lobbying de façon plus importante que nous.

Boris: Vous pensez à...?

A2: A l'Histoire forcément puisque chaque fois que notre discipline a été menacé elle a été menacé notamment par les maths l'histoire et éco gestion bien sûr voilà. Pour des raisons différentes mais c'est souvent venu d'eux. »

« Ça je n'en sais rien du tout euh Je ne sais pas. Mais ils ont dû en avoir un peu puisque finalement quand ils se sont battus au niveau de l'APSES donc contre euh les nouveaux programmes ils ont avancé un certain nombre de choses et ils les ont obtenues. Enfin ils ont peut-être pas obtenu tout mais dans les modifications des nouveaux programmes ce sont des modifications, il me semble je me trompe peut être mais il me semble que ce sont des modifications qui allait dans le sens de ce que eux qu'ils demandaient.

Donc euh. Et par exemple si on prend le fait que l'enseignement en seconde se fait sur l'ensemble des élèves, euh donc obligatoirement sur l'ensemble des élèves donc ça, ça allait dans le sens de ce que l'APSES a demandé. Ce qui m'a fait dire comme beaucoup de vieux comme moi, pour demander ça il ne fallait pas avoir connu la période que nous les vieux nous avons connu à savoir la période où tous les élèves de seconde faisait deux heures de SES en seconde et où c'était une véritable horreur.

Boris: Pourquoi?

A2: Be c'est ce qu'on retrouve cette fois ci avec une heure et de moins plus aggraver du fait qu'il y a une demi-heure de moins. Donc ce qu'on pouvait pas faire en deux heures imaginez aujourd'hui avec une heure et demi et en plus avec le changement des élèves. Be c'était compliqué parce que c'était quelque chose de totalement obligatoire euh donc c'était pas un choix mais bon vous allez me dire que les maths et l'Histoire géo c'est obligatoire, c'est pas un choix. Euh mais nous c'était aggravé du fait que malgré tout finalement à l'arrivé notre avis les notes, ce qu'on disait n'avez pas un impact faramineux sur les passages et les choix d'orientation des élèves et que le, le troisième trimestre et encore nous avons de la chance car ça n'arrivait qu'au troisième trimestre be beaucoup d'élèves faisait tout et n'importe quoi car ce n'était pas leur choix d'orientation [...] donc c'était compliqué et pour tout le monde et pas seulement avec les gens qui débutaient mais même des collègues aguerris »

Prise de position: « Elle ne s'intéresse pas vraiment aux prises de position de l'APSES. »

Elle porte un regard critique sur les points cités précédemment mais estime les personnes qui s'en occupe.

« Be je les lis oui mais elle ne m'intéresse pas vraiment. Elle m'intéresse moins. Souvent elles m'énervent voilà. Parce que je suis quelqu'un qui montent souvent au rideau. Donc voilà, ça me

fait souvent monter au rideau (rire).

Boris: Donc vous avez une vision plutôt négative sur leurs prises de positions?

A2: Sur les positions de politique générale. Pas sur la vie de la discipline et tout. Et en plus les gens qui y sont, ils sont tout à fait estimables. Dans ce qu'ils font il ont du mérite aussi euh pour défendre la discipline et pour chercher à la promouvoir. Euh en revanche je suis moins d'accord sur leurs position on va dire de politique générale, sur l'enseignement »

Regard aujourd'hui: Elle a un comportement utilitariste par rapport à l'APSES et même de free rider selon OLSON c'est à dire qu'elle bénéficie des formations proposées par l'APSES sans en être membres.

« J'en ai plus vraiment. Je sais que ça existe.

Boris: D'accord mais pas de positionnement particulier par rapport à...

A2: Non, aujourd'hui par rapport à l'APSES c'est vrai j'ai honte en fait j'ai un peu le comportement de passager clandestin. C'est à dire que je suis consommatrice. C'est à dire que. En revanche ce qu'ils font de très intéressant qui ne se faisait pas avant c'est les conférences... puisque la conférence avec euh Michel GROSSETTI... euh l'APSES l'a faite avant même que euh l'inspection de Science éco la fasse pour l'ensemble des professeurs. Voilà et donc moi j'ai assisté à la conférence Michel GROSSETTI faite à Ozenne donc avant même que ça soit mis, euh avant l'année de l'entrée des réseaux sociaux dans le programme ES. Et l'APSES c'était dit c'est compliqué etc... au fait il y a des chercheurs qui travaillent là dessus qui ont publié là-dessus et ils ont eu l'initiative d'inviter Michel GROSSETTI pour faire ça. Donc moi j'y suis allée donc c'est en ce sens-là que je dis que je me suis comportée en passager clandestin et en consommateur puisque j'ai profité de quelque chose alors que je ne cotisais pas voilà. Et j'ai recommencé parce que l'année suivante ils ont fait la même chose avec quelqu'un euh pour le développement durable donc cette fois ci par rapport au programme de terminale et là aussi c'était même avant là aussi que l'inspection académique se dise il y a quelque chose de nouveau au programme donc ça serait bien qu'on fasse une formation au PAF euh puisque cette année que c'est au PAF. Donc l'APSES a eu un rôle moteur et très positif et intéressant. C'est à

dire s'intéresser à quelque chose de nouveau de le mettre en débat parce que les réseaux sociaux ça nous a posé problème. [...] Il ne faut pas oublier aussi que c'est suite aussi euh à cette conférence que Michel GROSSETTI a imaginé qu'il pouvait y avoir un partenariat entre eux chercheurs au Mirail et les professeurs et les élèves dans les lycées. Et cette expérience, cette grande enquête sur les réseaux sociaux a eu lieu cette année. Et c'est venu de là et c'est pas venu pas de l'inspection. L'inspection ensuite l'a repris. L'inspecteur nous a ensuite envoyé un message en début d'année pour nous inciter à nous inscrire dans ce euh projet. Mais tous les gens qui avait participé à cette conférence grâce à l'APSES je veux dire nous avons reconnu dans cette chose-là. Donc de ce point de vue-là c'est positif. »

Souvenir APSES:

« Si be notamment quand j'étais à Raymond Naves et ça remonte à très longtemps [...] il y avait eu des mouvements parce qu'il y avait des menaces sur la discipline et on avait fait une très forte mobilisation sur Toulouse en général et sur Raymond Naves en particulier et nous étions parti avec des élèves qui étaient très, très, très motivés avec leurs copies avec leurs cours euh puisque nous avons demandé une audience au recteur. Nous l'avions obtenu [...] des élèves y avait été puisqu'on voulait absolument que les élèves y aille aussi voilà pour montrer ce qu'on faisait en cours, la réalité de nos cours et ça, ça avait été une belle mobilisation. Voilà plus près de nous on avait fait aussi des initiatives place du capitole. Plus près de nous, alors ça c'était au lycée de muret, on était allé faire un cours à Sainte Gabelle puisque à l'époque il y avait Jospin et là pareil on était allé faire un cours pour alerter les autorités sur la discipline. Euh voilà, ça c'était de bons moments, c'était intéressant. »

Rôle de l'APSES: Elle souhaiterait que l'APSES soit plus active dans la promotion de ses activités afin de valoriser plus efficacement la matière et la filière. Elle souhaiterait aussi que l'association fédère davantage les professeurs de SES qu'elle ne le fait maintenant et soit plus agressive à l'encontre d'autre discipline en donnant des moyen de lutter aux professeurs.

« Finalement c'est un peu de ma faute, je sais pas trop enfin. Si je sais parce que je lis les messages que je reçois parce que je reçois toujours les messages en fait. Je sais qu'il continue à faire du lien puisqu'ils continuent à publier les prises de positions qu'ils ont. Euh ensuite quand

ils font des demandes d'audience que ce soit auprès des doyens chez nous, de l'inspection générale des actions qu'ils font. Donc euh ils ont ce rôle-là. Après au niveau des professeurs de Sciences économiques et sociales je ne sais pas si tout le monde sait que ça existe. J'en suis pas sûre parce que je crois enfin dans notre région on a jamais été très nombreux à être à l'APSES. Donc je sais pas trop. Après comme je disais toute à l'heure ils doivent bien avoir un rôle puisqu'ils ont été suivi donc ils ont dû avoir un certain poids, je ne sais pas.»

« Peut-être davantage de visibilité, peut-être davantage d'information mais ça on devrait le dire à tous les syndicats [...] de faire en sorte qu'il y ait quelque chose au niveau de la communication de l'information dans l'ensemble des établissements peut être.

Boris: Par rapport à ses actions?

A2: Pour voir ce qui est proposé. Oui Par exemple. J'ai cité deux exemples de ce que l'APSES a fait. Mais il n'y a pas que ça. Il y a d'autres choses. Euh peut être avoir davantage de visibilité sur ce qu'ils ont fait et donc ce que ça apporte dans la vie de la discipline.

Boris: Qu'est-ce que ça apporte du coup dans la vie de l'association?

A2: Peut-être qu'on soit davantage fédéré. [...] Et euh ça pourrait aussi être le rôle de l'APSES quoi de, de peut-être davantage alerter de mobiliser les collègues de science éco et de leur donner des outils des outils de réflexion, j'ai failli dire des armes euh par rapport aux autres sections et par rapport à ce qui peut être fait dans les établissements. Vous allez me dire c'est le rôle de l'inspection. Oui, c'est ce qu'ils sont en train de faire. Mais ça peut aussi être le rôle de l'APSES voilà. Comme c'est fait aussi dans les autres corps, je pense à l'histoire, à la philo euh voilà.

Boris: D'accord. Ils pourraient être plus actifs de ce côté-là?

A2: Oui, que peut être les professeurs de sciences éco aient le sentiment de participer aussi à un collectif, à quelque chose. Qu'ils ne soient pas tout seul. Parce que dans beaucoup d'endroit ils ne sont pas nombreux. Ils sont un, ils sont deux. Ça peut être plus difficile. Se sentir perdu face à la masse de prof de maths de profs de science physique.

Boris: Elle pourrait être un lien, un relai?

A2: Oui voilà, un lieu de communication, un lieu d'échange, d'écoute, euh et tout en étant peut être offensif quelque chose qui ne peut pas se faire au niveau de l'inspection mais peut être à notre niveau. »

Communication:

« Non mais je connais le sigle ».

« Je le consulte quand on nous envoie des messages en nous disant qu'il y a des choses. Sinon de moi-même jamais [...] j'y vais par le lien »

Retour stage, formation: A2 apprécie fortement les initiatives de l'APSES qui organise des formations avant celle du PAF. Elle les préfère car la parole y est plus libre et l'esprit critique est davantage présent ce qui permet de se questionner sur l'orientation du programme. Tout ceci n'est pas possible dans une formation du PAF.

« A totalement, totalement ça c'était justement très intéressant.

Boris: Pour l'aspect professionnel?

A2: Les deux. Professionnelle parce que c'était des parties nouvelles dans le programme. Sur des parties rajoutées. Et en même temps c'était intéressant parce que justement c'est une modification dans le programme parce que les réseaux sociaux c'est pas uniquement quelque chose qui a été ajouté au programme mais c'est quelque chose qui s'est substitué. Et donc euh beaucoup de collègues et notamment à l'APSES puisque ça a été une critique majeure portée à l'égard du programme ont eu une inquiétude sur l'orientation idéologique de ce nouveau programme. La raison de la disparition notamment sur les groupes sociaux etc... voilà. C'était intéressant parce que comme c'était organisé aussi par l'APSES il y avait la présentation et un débat et donc ces questions-là sont arrivées ces inquiétudes et on a pu en débattre.

C'était très intéressant parce que c'était plus, comment dire, plus ouvert et plus facile puisque c'était organisé par l'APSES et puis parce que c'était avec une volonté de se poser des questions d'un point de vue idéologique et politique. Puisque c'est l'APSES qui l'organisait. Alors que quand c'est fait dans le cadre du PAF, c'est pas pareil, c'est moins dynamique et surtout euh on y va pour savoir les contenus qu'on va devoir donner aux élèves. Donc euh les collègues qui

sont présents et qui s'inscrivent au niveau du PAF s'inscrivent surtout dans une volonté euh de voir qu'est ce qui est nouveau dans le programme et de voir comment traiter cette partie nouvelle. Voilà surtout si ce sont des choses qui sont nouvelles et que l'on a pas eu dans notre enseignement et dans notre cursus universitaire. [...] Euh Donc et donc on y va surtout pour la connaissance et pas forcément avec l'idée de se demander au fait qu'est-ce que ça veut dire idéologiquement, politiquement dans le programme par rapport à ce qu'on faisait avant ou pas. Voilà qu'est-ce que ça peut vouloir dire. Euh donc plus uniquement rester sur la connaissance. Or toute connaissance est forcément orienter, elle a un sens et donc c'est ça que j'ai trouvé aussi intéressant parce que tout le monde sans tabou a posé cette question-là. Alors qu'après moi j'ai bien vu quand il y a la présentation du PAF officielle [...] outre le fait qu'on est plus nombreux, la parole est moins libre. Même si on est pas d'accord avec enfin les interventions que font l'APSES. Ça va être plus facile d'intervenir [...] C'est peut-être plus facile d'échanger dans ce cadre-là. Parce qu'on y va aussi pour ça. J'étais aussi remonté par rapport à la disparition de l'ancienne partie. Et du coup c'était plus facile dans la formation de l'APSES. »

Entretien A3

Informations générales :

Enseignante en SES depuis 8 ans

Filières ES

DEUG économie gestion

Licence de sciences économique et sociales mentions SES

Maitrise SES

Stagiaire à l'Isle Jourdain

1 an à REIMS

Tézédaire depuis 6-7ans au lycée des Arènes et un autre établissement (Berthelot puis Ozenne)

Pas syndiqué

3 professeurs aux Arènes plus un professeur contractuels non membres de l'APSES

Connaissance:

Il semblerait que de nombreuses personnes aient connu l'APSES à travers leurs formations à l'IUFM. Donc l'APSES est peut être présenté comme étant un marqueur identitaire des professeurs de SES ce qui est peut-être en lien avec son histoire.

« L'APSES je l'ai connu à l'IUFM. Heu à l'IUFM où une de nos enseignante nous avait parlé

d'une liste de diffusion donc qui s'appelait la liste inter ES qui était euh gérée je crois par l'académie de Lyon et en même temps on nous avait parlé d'une association qui existait pour les professeurs de Sciences économiques et sociales. J'ai adhéré à l'APSES et à la liste inter ES »
Motivation: A3 est devenu adhérente par souci de « socialisation professionnelle » mais aussi pour améliorer sa propre pratique en ayant accès aux mutualisations d'autre professeurs (se juger par rapport à) et en mutualisant (avoir un retour sur son propre travail).

« Euh pour essayer de comprendre la discipline et son organisation on va dire euh par rapport à gestion nationale et en même temps euh pour avoir accès à des mutualisations de collègues »

« A3: Alors je ne suis pas un membre actif eh. Je suis vraiment membre mais je ne suis pas active dans l'association. J'allais quelque fois sur des réunions de l'APSES Toulouse. Bon après les horaires, les contraintes font que je n'ai pas pu y aller notamment l'année dernière. Euh sur l'APSES je peux tisser des contacts avec des personnes et c'est surtout les mutualisations qui m'aident beaucoup. Donc moi je mutualise et moi j'ai accès aux mutualisations des autres.

Boris: Tu mutualise beaucoup?

A3: Je mutualise alors. Alors je pense que je mutualise moins que d'autres collègues. Parce que c'est vrai qu'il y a tellement de mutualisations. Il y a vraiment des personnes très, très actives dans la mutualisation dans l'implication de la discipline. Moi je mutualise tant que je peux euh étant donné que j'ai travaillé dans un lycée donc au Arènes où avec les autres enseignant il n'y avait pas de travail en commun euh avec des enseignants qui partent à la retraite cette année donc qui ont lâché le travail depuis plusieurs années donc ça m'a permis vraiment de confronter ce que je faisais avec le travail fait par d'autres collègues. Et donc je mutualise parce que ça me permet d'avoir un regard sur les autres. Après je pense que je mutualise bien moins que d'autres.

Boris: Pourquoi tu le fais moins?

A3: Parce que parfois pas envie, parfois on est pas fier de ce qu'on fait. Parfois on se sert de travaux qui ont été fait d'autre donc on va pas re-mutualiser un travail euh qui résulte d'une appropriation déjà mutualisation. Après ça permet d'avoir un regard sur les cours des exos. Ça c'est très bien. Et ça permet de se confronter surtout aux autres.

Boris: Donc ça t'aide dans la construction de tes cours?

A3: Oui, ça permet d'avoir un retour avec une personne qui va vous dire, une personne qui se situe à Strasbourg comme Marjorie Gally qui va répondre sur un cours en disant « moi je trouve ça très bien, ah moi j'aurais rajouté ça ». Donc voilà ça permet d'enrichir le contenu des cours. Donc Ça c'est super.

Oui et puis ça me permet maintenant voilà il y a des personnes avec qui je peux rentrer en contact direct avec des personnes La dernière fois tu m'as envoyé ça, est ce que tu peux m'envoyer la correction. C'est arrivé là, la semaine dernière justement alors une collègue, je ne sais pas où elle est. Qui m'a envoyé un mail en disant un devoir de première, que j'avais envoyé, était très bien en me disant si j'avais pas une correction.

Situation par rapport à l'APSES:

« Membre, oui, je ne suis pas active, je ne participe pas au débat qu'il peut y avoir sur des questions de fonds par rapport à la discipline. Euh observatrice plus que vraiment leader »

Rôle sur aspect pédagogique: A3 met en avant le rôle que l'APSES peut avoir sur l'élaboration ou l'évolution des programmes même si elle ne partage pas toujours ses opinions. Elle fait un lapsus dans cet extrait

« Un rôle peut être de conseil, mais après un rôle sur les programme oui »

« Sur le contenu des programme oui, on l'a vu sur les programmes récents avec une volonté de contourner euh les programme officiel. Après l'APSES ne va pas changer ma façon de faire cours dans le sens où je me conforme au programme officiel et pas au programme de contournement euh notamment le programme sur Sesâme euh en première. Je vais sur le site Sesâme je regarde ce qui est fait je prends parfois des activités mais par contre je suis le programme officiel donc en ce sens euh l'APSES ne va pas influencer ma pédagogie. Après au niveau national l'APSES a un rôle parce qu'on est sur le syndicat majoritaire qui représente la discipline enfin pas le syndicat euh je fais un lapsus. Euh sur l'association, je pensais au lobbying, l'association qui représente. Après je partage pas toujours forcément leur position mais globalement je trouve intéressant. Je trouve qu'il y a des débats.

Boris: Pourquoi tu aurais pu faire ce lapsus

A3: Non plus par rapport à cette volonté d'influencer de représenter les intérêts des adhérents.

Boris: L'APSES peut donc apparaître comme un syndicat?

A3: Peut-être. »

Meilleur souvenir

« La première réunion sur Toulouse et également un stage qui avait été organisé par l'APSES Toulouse euh une rencontre avec un intervenant euh sur le développement durable et j'avais trouvé ça super bien. Non sur les réseaux pardon c'était Michel GROSSETTI qui était intervenu pour faire pas une petite conférence mais une intervention euh justement sur le nouveau programme de première et cette intervention avait été organisée par l'APSES Toulouse. Et j'ai trouvé ça très bien parce que ça nous avait permis d'identifier les membres de l'APSES sur Toulouse et en même temps d'avoir euh une intervention euh d'un spécialiste dans son domaine.

Boris : Donc il y avait l'aspect contenu de cours qui pouvait vous resservir?

A3: Oui et l'aspect relationnel

Pire souvenir:

« C'est l'abondance de message et parfois de discussion sur un mot employé ou mal employé et qui aboutissent parfois à des débats stériles.[...] Sur la liste de diffusion , il peut y avoir des débats euh qui se traduisent par une abondance de message sur la boîte mail et on lâche »

Rôle dans l'association

« A3: Je mutualise et je lis, je me renseigne et voilà je mutualise surtout et je prends les mutualisation des autres

Boris: Tu lis quoi?

A3: La lettre APSES info et j'essaye de me tenir au courant des débats mais je suis vraiment observatrice comme je le disais toute à l'heure. »

Stage, formation

« Connaissance oui parce que chaque année il y a le stage national. J'ai jamais été C'est à paris, c'est sur une période scolaire donc c'est pas forcément évident donc oui connaissance. Et oui j'ai assisté à euh une intervention faite par Michel GROSSETI et une autre sur le développement durable l'année dernière mais là organisé par l'APSES Toulouse. »

« Oui, oui, sur Toulouse oui. Beaucoup. C'est assez convivial, ça permet d'aller boire un verre après donc euh il y a cette sociabilité qui est mise en œuvre. »

« Le fait que ce soit une association qui permet d'être euh relié par mail permet finalement de passer outre les frontières. »

Apport Apses: Le véritable apport personnel de cette association pour A3 est le fait de pouvoir évaluer son travail et avoir accès à des ressources facilement. C'est un outil pédagogique dans la construction des cours et la pratique professionnelle en général.

« C'est vraiment un outil de travail pour justement se confronter dans la construction des cours, enfin confronter notre travail dans la construction des cours. C'est vraiment et même euh je dirais même surtout quand on est débutant dans le métier ça a été vraiment un appui, un soutien euh et une façon de se rassurer par le fait justement qu'on mutualise on a accès aux mutualisations des autres et ça permet vraiment de discuter avec d'autres enseignant si on a une question. On peut poser une question par mail et on a une réponse dans la minute qui suit euh c'est vraiment euh voilà un outil et une aide dans le travail. »

Implication à l'avenir:

« Peut-être plus tard. Là non parce que quand je vois le boulot que font les membres du bureau, je serai incapable de trouver le temps de faire ça. Ils sont quand même très, très actifs sur la rédaction de la lettre info euh, sur la gestion de l'association. [...] Ça demande vraiment un dévouement important et là je ne serai pas capable de donner tout ce travail-là. »

Communication

« Euh mail et la lettre info »

« Oui oui, très souvent. Là par exemple les sujets de bac qui sont tombés dans les centres étrangers, je sais que sur l'APSES euh je vais avoir accès à ces sujets. Je me prends pas la tête d'aller chercher sur d'autres sites. Je sais que sur l'APSES ça va y être.

Boris: Ça va être un moyen de retrouver de l'information?

A3: Voilà, je sais que l'APSES centralise toute les information en lien avec la discipline »

« Elle ne le demande pas. »

« Non, j'ai été syndiqué au SNES un peu comme tout enseignant débutant euh qui avait la pression de la mutation à qui on a dit euh qu'il fallait se syndiquer pour que les syndicat appuient la demande de mutation. Euh donc je me suis syndiquée au SNES euh et j'ai pas été très satisfaite. J'avais l'impression d'être syndiquée à une grosse machine qui finalement défendait des intérêts sans être forcément très proche euh de ses adhérents. Je ne me suis pas syndiquée la deuxième année et je ne me sens pas toujours très proche des idées du SNES. »

« A3: L'APSES c'est quand même très lié à la discipline. L'APSES défend avant tout les intérêts de la discipline.

Boris: Dans quelle mesure elle les défend?

A3: Par des positions biens précises dans l'adoption des programmes par des propositions »

« Je pense qu'elle a été écouté, entendu je sais pas. Après je suis peut-être un peu trop discipliné et conformiste mais euh notamment sur le programme de première, à partir qu'il y avait un programme national j'étais pas très favorable au fait de vouloir faire ce programme de contournement. C'est peut être mon côté moutonnier, trop discipliné [...] Il reprend le programme officiel on va dire un peu différemment. L'appeler programme de contournement parfois je trouve que c'est pousser un peu le débat »

Relai d'opinion

« Il me semble mais comme j'ai jamais vraiment pris part au débat, je ne sais pas si l'APSES a bien relayé. Donc il faudrait que je sois vraiment actrice de ces opinions à relayer mais là je ne

serai pas dire ».

« Oui il me semble que j'avais signé une pétition sur les nouveau programme ».

Entretien A4

Informations générales :

Poste Lycée Berthelot à Toulouse

Formation: Philosophie, Doctorat en SCIENCES sociales et politique à institut universitaire européen à Florence

Agrégation

Stage à La Rochelle

Un an en Région parisienne

Tézédaire dans l'académie puis en poste fixe

Depuis 1998 enseignant

49 ans

Non syndiqué

Connaissance APSES:

« Euh Je pense que j'ai connu l'PASES dès mon stage euh à La Rochelle parce que ma formatrice disciplinaire euh était membre de l'APSES et assez engagée donc tout de suite »

« Il y a eu une séance sur l'histoire de la discipline et l'APSES a été abordée à ce moment-là »

Motivation

« Je ne la connaissais pas très bien l'association bien sûr mais l'impression que c'était un instrument, un centre de promotion de la discipline donc je me suis dit que c'était une bonne chose que les enseignants y participe »

« Il y a plusieurs service que l'APSES rend. Euh La première chose, c'est une association professionnelle qui défend la discipline des SES qui promeut ces intérêts même s'il y a parfois des débats sur quel sont les intérêts de la discipline. Après euh l'APSES c'est beaucoup euh c'est

un réseau d'échange, ça je pense que c'est le deuxième point. Il y a euh de gros efforts de mutualisation, euh un site qui est riche et fourni, une liste de diffusion très animé donc c'est un réseau d'échange

Puis par ailleurs l'APSES c'est pas mal d'initiatives locales, des projets qui se mènent des conférences, qui peuvent se faire sous l'égide de l'APSES il y a donc du coup une dimension locale. Il y a aussi des stages de formation aussi nationaux donc l'APSES fait aussi de la formation continu. »

« Donc moi je suis allé régulièrement à des stages nationaux de l'APSES. Car c'est de bon niveau avec de bons intervenants et c'est sur deux journées généralement sur un des thèmes du programme officiel »

Rôle de l'APSES:

Hum alors hum Je crois que l'APSES a quand même pas mal d'influence. Euh Elle a euh pas mal de relai dans. Déjà elle a un rôle de communication vers l'extérieur donc au travers de ses relai je dirai de fait de son capital social. L'APSES connaît beaucoup de monde surtout dans le supérieur ou l'univers syndical. Donc de ce point de vue-là l'APSES c'est une des vitrines de la disciplines. Par exemple l'APSES peut écrire dans le monde, écrire des lettre ouverte

Après elle a un rôle de conseil, elle est consulté par les décideurs lorsqu'il est question des programmes, l'organisation de la discipline, soit spontanément, soit sollicité des rendez-vous auprès de l'éducation nationale ou essaye de porter ses messages. »

« Il y a un premier vis à vis de l'extérieur la relation de la discipline avec soit des médias soit du pouvoir. De ce point de vue-là, l'APSES répond point par point répond en général point par point aux attaques que la discipline peut faire l'objet. Il y a un tas de droit de réponse demandé par l'APSES. Euh donc elle joue un rôle de veille de ce point de vue-là.

Après elle a un second rôle qui est animation locale euh donc elle fait du lien entre les profs mais c'est très variable d'une académie à l'autre en terme de qualité de ce réseau. Il y a des académies où les profs reconnu influent et étant à l'APSES, il y a une vrai dynamique et du coup les taux d'adhésion à l'APSES sont très variables d'une académie à l'autre et euh du coup l'APSES n'a pas du tout le même poids d'une académie à l'autre ne serait-ce que sur les représentations et les idées des enseignants.

35 personnes à l'APSES Toulouse d'une année sur l'autre et c'est faible pour une grosse académie comme la nôtre (sur 200)

1500 adhésions à l'APSES sur 4500 professeurs en poste dans le public. On est entre un tiers et un quart.

Situation par rapport à l'APSES

« Be moi j'en suis adhérent de longue date. J'ai une opinion très positive de l'APSES. Globalement quand même je lui trouve un grand dynamisme. Le bureau national est dirigé par des gens compétent et qui ont du charisme. »

Je pense que c'est vraiment une association très dynamique et qui fonctionne vraiment bien. Après moi j'ai quelques insatisfactions de l'APSES qui tiennent au caractère très mesuré de ses modes d'action. C'est à dire que quand la discipline a été l'objet d'attaque dure de la part des milieux patronaux et avec une volonté de recadrage très fort de la part du ministère l'APSES avait probablement les moyens d'essayer des modes de revendication beaucoup plus forts. Et en particulier, moi où j'étais sur des lignes très différentes de l'APSES, c'était que je pensais qu'il fallait jouer sur la possibilité de boycott du baccalauréat de la correction des copies. Et l'APSES ne l'a jamais sérieusement envisagé non plus organisé de véritable consultation sur ces mode d'action. »

Explication fonctionnement Bureau National et Comité Directeur (formé par représentant locaux, de chaque académie = « des notables de l'action collective », pas consultation terrain, très normé)

« Autant je trouve que le BN fait un boulot considérable, autant le CD me semble un organe assez conservateur. »

Les réunions du CD on a l'impression que c'est par obligation.

Le CD était contre et n'a pas du tout jouer un rôle d'informations auprès des adhérents. Le BN est presque plus novateur.

Explication changement voulu par BN: aller vers quelque chose de plus empirique. Non suivi par CD

« C'est un peu le problème la démocratie dans les associations n'est pas toujours respecté mais c'est un truc mineur. Après il y a des trucs qui sont chiant à l'APSES. Vous avez l'AG de l'APSES, c'est un peu un cauchemar quand même car vous pouvez pas y discuter. Parce que les interventions sont décidées à l'avance. Cela fonctionne au tour de parole et donc chacun parle d'un truc de différents. Si vous essayez d'ouvrir votre gueule vous vous faites »

Les seuls présents à l'AG n'ont pas le droit de vote. Chaque délégation a un pouvoir de vote par rapport au membre inscrit. Et donc seuls les membres du CD votent à l'AG de l'APSES. Ça n'ont plus c'est pas terrible. Car si vous vous pointez à l'AG de l'APSES et que la personne qui est membre du CD qui représente vraiment la délégation décide que la vraie opinion des adhérents c'est pas la tienne ça sert à rien que tu y ailles.

Donc oui il y a des pesanteurs c'est une association difficile à faire tourner.

« Après l'APSES c'était une asso qui avait très mauvaise réputation dans une par de la discipline parce que étiqueté gauchiste et accusé par les ennemis de l'APSES d'être les responsables des attaques contre la discipline c'est à dire le radicalisme de l'APSES a souvent été pointé du doigt par les adversaires de l'APSES comme étant la cause des persécutions qu'on subissait c'est à dire en gros que c'était pas le MEDEF qui nous en voulait mais c'était l'APSES qui avait été si vilaine que c'était normal qu'on nous en veuille. Et donc il avait une, une critique euh qui consistait à dire que l'APSES était une institution figée qui tient qui a même fabriqué une pensée toute faite unique que les beitonniens ont appelé la doxa des SES et elle est tenue par des gens qui répète tout le temps la même chose depuis la création de la discipline. En réalité c'est totalement faux, puisque l'APSES est une association qui a très bien réussi la transition de ses fondateurs à la nouvelle génération. C'est à dire qu'en réalité les gens qui présente l'APSES comme étant verrouillée par un discours tenu par les fondateurs etc... c'est complètement puisque aujourd'hui les gens qui ont été à l'origine de la création de la discipline et construit le premier âge de l'APSES ils ont passé la main dans la continuité c'est à dire qu'il n'y a pas eu de rupture brutale mais ils ont laissé la place.

[...] Donc l'APSES figée dans son discours... Institutionnellement c'est faux elle a vraiment réussi à faire du passage de témoin. C'est pas si évident à faire pour une asso. La génération de 1968 ils ont pas réussi à le faire. L'apses ils l'ont bien fait.

« Il y a plusieurs critiques. Mais la première critique c'est qu'elle aurait pas su être neutre axiologiquement; Et la deuxième critique c'est que l'APSES aurait voulu inventer une sorte de troisième voie en science sociale qui ne soit ni de l'économie, ni de la sociologie et que c'est ça qui nous aurait aliéné le support des universitaire. Donc notre gauchisme, ou le gauchisme supposé de l'APSES aurait aliéné les milieux patronaux et donc les ministères qui sont influencé par ces milieux patronaux ; Et le et le et la prétention à créer une nouvelle discipline science économique et sociales nous aurait aliéné l'Université. Et donc privé enfin attaqué d'un côté, privé des soutiens publics et universitaires on aurait affaibli la discipline et on serait donc responsable de notre propre affaiblissement. Ça c'est le discours des beitonien, c'est la faute de l'APSES si la discipline est en danger. Là où le discours est ahurissant le la part des beitoniens c'est, en particulier d'Alain Beitone, c'est que c'est lui-même qui a fabriqué cet homme de paille qui a caricaturé ce discours avec un discours complètement caricatural sur l'APSES et qui a joué de ses réseaux pour faire passer auprès des universitaire cette image négative de la discipline.

Bref c'est une position complètement intenable, il a craché sur la discipline et il est allé, il s'est fait le portevoix pendant des années des errements supposé de l'APSES et ensuite en venant explique que ces errements expliqué les problèmes. »

« L'université aujourd'hui est sur des lignes proches de l'APSES.

Toute façon l'université est travaillé par des mouvements décroissement c'est à dire que la séparation disciplinaire n'est peut-être pas la meilleure façon de penser en science sociales et donc la multiplication des paroles en faveur d'un décroissement je dirai apporte de l'eau au moulin de l'APSES qui elle n'a jamais été pour le cloisonnement disciplinaire car c'est les beitoniens qui sont pour le cloisonnement disciplinaire. Alors après ça s'est décliné enfin je veux dire. Les beitoniens ont fait feu de tout bois en passant leur temps à critiquer les manuels, les erreurs en disant qu'ont été pas assez rigoureux qu'on comprenait rien etc etc... Et en face il y avait l'idée que si on rentrait dans le moule universitaire on aurait le soutien de l'université. Et surtout. Ben si vous voulait le calcul de beitonie a été le suivant. Notre vrai ennemi c'est le patronat. Et donc nous devons jouer l'université contre le patronat. Et donc pour jouer l'université il faut apparaître comme scientifique. Et donc il faut laisser tomber les références à la formation du citoyen etc... c'est pas ça qui est central. Ce qui est important c'est pas l'utilité de la discipline. C'est la science. La science existe il a des savoir, il faut les transmettre et c'est ça qui va nous mettre à l'abri des critique possible. [...]

C'est une protection purement illusoire. Et cette stratégie a induit un recul considérable. C'est à

dire que les profs de ses pouvait avoir un esprit critique sur, mettre en perspective des points de connaissance. Et aujourd'hui c'est vraiment plus le cas on a orienté la discipline dans il y a des idées qui sont incontournables et on doit transmettre ça aux élèves et ils recrachent et ça suffit. Si les élèves recrachent c'est suffisant La capacité a véritablement questionner, oui à avoir un esprit critique, à vraiment questionner et à utiliser une discipline contre l'autre a été bridé d'une manière très forte. »

« Si vous voulez pour résumer le beitonisme c'est un discours qui se tient mais qui est ahurissant car profondément anti démocratique. C'est à dire que fondamentalement c'est un discours ou les discours sont hétérogènes par nature. Il y a les discours reconnus légitime et il y a les autres, et les autres ne valent rien. Ou ils valent dans l'ordre du politique. Par exemple il; a une différence de nature même entre le discours de l'élève et le discours de l'enseignant qui lui-même n'est pas le discours de l'enseignant mais une transposition didactique c'est à dire l'état d'un discours scientifique à un moment donné. Donc déjà l'élève lui ne peut rien n'apporter à rien. C'est à dire que son savoirs ses expérience tout ça, ça ne vaut rien. Ar conséquent ce sur quoi les beitoniens se sont appuyé pédagogiquement c'est la dissonance cognitive. C'est à dire monter qu'il y a un problème avec les connaissances de l'élève en gros expliquer que la connaissance de l'élève par définition elle est mauvaise. Et que le seul travail, je dirai dans le beitonisme c'est montrer à l'élève qu'il s'est trompé. [...] C'est complètement anti démocratique car ça sous-entend que les gens ne savent pas spontanément. Mais le prof non plus. C'est un passeur. Chacun à sa place dans le beitonisme. Le prof est un passeur »

« Il y avait l'idée, chez l'APSES, qu 'on pouvait partir des objets. Ah non on part des théories. On part des idées qui sont là avant nous. C'est vraiment l'idée sur les épaules des géants. »

« Les objets n'existent pas. Et surtout la société n'existe pas! On peut pas apprendre donc il y avait eu une formule de l'APSES dans un de ses programme « apprendre à la société ». Et ça beitone a été rendu fou par cette formule parce que pour lui on peut pas apprendre les objets. On apprend une science qui décrit le monde. C'est pas possible d'apprendre directement le monde. »

« L'APSES dit qu'il faut partir des objets. C'est, les objets c'est des choses par lesquels les gens découvrent le monde les objets sociaux, les conflits etc. Il faut les prendre comme un tout

comme les gens les appréhendent. Après il faut utiliser différente grille. »

« Le fait de partir des objets ça a l'avantage de donner un caractère relativement intuitif et fondé sur l'observation à la réflexion. Sinon quand on part des objets on se dit on se dit euh. Quand on par des objets on fait un programme on dit les inégalités sont-elles suffisamment structurées pour aboutir à l'existence de classe sociale bien structurée. Dans le beitonisme on fait pas comme ça : on fait les théories des classes sociales. C'est à dire il y a un tel qui a dit un tel qui a dit, un tel qui a dit. Au lieu de partir d'une réalité, et de dire bon cette question nous intéresse est ce que vous pensé que cal existe mais non on dit les anciens ont pensé et peut être qu'on va arriver à une question vives pour aujourd'hui. Mais le point de départ obligatoirement c'est ce qu'a dit la théorie. [...] C'est sur que c'est moins en phase avec les questions que se posent les élèves, dans le monde dans lequel ils vivent aujourd'hui »

« La prétention de l'APSES de partir des objets a été l'objet d'une foule des critiques de la part des beitoniens.

Elle est complètement désincarnée. C'est vraiment le perroquet. T'apprends les IC par cœur tu as le baccalauréat. De toute façon c'est ce qui voulait c'est à dire qu'on ait un discours de taille modéré que les élèves puissent apprendre et s'ils le recrachent ils ont le bac. C'est vraiment ça l'idée. Et du coup il fallait sortir les sujets débats. Dans les disserte. Bon après il en a eu donc visiblement ça n'a pas marché. Mais quand ils ont recadré la disserte il n'y aura plus de sujet ou on peut répondre oui et non à la fois. En science ou on répond oui ou on répond non. »

Meilleur souvenir

« Je me suis baigné à Saint Malo à l'ag de l'APSES, au soleil couchant. C'était un moment magique, c'était en juin, l'eau était bonne. Il y avait de la convivialité. Tout l'APSES était à l'eau. Derrière ils avaient organisé un buffet sur la plage.

Mauvais souvenir: « Durant la même AG, les débats.

Rôle:

« Je suis au bureau de la régionale. Je me suis un peu investi à une époque. J'ai remonté l'APSES locale.

« Oui, oui, parce qu'à une époque j'étais président de la régionale. J'ai été trésorier une année. Je montais à Paris aux réunions. Il y a une période où j'étais beaucoup plus impliqué que maintenant.

« Un peu oui. Un peu oui. Le caractère un peu mollasson de l'APSES ont fait que je me suis moins impliqué. Au bout d'un moment tu n'as plus envie de faire tous les déplacements et tout ça

Mais c'est aussi l'usure au bout d'un moment tu as envie de passer le relai.

Mais aujourd'hui on fait des choses plus locales. C'est plus local. Aujourd'hui on fait des trucs plus locaux. On a fait RES 15 25, les années précédentes on a fait des confs de formation. [...] En fait l'APSES sur la régionale, le paf nous reprend à chaque fois nos conférences. C'est à dire qu'on fait venir quelqu'un il fait une formation de l'APSES. Et l'inspection l'appelle en lui disant bon ben puisque vous avez fait ça pour l'APSES est ce que vous voulez pas le faire pour le paf »

Apport:

« J'ai parlé de son utilité et des SES fonctions donc elle m'apporte ça. J'ai aussi des potes à l'APSES. Il y a aussi des gens qui sont mes amis. »

Communication :

« J'utilise beaucoup le site de l'APSES. Je lis pas mal la liste de diffusion. C'est une source d'information phénoménale »

« Franchement il est bien leur site. »

« Oui j'envoie des mutus sur APSES ADH et oui je pioche aussi dedans. »

« Elle a écrit ce fameux programme de contournement de première avec Sésame. Sans aucun précédent. C'est énorme; pour la première fois une discipline qui s'auto organise pour faire un programme, la mise en œuvre d'un programme qui traite le plus intelligemment possible en partant des objets et qui subvertit la logique d'un programme et qui ne passe pas. C'est vraiment énorme. Elle a mis le pied dans le pédagogique donc parmi les utilités de l'APSES il aurait fallu dire qu'elle a un vrai rôle d'organisation, d'ingénierie pédagogique ou même didactique puisque les manuels. Sur internet. »

« Il y a trois liste, une liste BN. Il paraît que les gens aux BN c'est un sacerdoce. C'est deux heures minimum par jour. C'est la seule liste non infiltré par les bétoniens. Le CD n'est pas clôt. La liste APSES ADH elle fuit tout ce qui peut aux beironiens. »

« Non. On nous demande pas après. Non. Si par exemple le BN va demander au CD d'organiser des consultations régionales pour faire remonter les informations. Organiser une action. A une époque où c'était tendu pour nous on nous disez dites ci...

Entretien A9 :

Informations générales :

Licence LEA, IEP Lyon DES relation internationales

Stage et travail en ONG (Afganisthan, Madagascar)

A Madagascar Alliance française enseignement en FLE (français langue étrangère).

Au lycée Français, démarche pour faire professeur de Français. Proviseur lui a proposé le poste de SES.

Depuis deux ans à Villefranche

Tout statut confondus : 5 ans d'enseignement (2ans à Madagascar où seule professeur de SES)

Au retour en France Capes.

Stagiaire à LAVAUUR.

Syndicat :

Boris: « Est ce que tu es syndiquées »

A9: « Non, je ne le suis plus. »

Boris « Pourquoi? »

A9 « Parce que c'était l'année où j'étais stagiaire j'étais syndiqué. Et puis au moment de la demande de mutation c'était assez complexe. J'ai demandé l'aide du syndicat et j'ai été très mal orienté. [...] le syndicat ça m'a un peu refroidi »

Connaissance de l'APSES

« Comment as-tu connu l'APSES » « Je ne sais même plus. Euh je crois même que quand j'étais à Madagascar loin de tout ça, du coup j'avais peu de ressources sur place, j'utilisais internet et j'étais tombé sur le site de l'APSES. Après quand j'étais en stage à LAVAUUR il y avait une collègue qui y était. »

Adhésion APSES et motivation:

« Depuis deux ans, depuis que je suis ici, en poste fixe »

«Et be je trouve qu'il y a une bonne philosophie, un bon état d'esprit organisation professionnelle, ce qui est lancé comme démarche je trouve ça constructif, euh la façon dont les décisions sont prises aussi ça m'a l'air cohérent, euh et puis l'espace de mutualisation aussi qui est très bien fait, euh la liste de diffusion sur internet. Euh voilà, c'est un bon moyen d'échanger avec des collègues sachant que moi je me sens un peu isolé parce que le collègue qui est là cette année donc il n'était pas là l'année dernière enfin ça a changé donc c'est difficile de créer une relation et tout ça et en plus il n'est là qu'une journée et demi par semaine euh dont une demi-journée où moi j'ai pas cours donc finalement il n'y a qu'une journée où l'on peut se croiser et c'est la journée où moi je suis à fond donc on se voit très peu quoi. Donc je ne peux pas vraiment échanger avec des collègues. Donc l'APSES ça me semblait être un moyen de pouvoir le faire au moins par le biais de la liste de diffusion. »

« Euh, ce que j'ai dit un petit peu avant. Je pense que c'est une organisation professionnelle efficace, cohérent »

Utilité de l'APSES : A9 met en avant le rôle que joue cette association dans la défense de la discipline et le relai quelle forme pour les professeurs de SES.

« Euh, veillez à ce que la discipline ne soit pas trop malmener au niveau national par les pouvoirs publics. Euh Je pense qu'elle remplit vraiment cette mission. Je pense qu'on est bien mieux défendu même que d'autres discipline où il n'y a pas cette richesse-là. Par exemple pour

les nouveaux programmes les actions menées par l'APSES ont porté leurs fruits sur l'allègement du programme de terminale. C'est, c'est une grande richesse quoi. »

« La mobilisation, la manifestation qu'il y a eu à Paris, la rencontre avec le ministre. Du coup dès la première année on a obtenu l'allègement qui est euh même s'il y a des choses où tout le monde pourra critiquer ceci cela euh du nouveau programme. Dans sa version alléger. [...] heureusement que ce programme a été allégé »

« L'APSES a été euh un bon porte-voix de l'ensemble, enfin de la majorité des professeurs »

Relation avec des membres de l'association: essentiellement des relations par rapport à la liste de diffusion en posant une question ou en demandant des documents.

Souvenirs avec l'APSES: A9 n'a pas vraiment de souvenirs forts en relation avec l'APSES. Elle souligne néanmoins le ton cordial des échanges dans cette association en la comparant à une autre liste de diffusion où les discussions sont apparemment plus houleuses.

« Euh si une petite anecdote peut être que j'ai pu voir un documents sur lequel il y avait mon professeurs de SES qui est apparemment un membre assez actif de l'APSES, il avait composé des chansons pour des manifs»

« Je prends ce qui a à prendre au niveau de l'espace mutualisation, les échanges sur internet »

« Les échanges sur la liste sont particulièrement cordiaux comparés à l'autre liste. Enfin c'est pas pour faire des clans ou quoi mais tu sais il y a l'autre liste et euh ça m'a dégoutté le ton utilisé sur cette liste... euh je me suis désinscrite je ne gérais plus. Le peu de ressources que j'arrivais à en tirer ça ne valait pas la peine de lire tous les échanges agressifs qui pouvait y avoir. »

« Il y a des discussions parfois, il y a des débats mais qui reste à un niveau et sous une forme assez mûre qui me correspond. C'est pas agressif, c'est pas des enfantillages. C'est pas des débats qui sont sans issue et sans fond primordial comment dire pour le travail, pour la discipline. Euh

je me rendais compte que je perdais plus de temps qu'autre chose à être inscrit sur cette liste, à traiter des mails. »

Rôle dans l'association: A9 se perçoit comme peu impliquée dans l'association. Elle profite des mutualisations mais partage peu par crainte du jugement porté sur son travail. Elle n'est pas sûre, elle doute de ce qu'elle fait et donc ne mutualise pas. Par contre elle se sert de cet espace de mutualisation comme un outils de travail à part entière n'hésitant pas à aller chercher des informations, des documents ou des réponses à ses questions concernant la manière d'aborder une notions ou un point du programme. Ceci pourrait donc être perçu comme un assistant dans le quotidien du métier qui vient rassurer le professeur dans sa pratique personnelle.

«Moi rien justement (rire) tu veux dire qu'est-ce que tu fais concrètement ? Quelles actions ?

« Non, J'ai très peu mutualisé, très peu. J'en suis consciente. L'année dernière...Par contre j'utilise beaucoup. Cette année moins mais l'année dernière avec le nouveau programme de terminale euh j'utilisais énormément de chose euh qui étaient mutualisé par d'autres. Et J'ai moi très peu mutualisé. Euh d'ailleurs ce que j'ai mutualisé c'est plus des fiches méthode mais sur le fond je me sens pas je me sens moins légitime et c'est pour cela que je ne le fais pas. Je me dis finalement les autres ce qui produise c'est mieux que ce que je peux produire.

Boris: « C'est parce que tu ne te sens pas prête? »

A9: « Je ne sais pas si c'est à tort ou à raison mais c'est mon ressenti. Sur la méthode j'ai moins de complexe à montrer aux autres ce que je peux produire. Mais sur le fond (silence)... »

« Beh c'est vrai qu'au niveau de mon parcours aussi j'ai pas fait de science éco ou quoi. J'ai fait sciences po il y a un moment. Euh Je me suis retrouvée un peu prof d'éco par hasard, j'ai préparé le Capes toute seule dans mon coin. Ça a marché, c'est vrai que les élèves passent le bac comme les autres. Je pense que rempli ma mission de prof de SES qui préparent les élève à passer le bac euh mais je ne suis pas économistes, pas sociologues. Et c'est en ça que l'APSES me rassure aussi justement le fais que je peux faire moi récupérer des choses. Après c'est vrai que dans ce

que je récupère euh je me dis que je peux en faire autant. Par contre quand moi je produis quelque chose je doute sur la qualité de ce que je produis. Donc je ne me sens pas de le mettre»

Engagement dans des actions de l'APSES: A9 ne peut souvent pas y prendre part car des contraintes de temps, de déplacement lui font face.

« Après il y a l'histoire des appels à manifestation de l'APSES, des appels à manifestation de l'APSES qui m'interpelle souvent et encore une fois c'est un problème de temps de transport. Euh voilà J'ai les enfants petit, mon mari qui est en déplacement car il continue à travailler dans l'humanitaire donc euh il part souvent à droite à gauche. Du coup les déplacements à Toulouse c'est pas forcément facile. »

« Euh systématiquement les appels à pétitions je signe, les enquêtes régulièrement d'ailleurs il y en a eu une récemment que j'ai rempli aussi Quand il y a eu les enquêtes sur les nouveaux programmes, sur les conditions d'enseignement, celle de ces jours c'est sur l'utilisation des nouvelles technologies... »

Stage formation:

Elle a pris part à l'enquête des RES15-25 qui a plutôt été une bonne expérience selon elle.

« Be justement Res15-25 l'enquête c'était à l'initiative de l'Apses, très belle initiative. Franchement c'est un projet qui sort un peu du cadre habituel, qui a très bien marché avec les élèves, euh qui pour moi personnellement j'ai trouvé ça intéressant enrichissant. Euh et ce qui était bien aussi c'était de rencontrer des collègues dans ce cadre-là avec qui on a pu échanger. »

« Le fait de travailler ensemble. Ça crée des liens. On a échangé d'ailleurs d'autres documents pour les secondes qui sortent de l'enquête »

Attentes par rapport à l'association:

« Be même. En fait, j'ai pas eu le temps d'avoir des attentes, donc j'ai découvert l'APSES avant même de poser la question de ce que j'attendais vis à vis d'une organisation professionnelle, du coup je m'y retrouve vraiment quoi. Engagement, façon de fonctionner, de communiquer »

«Surement mais c'est vrai qu'en plus... du coup tu vois moi la manière dont j'utilise l'APSES ne me permet pas euh de juger des grands axes donnés. Je ne suis pas assez impliqué dans la prise de décision, de fonctionnement pour avoir vraiment une idée de ce qui peut être améliorée. Moi j'ai pas d'attentes, d'autres attentes, ou tu vois c'est vrai je n'ai pas de critique négative à formuler parce que je trouve que ce qui est fait c'est du plus. Je pense que ça n'existe pas dans beaucoup d'autres disciplines cette qualité-là de service. Donc euh si ça continue comme ça euh à ce stade là ça me va. C'est vrai qu'en avançant dans le métier je vais me poser d'autres questions, avoir d'autres attentes mais à ce stade là j'étais bien contente de pouvoir compter sur l'APSES. »

Ecoute de l'association par rapport aux membres

« Oui, oui justement. Notamment cette enquête l'année dernière sur les nouveau programme a été bien faite et permettait de s'exprimer sur la façon dont on appréhender la mise en place de ces programmes et les lacunes »

Communication avec l'APSES:

« Euh be Mail »

«Oui, oui. Maintenant c'est plus sur l'espace mutu mais l'année dernière c'était aussi les débats donc je suivais aussi les débats. Cette année du coup j'ai surtout utilisée l'espace mutualisation. Pas toutes les semaines mais trois fois par mois. Pour tous les niveaux ça m'est arrivé à un moment d'être un peu à secs et me dire tien je vais aller voir ce qui y a sur l'espace de l'APSES,

et puis je trouve ou pas, je remets à ma sauce. Mais j'ai toujours envie d'aller voir car ça m'arrive régulièrement que je trouve des ressources bien faites, intéressantes. »

« Euh be si remarque avec des collègues du coup pas prof de l'APSES l'année dernière sur les actions pour les nouveaux programmes. Mais pas avec l'ancien collègue »

« Hum be surtout l'APSES Toulouse, qui nous dit surtout n'hésitez pas, enfin des appels à manifestations par exemple. Au niveau local mais c'est jamais de manière agressive. Ça serait bien que ça soit diffusé à vos collègues. Mais je n'en ai pas l'occasion »

Professeur à Pierre Paul Riquet ST Orens. CAPES en 2005

Depuis 2ans en poste fixe. 7ans en tant que TZR principalement sur le Tarn.

Il a l'impression d'avoir toujours connu l'APSES. Notamment à travers la liste inter-ES

Il a adhéré à l'APSES au moment où l'APSES Toulouse a été reformé à Toulouse.

«Il n'y avait plus d'APSES à Toulouse, et donc c'est un collègue qui s'appelle Jean-Pierre Malrieu et.... Un autre collègue euh Frédéric Combet, qui maintenant est sur... Madagascar euh... non Mayotte pardon, qui ont remonté l'APSES à Toulouse. Alors ça a été dans un contexte particulier, c'était dans le contexte de la réforme des lycées. Et donc en fait il y a eu une très très forte mobilisation et adhésion à travers cette réforme-là. Et donc bon je suis venu à une réunion, puis une deuxième et puis je trouvais des réponses à mes questions euh... je me faisais une mauvaise idée au départ de l'APSES, en me disant ça va être des Talibans, ils vont être fanatisés, c'est-à-dire, pédagogie active à fond et puis le reste... et puis pas du tout quoi, on discute des méthodes de travail, on est pas tout le temps d'accord, même on est souvent pas d'accord, mais au moins y a un débat, y a c'est animé, et depuis trois ans en fait on a monté ce qu'on appelle un bureau. C'est-à-dire qu'il y a pas un président c'est une euh c'est une régionale où on est plusieurs à s'occuper de l'APSES Toulouse, et donc moi je trésorier en fait de l'APSES à Toulouse, voilà. Avec trente adhérents à Toulouse faut le faire mais c'est pas très compliqué.»

On voit donc qu'au début il avait un a priori négatif sur l'APSES.

Il occupe donc la fonction de trésorier au sein de l'APSES Toulouse, et il membre de l'APSES depuis 4ans.

Pour ces motivations elles vont tout de même au-delà des problèmes qu'a pu causer la réforme des lycées. Il y a aussi une volonté chez A10 de pouvoir discuter notamment des pratiques pédagogiques. Et voir les différents courants qu'il peut y avoir au sein des professeurs d'SES, notamment du fait de sa jeunesse dans le métier.

« C'était la possibilité qui nous était offerte de pouvoir discuter de nos, de nos pratiques surtout pédagogique, et surtout de voir différents courants au sein des profs de SES, voir un petit comment, enfin moi je suis jeune prof et et j'ai toujours appris au contact des collègues, euh sur leurs méthodes de travail, et à l'APSES c'est vrai qu'il y a eu ce contexte de la réforme qui fait qu'il y a eu des réunions. J'y suis allé, et en fait les discussions ont fait que petit à petit on, on discute des pratiques on trouve ça intéressent il y a du débat, euh on est informé, je crois que y a quelque chose qui est très important, c'est la capacité d'être informé, sur sur ce qui ce passe, sur le contexte de la réforme etc. Et puis de voir que les gens sont pas d'accord et se donnent des arguments ça enrichie ta façon de voir. »

On voit donc également l'importance que peut avoir l'APSES comme informateur de la vie de la discipline au près des professeurs.

« Matthieu vous parliez de différentes chapelles...

A10 : Oui, c'est-à-dire qu'au sein de l'APSES tu as... tu as différentes colorations en fait... c'est-à-dire que ... le bureau par exemple national voilà, parce qu'après c'est c'est l'organisation à l'APSES est un peu compliqué. C'est-à-dire que concrètement y a des gens qui y passent beaucoup de temps, qui est le bureau national euh... ils prennent beaucoup d'heures pour euh pour communiquer, pour voir les instances de directions, pour voir les programmes, là encore j'ai reçu un mail aujourd'hui, ils ont vu en entrevue Boissinot qui s'occupe de la direction générale de la scolarité, et donc effectivement, et d'ailleurs il s'en va. Donc ils l'ont vu et puis il s'en va, et donc effectivement, c'est des, on peut pas reprocher à l'APSES de ne pas... enfin que les gens qui y sont à la tête travail beaucoup. Par contre on leur reproche souvent d'avoir un discours un peu angélique sur les SES. C'est-à-dire quoi pédagogie à fond active, bon voilà et parfois la réalité du terrain qu'on rencontre dans certains lycées euh... c'est pas aussi facile quoi, je veux dire euh... mettre en place des classes de projets avec des secondes, ici c'est possible, dans tous les

lycées je pense pas que ça soit possible, donc si tu veux au sein de l'APSES, y a ceux qui sont véritablement pédagogie active à fond etc. l'élève au centre etc. et puis y en a d'autres qui disent bon il ne faut pas non plus s'écarter d'une pédagogie plus traditionnelle où on peut quand même mettre des choses en place, faut pas non plus être angélique voilà. Et donc ceux qui ont été à l'APSES et qui en sont souvent parti euh... c'est parce qu'en fait ils sont un petit peu déçus par le discours au niveau euh euh national sur cette façon de faire voilà. »

Il semblait également intéressant de faire une relance sur l'image qu'il pouvait avoir de l'APSES avant d'y adhérer, notamment par rapport au terme qu'il a employé (taliban).

« **Matthieu : Et hum... vous parliez de talibans euh... sur l'image que vous en aviez avant euh.. En fait qu'elle était votre image de l'APSES avant**

A10 : C'est-à-dire que l'image, c'était celle des des tss dans le contexte de la création des SES, c'est-à-dire la création des SES euh 69 etc... bon tout ce contexte-là, où l'APSES se met en place, et donc effectivement il y avait tout un courant de de qui après 68 euh ont ont en tout cas ont poussé vers du pédagogisme mais à outrance quoi. Et donc voilà quoi tss ça a changé depuis parce que ça se renouvelle beaucoup on est plus, enfin je veux, on est plus dans un contexte enfin, on est dans un contexte où on a plusieurs, à travers internet, informations, enfin je veux dire ça circule beaucoup. Donc on est plus comme ça sur un type de pédagogie et donc quand je parlais de talibans, enfin c'est excessif mais c'était l'idée que en fait il y avait un pédagogisme excessif et qu'ils y en avaient certains qui ne voulaient pas entendre autre chose que ça. Ca je crois que tout ça il faut le... enfin ceux qui ont peur de l'APSES par rapport à ça, il faut le mettre de côté, c'est terminé tout ça. Et c'est terminé depuis une dizaine d'années. »

Une autre motivation pour lui d'adhérer à l'APSES, c'est fait que la discipline se soit construite dans des combats, notamment le fait qu'elle fut remise en question, à travers les différentes réformes. Il explique notamment cela par rapport au fait que la série ES ne soit ni vraiment scientifique, ni vraiment littéraire. Il fait notamment appel à l'histoire des SES. Enfin cela lui a permis de se faire des contacts et de se faire un réseau dans l'académie.

En ce qui concerne le regard qu'il porte sur l'APSES, il est à la fois positif et critique. Le côté positif repose essentiellement sur les discussions, le partage avec d'autres professeurs, mais aussi les conférences organisées avec des économistes, des sociologues. Il revient sur le

souci d'information. Cependant il dit bien qu'il n'est pas d'accord avec toutes les propositions de l'APSES. Notamment l'obligation d'enseignement d'exploration en économie pour les classes de secondes. Il n'était pas d'accord avec l'aménagement du programme de terminale, il préférerait une heure de plus en terminale plus qu'une réduction du programme.

En ce qui concerne l'utilité de l'APSES, il met une fois de plus en avant l'information. Il trouve également un rôle coercitif à l'APSES.

« Qu'on le veuille ou non, c'est une adhésion et c'est et c'est une forme de cohésion aussi. C'est-à-dire que euh... on se sent appartenir, à l'ensemble des professeurs de SES, voilà quoi... »

A10 pense que l'APSES joue un rôle sur l'aspect pédagogique de la discipline. Il pense que c'est positif mais aussi négatif. L'APSES a un impact sur les programmes, notamment sur le dernier aménagement en utilisant notamment ces réseaux. Cependant cela fait penser à ceux qui n'adhèrent pas à l'APSES que c'est elle qui tire les ficelles. Alors que pour lui l'inspection écoute l'APSES, mais ils ne font pas tout en fonction d'eux.

A10 a participé à un certain nombre d'action organisé par l'APSES, notamment une manifestation à Paris pour défendre les SES lors de la réforme de 2010. Il a participé deux années de suites aux stages nationaux. (Il y a trois ans)

« Ça fait deux ans que je les fais plus, mais ça c'est parce que à travers ma vie personnelle qui est un peu plus, ma vie familiale, mais concrètement j'ai fait oui deux années de suite il y a trois ans tss euh... et concrètement ça avait été important pour quoi, parce que c'était le contexte y a trois ans de de la réforme de première et de terminale et ont discuté âprement de de ce qu'il allait y avoir dans le programme de première et de terminale. Et donc là t'as deux oppositions qui sont assez importe t'as Alain Beitone d'un côté et puis tu avais l'APSES de l'autre. C'est-à-dire qu'Alain Beitone a participé à la confection des programmes de première et de terminale, et... l'APSES trouvait qu'effectivement, c'était plus, si tu veux, un programme calqué sur le supérieur etc. avec beaucoup plus technique etc. alors que l'APSES dans sa tradition, voulait plus effectivement d'un programme qui qui intègre beaucoup plus l'actualité d'accord, et puis le travail sur document etc. euh... bon ça a été un petit peu entre les deux, c'est-à-dire, en première concrètement on est allé beaucoup plus dans le technique, par contre en terminale, y a de la technique mais y a quand même hum enfin on a quand même un programme qui qui est relativement, enfin

moi je l'ai regardé parce que je vais prendre des terminales l'année prochaine, y a quand même des questions qui sont qui sont d'actualités. [...]

Y avait une assemblée générale, où Alain Beitone était venu à l'APSES et euh... c'était très intéressant pourquoi, parce que lui il exposait ses idées, l'APSES lui répondait euh... c'était, donc c'est ça, en ça que je dis que les stages nationaux sont... c'est très intéressant de voir les différentes positions etc. parce que quand tu es sur internet, si tu veux, parfois y en a qui se lâchent déjà et tu te dis mais, ça doit être des fou, et en fait quand tu discutes et que tu as les gens en face de toi, les positions sont beaucoup moins comme ça méchante, ou tranchées que sur internet, sur internet parfois il y a des assassinats intellectuels quoi. Donc bon c'est un peu le reproche qu'on fait à la liste inter-ES.»

Pour continuer sur l'aspect pédagogique il met en opposition la position de l'APSES sur l'aspect pédagogique, avec des analyses économiques et sociologiques croisées et partant d'objets. Alors que Beitone préfère une analyse plus séparée en fonction des disciplines.

En ce qui concerne les membres de l'APSES avec qui il est en relation, avec le bureau collégiale, Jean-Pierre Malrieu, Roxane Saur, Cynthia Patru, Denis Lebot, Charlotte Farge et François Jeanningros. Ils organisent une réunion entre eux chaque année au café St Sernin, c'est une ambiance conviviale.

Ils essaient de monter chaque année au moins une conférence.

Son meilleur souvenir en relation avec l'APSES, c'est la manifestation à laquelle il a participé à Paris en 2011.

Il démarque bien l'APSES d'un syndicat :

« On est pas quand même, ni dans un syndicat, on a pas cette prétention la, même si parfois on nous le reproche. D'avoir une posture un peu syndicale, d'aller rencontrer les... on a pas dans nos statuts cette euh cette vocation à être un syndicat. On défend une discipline pas une profession, on la défend en parallèle, mais on a pas à défendre la, le corps d'une profession, la profession c'est professeur qu'on soit prof d'histé géo de maths etc. par contre on a essayé de de qualité de travail euh... sur le programme de SES. »

En termes d'investissement, il explique que c'est un peu de courrier, des bulletins d'adhésions à envoyer en début d'année, quelques informations à faire circuler. Il parle d'investissement léger notamment comparé à l'investissement des membres du bureau national.

En ce qui concerne ce que lui apporte l'APSES, il explique que c'est une façon de sortir un peu de la routine du lycée. C'est aussi un moyen de rencontrer d'autres personnes, d'intégrer des jeunes qui arrivent dans l'académie.

L'APSES correspond à ses attentes, ce n'est pas trop contraignant au niveau du temps et cela lui permet de s'investir dans une matière qu'il aime.

Pour lui ce qui pourrait être amélioré au sein de l'APSES c'est l'organisation de celle-ci qui est un peu compliqué, notamment les deux organes dirigeants, comité directeur et bureau national, ce qui peut freiner certaines personnes à adhérer à l'APSES, et ce qui complique la lisibilité du fonctionnement de l'association. Malgré ces problèmes de lisibilité de fonctionnement de l'association, il a quand même l'impression que les APSES locales peuvent faire entendre leurs avis. Notamment via des rapports d'AG locales renvoyées avant l'AG générales de l'APSES.

Il est principalement informé par mail. Il consulte le site de l'APSES au moins une fois par semaine. Il lui arrive de parler de l'APSES à ses collègues non membres de l'APSES mais pas pour faire du prosélytisme, il les informe par exemple lorsqu'une conférence est organisée.

L'APSES ne demande pas à ses membres de parler d'elle à d'autres collègues. Par contre il peut arriver qu'elle ponctuellement qu'il fasse passer une information. Il prend l'exemple d'une éventuelle fusion SES éco-gestion. Il explique que ce qui marche le mieux pour recruter c'est encore de faire des conférences, cela éveille l'intérêt d'autres professeurs, surtout depuis que l'inspection n'organise presque plus de stage de formation continue.

Entretien A5

Informations générales

Lycée Déodat de Séverac Toulouse.

43 ans. Début de carrière 1993 stage Aix Marseille puis 19ans académie de Dijon, 4 établissements dont 14 ans dans le dernier.

Syndiqué au SNES depuis 3ans, elle fut syndiqué au SNES y a longtemps puis plus syndiqué depuis 10ans.

Elle s'est re syndiquée notamment par rapport à un sentiment de culpabilisation, parce qu'elle pense que c'est important.

« Pourquoi je l'ai fait ? Parce que euh enfin je... comment dire, c'est pas que je culpabilisée mais euh je trouvais qu'il fallait que je me re syndique. Parce que je pense que... on voit pas toujours le travail des syndicats et c'est un vrai travail utile et euh... je me sentais comment dire pas coupable mais... au moins au moins voilà je cotise, je euh... Je participe aux actions je suis pas, je suis pas militante hein je suis pas syndicaliste. Mais euh (petit silence) pourquoi je suis au SNES ? Hum je... au SNES je le sais parce que c'est le syndicat dont je suis le plus proche, même si je suis pas toujours d'accord systématiquement sur toutes les positions, les revendications ou les grèves. »

En ce qui concerne la connaissance de l'APSES elle l'a connu quand elle était stagiaire. Elle en avait entendu par Alain Beitone et par un collègue qui était à l'IUFM Jean-Pierre Guidenis. Les formateurs parlaient de l'APSES durant la formation, et ce n'était pas de façon négative même de la part de Beitone. Il ne critiquait pas ouvertement l'association, cependant elle voyait bien qu'il avait une conception de la discipline différente. Il n'attaquait pas directement l'association, mais plutôt le discours de certains adhérents ou représentants de l'APSES. Il marquait notamment une opposition à P.Combemale (Opposition qu'on retrouve encore aujourd'hui dans ses écrits).

« C'était plus une opposition théorique (petit silence) tu vois sur le discours y avait pas la volonté de s'attaquer à l'association, à l'efficacité de son action ou... c'était pas... non j'avais pas un discours très négatif sur l'APSES. »

Elle est membre de l'APSES depuis 17-18ans.

Elle s'est inscrite à l'APSES par rapport au fait que celle-ci défend la discipline.

« Euh ce qui m'a motivée c'est que pour moi c'était, je dirais l'organisation, l'association qui défendait le plus la... la discipline. Qui s'est le plus battu et qui a obtenu le plus de... je dirais de résultats, pour que notre discipline soit... soit... comment dire pas laissée de côté mais... mais ne soit pas... qu'elle soit pérenne et disons que si on regarde l'évolution de la discipline euh... euh... les conditions de travail se sont dégradées, mais l'APSES s'est

battu et... et elle a su au moins dans les années 90, défendre la discipline, c'est plus difficile aujourd'hui, ça a été plus difficile sur les dernières réformes. Mais c'est au moins l'association qui nous a permis de nous faire entendre. »

Le regard qu'elle porte aujourd'hui sur l'APSES :

« Alors, pour ce qui est de la défense de la discipline euh... je dirais que j'adhère complètement, après sur... je dirais la conception de l'enseignement et l'approche de l'APSES par rapport aux réformes, aux dernières réformes, y a des propositions qui me... qui me convainc pas nécessairement, notamment par rapport, tu vois aux nouveaux programmes tsss hum... bon soit on remet en question le programme, pourquoi pas, mais les propositions, les amendements qu'ils avaient proposés sur le nouveau programme, moi j'étais pas convaincue. Notamment je sais pas si tu te rappelle, non tu te rappelle pas, l'année dernière par rapport à la place des indications complémentaires. Déjà qu'on avait un programme ultra ambitieux, on avait au moins les IC qui nous... nous, qui nous cadraient vraiment. Et quand on travaillé en stage, quand on travaillé en équipe ont été vraiment euh... là la seule chose à laquelle on se raccroché c'était, c'était vraiment ces IC tu vois, ces indications complémentaires. Et la quand on a vu venir de je ne sais quelle... APSES Grenoble ou voilà... la proposition de de... non pas de supprimé mais de ne plus en tenir compte, là c'était encore plus effrayant. Voilà par exemple. Euh... si non euh... Ta question c'était sur le ?

Matthieu : Sur le regard aujourd'hui sur sur l'APSES sur son action sur...

A5: Ba son action, l'autre action, sur la place des SES aujourd'hui, notamment en seconde, oui j'adhère complètement, mais je pense que, même ceux qui ne sont pas à l'APSES, considère que euh les SES doivent avoir une place euh... en dehors de l'enseignement d'exploration dans le tronc commun euh ça je pense que ça que c'est une position qui doit faire l'unanimité. »

Donc on voit que sur le volet défense de la discipline A5 partage totalement les positions de l'APSES c'est moins le cas sur la réforme des programmes. En ce qui concerne l'aspect pédagogique elle va régulièrement sur le site.

« En terme pédagogique euh... je vais aussi régulièrement sur le site... et on y trouve des informations euh... très utiles (petit silence) c'est vrai que c'est un site qui permet d'avoir accès à, pas toutes, mais quasiment toutes les informations qui concernent la discipline.

Que ce soit pédagogique euh... où euh, qu'est-ce qu'on peut trouver... (Silence, elle cherche)

Matthieu : sur l'aspect pédagogique par exemple ?

A5 : Tout les sujets de bac, tu peux les trouver ailleurs hein tu vas les trouver sur ce site, des informations sur... des futures réformes qui concerneraient les SES, on a vraiment je trouve l'actualité de la discipline sur ce site. On peut le trouver ailleurs aussi, mais la vraiment on a accès à de très nombreuses informations, concernant la discipline. Que ce soit pédagogique ou bien... je dirais la place des SES au lycée. »

On voit donc aussi que l'APSES a pour elle un rôle d'information auprès de la corporation des professeurs de SES.

En ce qui concerne les membres de l'APSES de l'académie elle ne les connaît pas, elle a juste envoyée sa cotisation pour le moment. Elle avait plus de lien avec les membres de l'APSES de son ancienne académie puisqu'elle y est restée 19ans. Elle participait aux stages organisés dans l'année. Il y en avait souvent au moins un organisé dans l'année par l'APSES. Elle se définit comme adhérente pas comme une « enragée de l'APSES » pour reprendre ses termes.

« J'ai jamais été une enragée de l'APSES, mais je considère que c'est... que c'est... enfin oui que ça a toujours été l'association qui a le mieux défendu notre discipline. J'ai toujours suivi son action, j'ai toujours adhéree, j'ai toujours été solidaire, mais j'ai jamais... enfin j'ai pas montée de projets, j'étais pas une euh... une militante active, tu vois.

Matthieu : Ouais ouais bien sûr, après t'étais quand même impliquée puisque tu participais à des stages...

A5 : Oui oui, bien sûr, fin j'ai, j'en ai... j'ai pu profiter tu vois comment dire de euh... des services de l'APSES, tu vois. J'ai pu avoir rencontrée des collègues, discutée dans ce cadre-là mais euh... mais c'était pas moi qui été à l'initiative d'actions en Bourgogne. »

Concrètement elle se souvient d'une action où l'APSES locale avait réussi à imposer que les correcteurs du bac soient plus nombreux, et que ça tourne plus régulièrement. Pour améliorer les conditions de correction et du coup la qualité.

En ce qui concerne les stages auxquels elle a participé, ça porté surtout sur le contenu pédagogique. Le dernier dont elle se souvient concernait un bilan sur la réforme des secondes. Ces stages permettent des rencontres entre enseignants, sachant que les professeurs de SES sont peu nombreux par établissement. Donc il y a un aspect lien social qu'elle ressent dans l'APSES.

En ce qui concerne le fonctionnement national de l'APSES. C'est elle qui consulte le site, avant elle recevait des revues, mais là non, elle ne sait pas si elle a fait suivre son changement d'adresse à l'APSES. Elle consulte régulièrement le site de l'APSES.

En ce qui concerne l'APSES Toulouse elle n'a pas fait d'effort pour prendre contact avec eux, donc elle ne peut pas trop en parler.

Je lui ai posé une question pour savoir si l'APSES national est à l'écoute de ses adhérents :

« De mon expérience, et de ce que j'ai entendu chez d'autres collègues, tu vois notamment des collègues de Côte-d'Or avec qui je travaillais l'année dernière. Y avait l'impression que... euh... ont été... que l'APSES était pas toujours euh... à l'écoute de... toute la base. Notamment par rapport euh... aux nouveaux programmes de première, de terminale, aux épreuves de bac. Peut y avoir l'impression qu'euh... y avaient des positions de l'APSES tu vois qui... atterrissaient qui ne correspondaient pas nécessairement à des remontées de terrain. Ça c'est des discours que j'ai pu entendre autour de moi, en Côte-d'Or tu vois. D'où quelque fois des divergences, où on dit voilà moi là je suis pas d'accord avec l'APSES. Alors que par ailleurs... on pouvait partager des positions sur la défense de la discipline... les mobs... Enfin les actions qui ont pu être menée par l'APSES, mais la par rapport, je te dis, par rapport à la réforme, c'est... je pense que c'est beaucoup plus... euh... clivant.

Matthieu : d'accord... donc y aurait euh...

A5 : Après c'était des collègues qui pouvaient être sympathisant de l'APSES et pas nécessairement adhérents, je ne sais pas.

Matthieu : D'accord

A5 : J'avais pas l'impression que les collègues étaient hostiles à l'APSES. Mais là-dessus ils étaient pas d'accords, et ils avaient surtout l'impression que l'APSES euh... n'entendait pas toujours la... la base.

[...] Les collègues de l'APSES pouvaient se réunir, adopter des positions... ces positions elles étaient relayées et on pouvait avoir l'impression que c'était la... la position de la majorité des profs de sciences éco, alors que c'était pas la réalité. Tu vois. Tu vois ce que je veux dire ? Je dis pas qu'ils se réunissent en petit comité tu vois, mais à un moment donné y avait une réunion organisée, ils étaient le nombre qui pouvait être, dans une académie, ils prenaient une position, il suffisait qu'elle soit relayée... peut être pas médiatisée, mais qu'elle soit relayée, pour qu'on ait l'impression que euh... c'était la position des profs des sciences éco. Et là j'ai cru comprendre qu'il y avait beaucoup de collègues qui ne se reconnaissaient pas. »

On voit donc que pour elle l'APSES ne tient pas assez compte des remontées de sa base d'adhérent, voir même au-delà.

Sur les actions plus en générale elle se souvient d'une première réforme sous le gouvernement Fillon avec l'intégration des SES dans le tronc commun. Cette première réforme qui fut retirée avait été perçue selon elle comme étant une victoire de l'APSES.

Elle n'a pas vraiment jouée le rôle de relais de l'APSES dans son établissement, puisqu'elle n'avait qu'un collègue qui était lui-même adhérent de l'APSES. Elle n'en a jamais parlée avec ses stagiaires. Il n'y a pas de demande de prosélytisme de la part de l'APSES. Elle a cependant pu faire passer des documents, des informations lors de stages, de formations organisées par l'académie. Elle ne sait plus trop comment elle recevait les infos à donner. Enfin elle considère qu'elle s'est plus investie dans l'APSES que dans le SNES.

Entretien A13

Informations générales :

4ans à muret

Avant académie de Besançon pendant 7-8 ans en tant que TZR

4ans au Sénégal

4ans au Maroc

« L'APSES je la connais depuis le début de ma carrière, puisque j'étais adhérent à l'APSES sur Besançon et euh... avec un bureau dynamique euh... et euh... d'ailleurs un « pst » un... comment dirais-je un de mes euh un de mes pairs qui a été président de l'APSES Sylvain David et euh quand est ce que je l'ai quitté, je sais plus, sur l'étranger ? Euh est-ce que j'y étais encore à Dakar ? Je sais pas, mais bon j'y était tout le temps que j'étais dans mes premières années en France j'étais à l'APSES hum et puis euh... et puis à l'étranger, j'ai pas du... non parce que à l'étranger c'était compliqué quand même un peu donc j'ai décroché à partir de ce moment-là puis bon le décrochage c'était quand même le fameux discours sur euh... enfin euh... il faut que les secondes aient des SES impérativement. J'ai toujours été assez sceptique et je suis d'autant plus sceptique désormais depuis la mise ne place de la réforme puisqu'on a, enfin on fait, enfin moi je fais euh sur 4 classes euh j'ai quand même 2 classes et demie de gardiennage. Quoi donc c'est un peu... c'est un peu... enfin l'ambition est noble hein au départ mais euh... il fallait conserver euh... comment dirais-je ? Un vrai un vrai contenu d'enseignement, avec les trois heures qu'on avait auparavant, là ça avait valeur d'enseignement et pour les élèves hein qui en terme de contenu et d'évaluation pouvaient apprendre des choses, et puis pour le prof aussi voilà ».

Qu'est-ce qui vous avez motivé à intégrer l'APSES à l'époque :

« Euh... socialisation professionnel. Bo tous ceux qui gravitaient autour de moi y été donc à un moment donné ont franchi le pas et euh mais bon voilà c'est euh (rire !) »

En ce qui concerne les raisons d'avoir quitté l'APSES la raison principale est le point de désaccord au sujet d'un enseignement de SES dispensé à tous les élèves de seconde. Puisqu'après A13 est plutôt d'accord avec l'APSES notamment sur ses prises de positions vis-à-vis de la réforme des programmes.

« Quand on se positionne par rapport à la façon dont on doit enseigner, je pense que bon dans le euh dans la réforme telle quelle... telle quelle est proposée désormais on perd en terme d'ambition (marque un petit arrêt) intellectuelle je crois que l'APSES a toujours défendue une ambition intellectuelle la dessus ça je peux pas leur reprocher et euh et euh euh voilà c'est clair que bon on en veut un petit plus, après faut voir... bon voilà c'est clair euh je crois qu'on a un public qui est en train de se modifier un petit peu pour nous. Hein on a une vague de néo nouveaux lycéens. C'est très clair pour les profs de S qui comprennent pas trop ce qui se passe hein ce qui leur arrivent là en ce moment, mais c'est

que le début en fait, nous on connaît on les a ces élèves depuis euh depuis 20ans de toutes façons. Là on en a encore un petit peu hum un petit peu plus, y a des mômes qu'arrivent la puis oh la la alors là eux les codes (il siffle) ils les ont carrément pas hein c'est même pas euh c'est ceux dont tu parlais hein euh cette année puis nous on a un petit peu quand même bon euh (siffle) allô ici c'est l'école, c'est une posture d'étude c'est, faut s'adapter, faut comprendre un petit peu euh ce qu'on vous demande faut l'acquérir parce que sinon ça va être euh l'enfer hein. [...] avec la réforme on abandonne un peut l'objectif ultime d'esprit critique dans le cadre d'une réflexion organisée dans la dissertation euh donc on a mis un peu ça euh on a mis un peu ça de côté, avec notamment la diminution des heures. »

« Boris : Du coup l'APSES elle avait défendu cette évolution pour la seconde... comme quoi il y aurait un enseignement d'exploration d'économie...

A13: Non non non euh ils ont ils ont défendu euh.... Ils ont défendu le fait que tous les petits français aient un enseignement d'économie, c'est tout à fait noble, mais dès que tu proposes ça mais que tu connais comment fonctionne l'éducation nationale tu sais que... on va se faire carotter et qu'on aura plus 3h et ça sera pas un enseignement d'économie, ça sera un truc ou à la fin euh on a des fichiers (il appui la fin du mot) où à la fin tu leurs demande *le pouvoir d'achat vous vous souvenez ?(il change de ton)* alors je l'ai fait hier ; SMIC ; *salair minimum interprofessionnel de croissance(il prend la voix d'un élève)* bien pas mal ! Le pouvoir d'achat ? prtffff !!!! bon !! (Il rit) J'aurais préféré l'inverse à la limite et euhhhh On sait que la réforme elle s'est fait euh tsss l'éducation nationale c'est pas très compliqué hein on est dans l'Etat manager maintenant donc euh y a une masse salariale, la masse salariale hein c'est euh un effet euh j'y été, c'est pas compliqué y a de plus en plus de profs qui sont vieux euhh les profs à la retraites ils vont couter plus chère donc euhh il faut euh quand même faire en sorte que la structure reste stable et donc qu'est-ce qu'on va faire on va diminuer les dotations horaires. »

Donc pour lui l'APSES a finalement fait preuve d'un peu de naïveté en pensant que l'enseignement en seconde de l'économie pour tous les petits français allé ce faire dans des conditions « descentes ».

Matthieu : et quand tu parlais de perdre l'ambition intellectuelle du programme et que l'APSES s'était positionner contre euh par exemple la perte d'ambition intellectuelle sur

les programmes de 1^{ère} et terminale puisqu'on a surtout parlé des secondes euh tu la situerais à quel niveau en fait ?

A13 : Euh pff Moi il m'semble fin bon je vois la reforme, enfin je vois une bonne reforme euh de la façon suivante on devrait diminuer euh euh peut être pas diminué le programme mais, mais diminuer le programme soumis à une évaluation sommative et dire la dessus euh on va vraiment bien bosser on va problématiser des sujets euh on va hum on va on va on va faire du euh du travail, bien fait ! Sur aller euh 6 chapitres la dessus faut vraiment que vous soyez que vous ayez bien compris que tout soit, on bascule du coup aussi un peu dans une logique de compétences hein. On peut vérifier hein que tout le monde sait vraiment lire une table de mobilité mais après on peut euh il est pas certain que tout le monde sache problématiser et faire une dissertation mais au moins on s'est donné euh euh la possibilité euh d'arriver à à à cette obligation de moyen voilà. Et puis le reste on le voit parce que bon c'est de la formation intellectuelle. Mais bon on est pas dans une logique fin il est bien évident que l'année dernière sans le toilettage enfin voilà euh c'est vrai que c'était euh euh euh bon sur le site de euh du collègue de Marseille Freu c'était rigolo de de quoi il est pas... si il est à Marseille Freu ? euh chez plus, il montre un truc, ba c'était l'APSES aussi c'était le mec... t'avais un lycéen qu'avait une casquette puis un t-shirt puis le gamin il était gavé avec des inflations, taux d'intérêt réel, dette euh socialisation anticipatrice, aheuhhh (il fait un bruit de quelqu'un qui s'étouffe)(il rit) il était gavé de concept, qui à la fin »

On voit donc sur le sujet des programmes notamment que A13 n'est pas trop éloigné de l'APSES ce qui conforte l'impression que sont principales point de divergence avec l'APSES reste sur la classe de seconde.

L'aspect pédagogique de la discipline est le rôle de l'APSES s'inscrive donc dans les débats qu'ils peuvent faire naître autour des programmes. Ils ont des protes d'entrées au ministère, A13 parle de « minorité active » pour parler de l'APSES et de son rôle dans la vie pédagogique de la discipline.

En ce qui concerne le suivit de l'actualité de l'APSES, A13 a « un peu décroché » selon ses propres termes.

En ce qui concerne le regard qu'il porte sur l'APSES :*

- Il connaît les deux représentants locaux.
- Il trouve qu'il y a un caractère sacerdotal dans le militantisme APSES dans lequel il ne se reconnaît pas.

En ce qui concerne les relais de communication il y a des différences entre l'APSES Franche-Comté et l'APSES Toulouse.

- En Franche-Comté peu de professeurs de SES et peu de membre de l'APSES donc assez vite on cerne qui fait quoi. Les réunions de l'APSES « marchée pas mal ». Les formateurs IUFM y étaient.
- Il s'informe sur le site, il regarde la rubrique information.

En ce qui concerne ses contacts avec l'APSES cela se concentre surtout avec ses collègues qui peuvent à l'occasion lui passer des mails de l'APSES.

Pour lui l'APSES défend une vision de l'enseignement de l'économie :

« L'APSES défend quand même euh un point de vu l'enseignement de l'économie, puisqu'à chaque fois on nous traite de branleurs, de euh euh bon ba c'est c'est pas terminé, ça va continuer, ça risque pas de s'améliorer aprioris. Même si voilà, Beitone il s'est dit bam on va présenter un beau programme bien propre, après on va nous foutre la paix ba voilà non on nous foutra pas la paix puisque de toutes façons, euh que quelques-uns et nous en particulier qui savons que ba s'est pas trop malhonnête intellectuellement et donc on sera toujours hum, on sera toujours un petit peu montré du doigt de toutes façons.

Matthieu : Par rapport à quoi justement ?

A13: Ba par rapport à... au fait que justement, on essaye quand même de faire des cours où on fait réfléchir quoi, tu vois on en économie approfondie sur les stratégies d'entreprises, c'est quand même vraiment bien de montrer que la théorie économique sait que euh voilà l'entreprise euh est pas copine avec le client, c'est quand même euh c'est quand même un truc sur le quel euh les économistes sont à peu près d'accord quoi. Alors que bon euh certains voudraient faire croire que justement euh l'entreprise euh le consommateur est roi euh le client est roi euh ça ils l'apprennent aux étages en dessous,

bon ça on fait croire ça aux commerciaux. Mais nous euh on sait bien que bien non c'est pas tout à fait le cas, ou du moins en discute. [...]

Boris : Donc l'APSES défendrait cette vision de l'esprit critique ?

A13: Oui oui euh ba ouais je crois que ouais ouais c'est quand même c'est la dessus, oui oui ba de toute façon après... pff bon moi je suis pas trop... enfin je suis moins inquiet qu'à une période, y a une période je me disais y a une période on été quand même bien dans le collimateur. Bon je pense euh faut toujours rester vigilant ça c'est clair

Matthieu ces attaques émanent d'où particulièrement ?

A13: Ba tu sais du monde politique des médias, ouais du monde politique certains qui pensent que bon ! Voilà faut pas trop faire réfléchir les gens. »

Action de l'apses : Il a participé à des pétitions.

Entretien A12

Informations générales :

48ans, rentrée dans l'enseignement assez tardivement 1996. Première expérience dans l'enseignement dans un lycée privé, dans le cadre de BTS par alternance. CAPES 1996 stage à Bellevue. 3 premières années en tant que remplaçante, Ozenne, Colomiers etc.

En ce qui concerne sa découverte de l'APSES il lui semble que ce fut à l'IUFM, ainsi qu'au cours de mobilisations pour défendre les SES. Elle a été adhérente puis a arrêté de l'être. Mais elle se sent proche des prises de position de l'APSES, mais si ce n'est pas toujours le cas. Elle trouve que c'est une association très dynamique, elle pense d'ailleurs adhérer à nouveau.

« Et puis la liste inter-ES, elle est beaucoup moins dynamique il y a eu des dissensions etc. et donc je trouve, euh intéressante la liste APSES. C'est une liste où on mutualise et du coup pour un enseignant c'est très important.

Matthieu : Et quelle dissension est apparue sur la liste inter-ES ?

A12 : Et bien en fait euh... entre Beitone et certains autres collègues et voilà il y a eu des exclusions et il y a d'autres, il y a des listes dissidentes qui ont été constituées, didact-Es je crois. Et donc voilà, et du coup la liste inter-ES elle est au point mort, enfin elle est très peu active, et du coup c'est dommage.

Matthieu : Et vous avez parlé d'exclusions c'est-à-dire, qui gèrent en fait ?

A12 : Ouais en fait y a eu des propos en fait, y a un gestionnaire de liste un modérateur et en fait y a des propos qui ont été échangé sur la liste, bon j'ai pas trop suivit parce que c'est assez épuisant, voilà. Et voilà, et donc en fait il y a eu des exclusions, des démissions sur la liste, je sais pas trop, un peu des deux je pense. Et du coup y a eu une autre liste qui, qui a été créé, je trouve un peu dommage effectivement qu'il y ait un éparpillement comme ça des listes, des conflits qui dépassent quelques fois le prof lambda, du coup lui qui s'intéresse au côté mutualisation. Ouais voilà.

Matthieu : Ces dissensions sont apparues à quel moment ?

A12 : Je crois que c'est au cours de cette année ou de l'année dernière je pense. Avec les programmes, autour des programmes, ça a commencé je pense à partir de là. »

On voit de plus qu'il y a eu des conflits sur cette liste inter-ES.

En ce qui concerne ce qui la motiverait à revenir à l'APSES :

« Pour les mutualisations, les débats qui peut y avoir sur un point du programme, sur l'actualité, sur... voilà, sur tout ce qui peut intéresser en fait, sur les conférences qui peut y avoir, tout ce qui peut intéresser un prof de SES.

Boris : Donc c'est essentiellement ça qui vous remotivera pour revenir à l'APSES ?

A12 : Oui, ça et le fait que j'ai côtoyé des collègues humm ba lors de l'enquête qui, sur sur les réseaux hum et que j'ai vu que c'est une enquête qui avait été à l'initiative de l'APSES, hein sur un stage APSES. Et donc du coup je trouve que les collègues sont très motivés et du coup ça me donne envie... ouais de me rapprocher. »

En ce qui concerne les prises de positions de l'APSES, elle les suit. Elle n'est pas forcément toujours d'accord avec celles-ci, elle trouve plus généralement que chaque prise de position peut être intéressante, au-delà de celle de l'APSES.

Elle trouve que l'APSES a toujours été intéressante dans la défense de la matière. Elle parle de « **minorité active, très active** », elle souligne l'importance du réseau de l'APSES.

« Oui alors au cours de ma carrière y a eu beaucoup d'attaque contre euh les sciences économiques et sociales euh y a eu euh, je me souviens plus bien mais à différents moment y a eu des attaques, absorption, par euh, éco-gestion, euh oui en fait c'était enlever des atouts à la filière, effectivement pour doter d'autres filières, y a eu hein que ce soit des gouvernements de gauches ou de droites, y a eu à chaque fois, et je trouve que l'APSES a toujours euh assez mobilisée, pour intervenir pour aller rencontrer les ministres, y a eu vraiment des actions qui ont été mené. Alors j'en ai plus vraiment hein mais je sais qu'au moins trois grosses mobilisations au cours de mes de ma carrière. »

En ce qui concerne la dernière réforme sur les programmes elle était en accord avec les positions de l'APSES, notamment sur l'allègement des programmes.

En ce qui concerne ses contacts avec l'APSES, elle est en lien avec les membres de l'APSES présent dans son lycée. Ils lui donnent des informations, notamment pour l'enquête initiée par l'APSES.

En ce qui concerne le regard qu'elle porte sur l'APSES :

« Comme notre enseignement a beaucoup été attaqué, c'est un bien nécessaire d'avoir une organisation spécifique un peu qui se démarque des autres enseignements. Nous, dans par exemple les organisations syndicales, on été pas toujours en fait, toujours très entendu quoi parce qu'en fait y a toutes les autres matières. Et donc effectivement voilà je trouve que c'est un bon relais et c'est plutôt un regard positif, voilà. Même si je trouve qu'au quotidien quelques soient les prises de positions euh y a des prises de positions qui sont importantes, parfois je vais pas toujours fouiller tous les débats, voilà tous les débats, tous les... mais je connais les prises de positions de l'APSES. »

Elle pense aussi que le fait que les professeurs de SES soient peu nombreux, justifie d'autant plus le fait que l'APSES soit active, pour relayer les enjeux particulier des SES et de la filière ES. Pour elle l'identité des professeurs de SES passer par la matière et par la discipline. « **Si on**

s'attaque à la filière ES on s'attaque aux professeurs de SES. » Le fait que la discipline soit attaquée donne une identité commune aux professeurs de SES. Pour elle l'APSES est également porteuse de cette identité.

Outre l'enquête RES, elle a fait un autre stage de formation sur les réseaux sociaux, et d'autres actions dont elle ne se souvient plus vraiment.

Son meilleur souvenir avec l'APSES, elle évoque l'enquête initiée par l'APSES ainsi que les mobilisations organisées par l'APSES. Elle n'a pas de pire souvenir avec l'APSES.

Elle utilise le site de l'APSES notamment le manuel en ligne SESame, il lui arrive d'utiliser des TD présent sur ce site. Elle utilise également la revue de presse. Elle consulte régulièrement le site de l'APSES et est abonnée à la lettre mensuelle de SESâme, rédigé par Erwan Le Nader.

Récemment elle a signé la pétition au sujet de la lourdeur des programmes.

Elle discute un peu de l'APSES avec ses collègues, mais pas plus que cela, elle n'a pas réellement d'exemple précis de discussions autour de l'APSES.

Depuis quelques années elle n'est plus syndiquée, et elle trouve important d'adhérer à une organisation, c'est également une raison de sa volonté d'adhérée à nouveau à l'APSES.

Entretiens A11

Informations générales :

59ans.

Capès en 1982, professeur stagiaire à Castelnaudary, puis à Pesenas, un an à Brive, puis retour à Toulouse en TA pendant trois ans, St Sernin, Berthelot, Fermat, puis 21 ans à Pierre d'Aragon à Muret et depuis 4 ans à Ozenne. Agreg interne, en 2000.

Depuis 2001 intervention auprès des professeurs stagiaires à l'IUFM ainsi que pendant quelques années encadrement du CAPES interne.

2 titulaires, une collègue à cheval sur les Arènes et Ozenne, plus une stagiaire.

Elle a connu l'APSES à l'occasion de mouvement de défenses de la filière et des SES.

« Comment j'ai connu l'APSES, alors c'est... assez lointain, je pense à l'occasion de mouvements de défense des SES. Puisque j'ai participé à plusieurs... sans être pour autant à l'APSES d'ailleurs, mais euh... hum... le plus loin que je m'en souviens, le un des premiers mouvements de défense donc de la filière et de l'enseignement des SES, c'était lorsque j'étais au lycée de Muret et où on avait organisé, enfin on avait été un peu la cheville ouvrière, à Muret, d'un rassemblement, donc c'était lorsque Jospin était premier ministre, et on avait décidé, puisqu'à l'époque chaque fois qu'il y avait des mouvements sociaux dans le coin, tout le monde se allé à Cintegabelle, qui était son point de chute local, donc nous avons décidé d'organiser un cours sauvage de SES hum, en fait il y avait, c'est comme ça que j'ai connu l'APSES, y avait le lancement d'une euh journée de grève en fait, qui était une demie journée de grève puisque c'était un mercredi, au niveau national, donc qui était lancé par l'APSES. Et on s'était dit que vu le faible nombre euhm de profs de SES, ça allait quasiment passer inaperçu, donc on avait décidé de faire quelque chose de plus visible et donc d'organiser, comme je disais, un un cours sauvage de sciences économiques et sociales euh... à Cintegabelle, au bistrot euh qui était le... point euh normalement de... où Jospin allait régulièrement. Donc voilà. Et on avait, et je m'étais occupée je me souviens euh... avec Mr euh... avec Mr Abeille, on s'était occupé de prendre contact avec tous les médias, d'organiser, et en fait, et donc de d'appeler évidemment nos collègues de de tous les établissements environnants, et ça avait plutôt bien marché euh... on avait été plutôt bien relayé, et même en, à l'époque y avait des médias auxquels on avait pas du tout pensé, le bouche à oreille a fait que y sont venu aussi. Et donc voilà y avait eu un écho assez, et alors les élèves du coup avaient spontanément organisés une mini manif dans Cintegabelle ce qui était très drôle parce que bon (deux trois mots inaudibles) ... Et donc voilà on avait décidé de faire un TD, je me souviens c'était euh, on avait des documents sur les coûts euh... à la le, graphique comparé le coût de la main d'œuvre en indice entre la Corée, la France etc. Voilà, et on montrait en fait, le but c'était de montrer voilà quel était le contenu de notre travail puisque à l'époque le ministre de l'éducation nationale, Allègre, avait dit que euh, que les SES en fait c'était une

vaste plaisanterie, enfin rien de sérieux, donc on a voulu montrer vraiment le contenu de nos cours, et le et la démarche précise qu'on utilisait lors des TD voilà. »

Elle a participé à d'autres mouvements organisés par l'APSES mais n'y adhère pas.

« Autant je trouve important, pas seulement en tant que professeur de SES, qu'il y ait des organisations qui défendent des intérêts professionnels, autant j'ai beaucoup de mal à titre personnel à euh... à être toujours d'accord avec tous ce qui est proposés, avec tous les types de revendications et donc y a souvent des choses qui font que... ba voilà je vais (elle rit) pas jusqu'au bout, je participe aux actions mais sans pour autant toujours partager les démarches, mais là par exemple le débats dont je parlais là, c'est vrai que je regardé les arguments des uns et des autres et que... j'étais partagée entre les arguments des uns et des autres, je suis pas à fond euh comme ça, de façon univoque toujours en accord avec ce que fait l'APSES, mais si je trouve que c'est important que ça existe voilà. »

Elle ne se souvient plus si elle a déjà été adhérente, peut être ponctuellement. Mais plutôt que de payer une cotisation, elle a déjà pu engager des frais pour l'organisation d'action dans le cadre de l'APSES, comme une action à infosup une année où ils avaient lâché des ballons. Chaque fois qu'il y a eu des mouvements elle a répondu présent.

En ce qui concerne son impression sur le rôle de l'APSES sur l'aspect pédagogique de la discipline :

« Sur l'aspect pédagogique oui... à partir du moment où il donne leur avis sur justement euh... non seulement euh... le nombre d'heures euh... qu'on devrait enfin euh par exemple pour les secondes, le débat autour du faible nombre d'heures dont on dispose pour faire passer euh... tous qu'on est sensé faire passer en tant que discipline euh... sur euh... non seulement sur la place des SES dans le système éducatif en général, mais aussi sur les démarches, c'est vrai qu'il y a eu... quand même euh... régulièrement des débats qui ont émaillés euh... la vie, enfin l'histoire des SES euh... où l'APSES a donné euh... son avis et le donne encore justement donc je voyais ce ce tss débat qui est en train de se dérouler sur la liste euh... SES et... euh... manifestement euh... lorsqu'ils ont été reçu au ministère euh... ils demandent entre autre euh... enfin ils demandent, ils envisagent une réflexion euh sur les euh... une autre forme, un autre type dévaluation au baccalauréat et en particulier ils font références, bon ça c'est des pistes de réflexion, ils font références à une évaluation de travaux de groupes, euh... de alors je l'ai noté parce que ça m'a, ça m'a interpellé, nouvelle modalité d'évaluation au bac, évaluation de travaux de groupes, revue de presse, travail sur des ouvrages etc. Et donc à un moment ils disent du style TPE quoi

voilà. Donc euh... à mon avis je l'interprète comme euh... voudraient-ils, enfin je me pose la question, voudraient-ils introduire un peu plus de euh... le mot n'est pas prononcé, mais à partir du moment où on dit évaluation de travaux de groupes, des choses qui ressemblent à des TPE est-ce qu'ils voudraient introduire un peu plus de contrôle continu en fait. Euh... donc c'est aussi toute une réflexion sur l'évaluation en fait on peut être d'accord ou pas mais c'est quand même euh... assez fort comme euh... tentative d'influence en tout cas. En tout cas ça a été énoncé au niveau du ministère. Voilà comme piste de réflexion.

Matthieu : Et donc... quand ça a été annoncé sur la liste inter-ES est-ce que ça a suscité un débat ?

A11 : Ah oui apparemment très vif, ba parce que... bon ba y a bon moi le peu que j'en connais, parce que je commence à percevoir, en fait la liste inter-ES j'y ai été pendant euh... un ou deux ans abonnée et puis y a eu, y a des moments où les débats prennent de tels proportions où on reçoit 40 ou 50 messages dans la journée, ça devenait ingérable donc je m'étais désabonnée puis cette année je m'y suis remise, donc bon je commence à voir le profil un petit peu de ceux qui sont systématiquement anti-APSES, qui sont en gros autour du groupe de Beitone euh... sur Aix-en-Provence Marseille bon voilà, et puis d'autres. Mais aussi des gens plus mesurés qui ménagent, voilà qui ont, disons une réflexion que je pourrais trouver assez proche de la mienne et euh... donc euh... ba voilà donc parmi les propositions, alors sur la démarche, sur ce type de chose y a pas eu beaucoup de discussions, mais en revanche y avait d'autres propositions, entre autre, euh... la demande qu'il n'y ait plus qu'une spécialité en SES, et ça c'est une demande officielle de la part de l'APSES, en fait ce qu'ils voudraient voir disparaître c'est les spécialités économie approfondie et SSP, euh... bon avec des arguments qu'on pourra revoir mais voilà, et et donc remplacer par ce dont je parlé, c'est-à-dire un autre types euh, voilà ils disent euh... un enseignement, enfin voilà, type TPE sans hum.. Trop entrer dans le détail, qui serait axé sur les méthodes en sciences sociales voilà. Euh... ils demandent aussi la remise en place de la spécialité langue vivante. Et une spécialité maths plus exigeante parce que l'analyse qu'ils font, enfin que font en tout cas leurs adhérents, c'est que euh... les maths sont en train de rafler la plus part, c'est vrai qu'on voit de plus en plus de gens d'élèves qui s'orientent vers les maths, pourquoi, parce que en gros ils ont trois ou quatre chapitre à traiter sur l'année, que c'est hyper facile apparemment d'ailleurs on le voit en conseil de classe, on a des élèves qui peuvent avoir des notes

absolument minables, enfin très faible en maths obligatoires, et puis des 16 ou des 17 en spécialité. Donc euh ba les élèves sont pas idiots quoi, ils vont vers ce qui est le plus rentable si je puis dire au bac. Et donc en fait la réflexion de l'APSES c'est de dire euh... rétablir euh... enfin faisons disparaître ces deux spécialités alors avec des arguments, je me souviens plus quel est leur argument pour économie approfondie, mais pour sciences sociales et politique ils disent en fait ça nécessite des des prérequis que beaucoup de nos élèves n'ont pas, au point de vu politico-historique, historico-politique. Bon la réponse d'autre c'est de dire ba justement on est là pour leur apporter justement ce qu'ils n'ont pas comme culture, ba culture effectivement... (...)Y a eu en plus mais ça c'est une autre question, la demande de l'APSES de... qui constate que... tous les postes n'ont pas été pourvu au CAPES là y a une quinzaine de poste apparemment qui n'ont pas été pourvus. Et euh... ils demandent à ce qu'ils soient pourvu, à ce qu'il y ait une liste complémentaire qui soit établit, enfin qui soit dotée donc, et ce à quoi certains aussi répondent oui mais on ne va pas recruter non plus des gens qui... s'ils n'ont pas été pourvus, c'est que les gens n'avaient pas le niveau et qu'est-ce que ça veut dire de recruter des gens qui n'auraient pas le niveau. (...) Alors oui après aussi pour terminer sur ces objets de débat, de ce qui a été dit au ministère, c'est sur le contenu de la, de l'épreuve composée, cette fameuse nouvelle épreuve, alors là, ce qui ressort c'est que, là aussi de la part apparemment de tous les ... la majorité plutôt des adhérents de l'APSES c'est que... euh... la première partie de l'épreuve composée euh... donnerait lieu à trop de simple bachotage... c'est-à-dire bon voilà les élèves apprennent par cœur des définitions, et et bon du coup et vont nous mettre ça là. Argument de certains c'est de dire ba justement c'est la partie de l'épreuve puisqu'elle est notée sur 6 qui permet à des élèves sérieux mais n'ayant pas justement le capital culturel de certains etc. ba voilà d'engranger des points simplement parce qu'ils ont travaillé sérieusement et emmagasiné des connaissances. Alors arguments des autres c'est que ça rejailit sur la façon de faire cours, c'est vrai que euh on est moins dans le débat plus dans euh... et je le vois même dans la réaction des élèves c'est, effectivement des grandes attentes sur des définitions précises et euh bon voilà est-ce que nos cours ne sont là que pour distribuer comme ça, dispenser des listes de définitions ou quand même donner à des débats etc. et à-propos de débats la critique qui est faite aussi, alors bon y a, à ma, bon je l'ai pas noté donc si, je l'ai pas noté donc c'était pas signalé, sur la partie 2 de l'épreuve composée, c'est-à-dire l'analyse de documents, graphique ou tableau, bon là en général y a pas de discussion là-dessus, sur l'évaluation des savoir-faire, mais sur la partie trois euh la critique qui est faite c'est que, toujours par

l'APSES, c'est que ça exclus les sujets de type débat, euh c'est-à-dire vraiment c'est voilà... la partie 3 c'est des documents et euh... en gros vous montrerez que... et d'ailleurs là aussi ça a donné lieu à débat parce que ils finissent leur compte rendu de l'entretien pour le ministère en expliquant que, d'ailleurs c'est ça qui a valu, l'ire de Gattaz là, l'an dernier à propos des sujets sur les les conflits puisque justement euh... ça n'a pas, la façon dont le sujet était posé ne permettait pas de nuancer mais euh... montrez que le conflit et source de lien social, mais c'était le conflit justement, et donc euh... et donc euh ils disaient voilà voilà, la formula... enfin l'idée même de cette épreuve fait que ça ne peut pas donner lieu à nuance, à débat etc. et c'est d'ailleurs.. et donc ils terminaient en disant c'est d'ailleurs ça qui a valu l'ire de Mr Gattaz. Tss et donc là-dessus, alors avec beaucoup de mauvaise foi, certains on dit ah ah ah l'APSES qui s'appuie sur les déclarations de Gattaz, hum donc c'est là que, c'est le genre de truc qui au bout d'un moment, est un peu énervant, parce que euh... chacun campe sur sa position, avec des arguments quelques fois peuvent être entendu et d'autres fois c'est vraiment, on l'impression que 'c'est vraiment à qui va avoir le dernier mot, à qui, donc ça c'est un peu fatiguant et j'avoue que, je suis pas la seule à être souvent fatiguée de ce genre de chose voilà. Donc au bout d'un moment ça fait que... on finit par zapper, à finir par trouver les uns et les autres un peu excessifs, donc voilà. »

On voit donc que l'APSES joue un rôle sur l'APSES pédagogique, à plusieurs niveau, de l'organisation des cours au contenu pédagogique, jusqu'au recrutement des professeurs. Le champ d'action de l'APSES dans le domaine pédagogique est donc large.

A11, s'intéresse aux déclarations de l'APSES, car elle considère important qu'il existe une association de défense de la discipline, surtout que la discipline est victime d'attaque. Elle est attachée à la défense de la spécificité des SES.

L'APSES est donc là pour défendre les spécificités de la discipline, dans la pédagogie active, et sur les échanges avec les élèves, les débats, la discussion etc.

Elle trouve cependant un peu puérile qu'on n'arrive pas à fédérer une ligne unique pour défendre une discipline où on n'est pas si nombreux que ça. Elle fait référence au contentieux entre Beitone et l'APSES.

Sur l'orientation des programmes, elle est plutôt d'accord avec l'APSES, et donc plus éloigné de la vision de Beitone.

Elle pense aussi que certains regards croisés ne sont pas forcément croisés, et restent parfois cloisonnés, ce qu'elle regrette. Elle trouve le trop grand alignement sur les programmes universitaires, rend le programme parfois trop pointu et peu intéressant pour les élèves. Les notions sont des fois trop hachées selon elle, et cela rend le programme moins riche.

Elle revient cependant sur certaines prises de positions de l'APSES qui peuvent la gêner :

« Après moi je suis très partagée euh... ben euh comme certains collègues par rapport à ces dernières propositions. Par exemple certains disent ben chapeau l'APSES, l'APSES qui est sensée défendre les euh profs de SES qui propose qu'on supprime finalement euh... les spécialités avec ses spécificités, euh qui euh y en a un qui a même dit ou une qui a même dit, mais c'est comme si j'étais un syndicat qui propose davantage de licenciements et davantage de ce, bon ba voilà ils militent pour que soit rétabli plutôt les langues vivantes, ce à quoi répondent d'autres, oui mais ce qu'on défend euh c'est l'attractivité de la filière et pas simplement les SES, dans lesquelles on a quand même une place importante. Euh après même par rapport aux... aux aux postes au CAPES moi je suis partagée aussi, bon euh... c'est vrai que c'est important qu'il y ait suffisamment de postes au CAPES mais après est-ce qu'on doit pas maintenir une exigence par rapport au niveau... bon ba voilà si je compare par rapport à ceux dont je parlais le jour de la manif', enfin des niveaux et des attitudes que je trouve un peu désobligeantes quoi de la part de gens qui se destinent au métier d'enseignant, moi il me semble que quand même, on est en droit, enfin, pour la défense de notre discipline, effectivement je trouve qu'il ne faut pas brader le euh... le niveau attendu, Il me semble... minimal. Sans être du genre hyper élitiste, mais bon voilà. Mais bon après je pense que c'est un problème auquel son confronté d'autres disciplines, c'est pas spécifique aux SES. Quand j'en discute avec d'autres collègues, qui s'impliquent dans la formation de jeunes collègues j'ai un petit peu le même écho donc c'est pas spécifique à notre discipline. Voilà. »

Elle connaît quelques collègues actifs à l'APSES. Il lui arrive de parler de l'APSES avec eux. Ça lui arrive de fréquenter le site de l'APSES, notamment les informations qu'ils donnent. Elle n'a jamais participé à des stages ou formations de l'APSES.

« Mais je n'y ai jamais participé, en plus je veux pas dire de bêtises, mais euh... il me semble que c'est quand même assez souvent centré sur Paris. Et que, et ça c'est une critique que je fais au niveau... syndical aussi, moi je suis pas très partisan de... de de du côté centra, enfin jacobin, qu'on partage bien en France, et y compris quand y a des

grands mouvements avec grosse manif' à Paris que ce soit, pas seulement on parle pas de l'APSES, mais au niveau des gros syndicats ou autre, je comprends que c'est pour faire masse, mais en même temps le côté on regroupe tout sur Paris ça me va... bon voilà. Bon puis y a des choses qui font que matériellement j'aurais pas pu y aller, même si y a des choses qui auraient pu m'intéresser. »

Elle trouve cependant l'APSES un peu trop centré sur Paris, un peu trop jacobine, elle fait un parallèle avec les syndicats sur ce point.

Elle a été syndiqué, mais elle ne se reconnaît pas dans les organisations syndicales, elle n'arrive pas à être d'accord avec toutes les décisions, notamment certaines qui la rebute. Ce qui explique aussi le fait qu'elle n'adhère pas à l'APSES, même si elle partage une partie de leurs idées, et répond présente quand ils appellent à la mobilisation.

Entretien A8

Informations générales :

Agrégée de sciences économiques et sociales 1991

Capes 1984 1^{er} poste en Normandie forges les eaux, pendant 13ans. 1 année TZR lycée Rive-Gauche Depuis 13ans à Pierre-Paul Riquet St Orens.

7 professeurs de SES à St Orens : Sûr un membre de l'APSES.

Age : 52ans.

Adhérente à l'APSES au tout début de sa carrière, puis plus adhérente pendant 10ans puis adhérente à nouveau depuis 1 an.

Les motivations pour avoir adhéré à l'APSES :

Le fait que ce soit l'association des professeurs de sciences éco, il y avait les côtés mutualisations, échanges, défense de la matière.

« Pourquoi j'ai adhéré à l'APSES au départ, parce que c'est une association de profs de science éco, alors y avait un côté euh euh... mutualisation, échanges en même temps défense de la matière qui était quand même important. Donc le côté quand même euh défense d'un certain esprit des sciences économiques et sociales donc de ce qui faisait quand même la spécificité de notre matière, c'est-à-dire la dimension économique, sociale, donc ça c'est vraiment le point positif de l'APSES, c'est de défendre un peu se côté spécificité de notre matière, euh dimension sociologique euh et pas simplement euh l'économique. Euh... le côté aussi euh... solidarité mutualisation qui est quand même très intéressent à l'APSES. Y a un côté d'échange qui est très positif.

Euh ce pourquoi je l'ai quitté, à un moment donnée, c'est parce qu'elle avait un côté très sectaire et un peu trop... je trouvais des positions trop hum... trop tranchées au niveau de la réforme euh... au niveau de la défense d'une certaine optique des sciences économiques et sociales. C'est-à-dire que voilà il y a eu une critique pendant très longtemps, c'est que les sciences éco s'étaient que des gauchos euh euh qui défendaient leur point de vu c'est-à-dire que euh un manque de rigueur euh qui... une critique qui y a eu dans les années 80-90 à partir des années 80, c'était un peu ce manque de rigueur méthodologique et scientifique euh alors que l'inspection qui arrivait notamment avec Bernard Simler, essayait de redonner plus de légitimité aux sciences éco, justement en rajoutant une dimension un peu plus rigoureuse, un peu plus scientifique. L'APSES était un petit peu en porta faux c'est-à-dire elle était un peu contre cette dimension, un peu plus scientifique, rigoureuse en terme de méthode. Et donc défendait un peu, malheureusement cette optique un peu... on fait des études de document, on discute des problèmes actuels mais sans avoir vraiment une rigueur scientifique. Et donc là je l'ai quitté en considérant que c'était plutôt jouer (marque un arrêt) en défaveur de la matière, que de refuser cette rigueur euh scientifique, cette posture scientifique. Voilà, j'étais encore contre l'APSES au moment de la dernière réforme... dans la mesure où elle voulait à tout prix qu'il y ait euh des sciences économiques et sociales en seconde euh pour tous les élèves. Et je pensais que c'était peut-être pas une bonne solution. J'aurais bien aimé euh une posture différente avec la possibilité d'avoir ce qui était au début dans la réforme euh... d'avoir possibilité de faire des sciences éco euh dans toutes les filières. C'est-à-dire que la réforme préconisée d'avoir un tronc commun et ensuite que les élèves de S, de L, puissent prendre des modules d'économie. Euh... mais ça voulait dire en contrepartie qu'il n'y ait pas, question de gestion de budget et de postes, qu'il n'y ait pas des sciences éco en seconde pour tous les

élèves. Donc l'APSES voulait à tout prix qu'il y ait des sciences éco partout en seconde et euh ce qu'on a obtenu, ce qu'ils ont obtenu. Mais bon je trouve que c'était pas... c'était pas si bien que ça pour la matière, et je pense que j'avais raison parce que le fait qu'on ait des élèves qui fassent tous un peu sciences éco euh on touche à tout sans faire vraiment des choses approfondies, ça dessert plus la matière qu'autre chose. Bon en même temps le fait qu'on ait gardé une filière science éco c'est quand même bien aussi, donc je sais pas.

Je suis revenu à l'APSES parce qu'il y avait Cédric qui est très efficace (elle rit) non non parce que le collègue est très bien. Mais aussi parce qu'ils ont quand même un côté de défense de la discipline qui est quand même positif c'est-à-dire que s'ils n'existaient pas on, je pense qu'on serait dans une situation, beaucoup plus difficile, et qu'il y a quand même des gens très bien dans cette association, qui font un super boulot de défense de la dimension économique et sociologique donc ça c'est quand même quelque chose de positif, même si par ailleurs je partage souvent des positions, qui sont défendue plutôt par Beitone. »

On voit cependant que ces positions sur l'APSES sont très nuancées. Elle accorde beaucoup d'importance à l'aspect défense de la discipline, mais reste très critique vis-à-vis de leurs revendications.

Pour le côté sectaire elle l'explique parce qu'on si ne partage pas la « doxa » on est mis à l'index, comme un partisan de l'économie libérale.

En ce qui concerne la mutualisation elle passe principalement par la liste APSES ADH et concerne des travaux d'autres professeurs, comme des cours, des TD, des documents etc. C'est une des fonctions de l'APSES qu'elle trouve « super ». Il y a également des discussions sur des points du programme. Elle parle de « boîte à outil remarquable ».

« Il y a quand même le côté mutualisation échange de la liste qui est très très bien. »

« Il se matérialise par la liste de l'APSES, je sais pas si vous allez sur le site de l'APSES ? et donc sur, moi comme je suis à l'APSES je suis sûr, inscrite sur la liste, mais y a beaucoup de profs qui mettent ce qu'ils ont fait comme cours, y a des TD, des documents et c'est vrai que c'est super de pouvoir, donc mettre des choses, échanger, poser des questions sur des sujets de bac, récupérer un TD un document, ça c'est super. Ca c'est vrai que c'est une richesse comme boîte à outil qui est remarquable. Y a des TD, y a des cours euh... y

a des fiches de lecture euh... On peut discuter sur un point du programme euh... bon ça c'est vraiment super. Et voilà quoi ça c'est bien. »

En ce qui concerne son regard aujourd'hui sur l'APSES :

« Aujourd'hui... je pense que c'est une organisation qui est nécessaire, qui est très utile à la matière, parce qu'il y a tout un travail d'une part de mutualisation, de réflexion, qui est important, de défense aussi de notre spécificité, même si je suis pas toujours d'accord, mais je pense que c'est quelque chose de très utile. Euh... qui fonctionne assez bien, mais ce qui est salubre aujourd'hui c'est qu'il n'y ait pas que l'APSES, c'est qu'il y ait aussi une autre liste, d'autres points de vu, des fois li y a des échanges un peu conflictuels mais c'est intéressant qu'il y ait ce débat-là. C'est-à-dire qu'au moment où il y a eu la réforme il y a tout ce débat entre l'APSES et puis donc notamment Alain Beitone et donc des des donc ce débats théorique sur euh... notre rapport euh à l'économie et à la sociologie, notre démarche, comment enseigner la science éco et la sociologie, je trouve que c'était intéressant. Mais, donc c'est utile que l'APSES existe mais c'est utile qu'elle ne soit pas la seule. »

A8 a parlé également de conflit de personnes sur la liste Inter ES notamment entre des membres de l'APSES et d'autre. Elle a d'ailleurs arrêté son inscription sur cette liste au moment de la mise en place de la réforme.

« Au moment de la réforme y avait... c'est-à-dire qu'il y a deux listes, y a la liste qui s'appelle inter-ES, vous connaissez la liste inter-ES ? euh y a la liste inter-ES et y a la liste de l'APSES et donc au moment de la réforme y avait de gros échanges, assez conflictuels entre des individus euh... des membres euh certains représentant l'APSES d'autres n'étant pas à l'APSES et c'était devenu des conflits de personnes donc c'était insupportable dans la mesure où cette liste, dès qu'on ouvrait la liste on avait euh une série de mail qui étaient en fait des attaques personnelles, donc c'était plus du tout du débat théorique c'était des règlements de compte entre personnes. Donc moi je suis sortie de la liste inter-ES à cette époque-là, j'étais pas encore à l'APSES, à nouveau. Voilà j'ai... arrêté d'être sur la liste, et j'y suis revenu que depuis deux ans, où j'ai les deux. Ça s'est calmé heureusement, voilà. »

Ensuite elle met en avant d'autres fonctions de l'APSES, comme une réflexion sur la façon d'enseigner, mais également en ce qui concerne la représentation de la discipline, notamment

dans les médias. Elle parle des entrées de l'APSES au ministère mais également dans les médias, mais aussi du fait que quand les médias cherchent un interlocuteur au sein de la discipline ils auront tendance à passer par l'APSES.

En ce qui concerne ses relations avec des membres de l'APSES elle n'en a qu'un, Cédric Valena, mais également sur la liste APSES-ADH, notamment en aparté avec certains professeurs en fonction des travaux qu'ils ont pu mettre en ligne.

Elle se définit comme « membre septique de l'APSES ».

En ce qui concerne son meilleur souvenir avec l'APSES cela reste son expérience à l'APSES de Rouen, notamment en termes de réunions et d'échanges intellectuels.

Ses pires souvenirs en relation avec l'APSES :

« Les pires souvenir ça été euh... d'être cataloguée euh... lors des débats sur la réforme pour ne pas avoir été d'accord euh avec la pensée dominante de l'APSES, d'avoir été catalogué comme euh bon de toute façon c'est quelqu'un qui a fait normal sup, agrégée, et qui défend la théorie libérale voilà. Donc c'est s'entendre dire ce genre de choses... tss qui fait un peu mal, donc voilà des personnes qui étaient un peu, c'est ce que je disais un coté très sectaire voilà au lieu de faire vraiment un échange d'idées qui... des fois des échanges qui sont devenu un peu plus bête.

Matthieu : C'était sur la dernière réforme ?

A8 : dernière réforme oui oui »

Sur Toulouse elle a participé à des conférences intéressantes sur les réseaux sociaux, sur l'économie du développement durable. C'est plus au niveau national qu'elle est plus sceptique sur l'action de l'APSES. Elle a trouvé ces conférences très bien. Cela permet de renforcer les connaissances théoriques, et de pallier le déficit de formations de l'inspection qui n'a plus les moyens ou la volonté d'organiser des stages.

« Sur Toulouse il y a quand même une association qui fait des choses très intéressantes, il y a eu des, une réunion... c'était quoi, ils ont fait venir un intervenant sur les réseaux, un intervenant sur l'économie de l'environnement, donc y a quand même des choses très bien. Mais j'y vais en tant que pour observer, mais j'organise pas, alors qu'à Rouen j'étais beaucoup plus active dans la cellule de l'APSES en termes de, en tant qu'organisatrice.

Là je participe à ce qui est fait et je trouve que c'est très bien, la le groupe APSES de Toulouse est très efficace et très bien. »

« Matthieu : Donc vous parliez des conférences qui étaient organisées, notamment, est-ce que vous euh pris part à d'autres conférences, euh ou de stages, de formations, organisés par l'APSES ?

A8 : Par l'APSES non, les deux derniers c'est sur Toulouse, voilà, après donc à Rouen oui, mais depuis non j'ai fait les deux derniers, c'était économie environnement et réseaux. Je crois que c'est les deux seuls organisés par l'APSES sur Toulouse.

Matthieu : Est-ce que vous avez apprécié ces expériences ?

A8 : ah super, très très bien, très intéressent. Parce qu'ils font venir des intervenants pertinents, c'était bien fait euh... non non, c'était bien. »

« L'intérêt c'est d'une part renforcé, la réflexion, nos acquis théoriques, vu que malheureusement, l'inspection n'organise pas, n'a pas les moyens d'organiser, ou n'organise pas assez de stages de formations, en termes d'approfondissement de connaissances. Et donc c'est vrai que ces deux dernières conférences faites par Toulouse, permettaient d'avoir un spécialiste sur les réseaux qui nous a présenté les éléments du programme sur lesquels on ne connaissait pas grand-chose. En économie de l'environnement c'était quelqu'un de la Fac de Toulouse qui était très pertinent, qui fait des choses très bien. Non ça permet de compléter, de renforcer nos acquis, nos connaissances, et ça c'est super. En plus c'est très bien organisé, non non c'était vraiment intéressent, faudrait qu'ils en fassent plus, après le problème c'est d'arriver à trouver du temps, une salle, un intervenant, voilà. Mais ils se sont substituer de façon très efficace en fait au manque de de l'administration qui n'a pas les moyens, toujours d'organiser des stages ou la volonté. »

En ce qui concerne les différences entre les APSES de Rouen et de Toulouse :

« Rouen c'était plutôt euh... la vieille euh... la vieille garde de l'APSES vous voyez, c'était dans les années 90 donc c'était plutôt des personnes... c'était des profs qui avaient forgé les sciences éco euh qui avaient participé à la création des sciences éco qui étaient beaucoup plus euh... combatif par rapport à l'inspection beaucoup plus en opposition

avec l'inspection mais qui en même temps organisés beaucoup de conférences, d'échange local, mais y avait vraiment un débat d'idée très important.

L'APSES de Toulouse au début, donc ça fait 10ans que je suis à Toulouse, 10 12 13 ans hum... combien !! 13 ans que je suis à Toulouse, au début assez inexistant. Ça fait vraiment que depuis quelques années que je trouve que le groupe qui a mis en place qui reprend l'APSES est beaucoup plus actif et on retrouve ce côté euh... beaucoup plus de discussions, d'actions positives, de débats ça c'est vraiment bien. »

La mise en recul par rapport à l'APSES comparé à ses débuts dans la profession, ce retrouve notamment dans débats d'idées qui ont viré en débat de personnes. Elle explique aussi cela par son âge, par plus de recul, et par des positions différentes sur la façon d'enseigner, sur les exigences de rigueur notamment.

En ce qui concerne l'intérêt de l'APSES c'est une reconnaissance de la discipline, une reconnaissance de l'existence de la discipline selon elle. Il y a un point de vue pratique, comme banque de données comme outil pédagogique.

« Ce que ça m'apporte moi en tant qu'individu, en tant que prof euh... alors d'un point de vue très pratique ça rapporte euh c'est une banque de donnée, c'est une banque d'information, c'est très important, donc c'est un outil pédagogique assez important, euh et puis euh... ça donne une certaine visibilité à ce que l'on est, c'est-à-dire que ça a un côté représentation qui est important. C'est-à-dire que quelque part ça reconnaît notre existence, donc l'APSES ça apporte une certaine reconnaissance, mais si ce n'est pas une reconnaissance directe, mais le fait qu'elle existe, elle donne à voir en fait notre réalité en tant que matière, en tant que discipline et en tant que discipline qui a quelque chose à dire. Ça je trouve ça intéressant. »

« En partie oui, ba des attentes en tant que représentant, elle joue bien son rôle de représentant et de défense quelque part de la discipline, euh des attentes en tant que soutien pédagogique, c'est remarquable ce qu'ils font sur le site de l'APSES, au niveau de mutualisation des données etc. »

En ce qui concerne les choses à améliorer, ce serait le côté ouverture d'esprit.

« Ce que l'on pourrait améliorer dans cette association c'est son côté euh comment dire, j'allais dire démocratique c'est un peu dur mais son côté euh ouverture d'esprit. Je trouve

ce qui est dommage c'est mais c'est toujours pareille c'est le problème de cette de de la liste en fait de de d'internet, ba c'est-à-dire que les personnes qui échangent sur cette sur internet sont souvent ceux qui sont le plus impliqués, les plus vindicatifs, et ça donne à voir parfois des oppositions... trop tranchées, alors que je pense que la plupart des membres de l'APSES sont beaucoup plus, consensuels et aimeraient des débats beaucoup plus apaisés. D'un point de vue théorique ou d'un point de vue pédagogique. Oui il y a beaucoup de gens qui ont arrêté d'être sur la liste un peu à cause de ça ce qui est dommage parce que voilà. Je pense que euh... l'APSES fait un énorme travail de réflexion parce qu'ils organisent parfois des colloques, il y en a eu un sur le genre y a pas longtemps donc ils font des choses quand même très très intéressantes. Mais en même temps on a l'impression que si on ne pense pas exactement comme pense l'APSES tsst ça peut être tendu. Donc il faudrait améliorer le fait qu'on puisse s'entendre et discuter euh sans être euh mise un peu l'index. »

Elle est informée par la liste, elle consulte parfois le site de l'APSES, pour l'information.

Entretien A7

Informations générales :

Pins-Justaret 36ans non syndiqué.

Stagiaire à Saumur, TZR dans l'académie de Versailles, TZR rattaché à Luchon la première année, puis rattaché l'année suivante à Muret, une année 1/3 temps à Pins justaret 2/3 temps à Muret, et trois ans remplaçant à Pins-Justaret.

Il enseigne depuis 7ans.

5 professeurs de SES à Pins-Justaret.

Membre de l'APSES depuis qu'il est titulaire.

Durant son année de stagiaire il s'est inscrit à la liste inter-Es

Il a toujours eu l'impression de connaître l'APSES. Là où il a commencé à participer vraiment à l'APSES c'est durant ses années à Versailles, il y a avait à ce moment-là les débuts de la réforme des lycées, et il y avait donc une forte mobilisation, particulièrement à Paris.

Les motivations pour adhérer à l'APSES :

« D'abord parce que ça défend les intérêts de la matière, moi je suis assez réceptif à ça, ensuite parce qu'il y avait des échanges sur les listes d'internet, parce qu'après du coup j'ai arrêté la liste inter-ES je suis passé à la liste APSES, énormément d'échanges, énormément d'échanges de cours, énormément d'échange de discussions, théoriques, j'aime bien la théorie, théoriques et aussi sur euh hum le pédagogique donc tout ça faisait que... et après je partageais plutôt la philosophie d'ensemble de l'APSES quoi. C'est-à-dire que je me suis toujours plus senti prof de SES que prof tout court. »

Il semblait utile de lui demander de définir ce qu'il entend par philosophie de l'APSES :

« Pour moi la philosophie de l'APSES c'est quoi, c'est euh humm c'est la défense... enfin c'est un peu corporatiste, fatalement, mais... c'est la défense de la place des sciences économiques et sociales dans le cursus des lycéens. Et aussi la défense d'une certaine vision euh des sciences économiques et sociales.

Matthieu : et cette vision ?

A7 : Et ba cette vision forcément c'est marquée plus ou moins à gauche effectivement, euh certains diraient l'autre économie, je sais pas moi on pourrait dire que euh que l'APSES est plutôt du versant économie politique que plutôt du versant science économique, même si euh du fait dans les programmes on s'est rapproché de la science économique. Alors voilà après je parle de l'économie, c'est aussi la défense de la sociologie qui est souvent attaquée par exemple. »

Il se considère comme pas beaucoup plus qu'un adhérent lambda, il pense que l'APSES est utile également pour informer.

Il semblait intéressant de savoir d'où proviennent les attaques contre les SES :

« Ces attaques elles proviennent d'où... de toute part, après effectivement, on a souvent dit c'est le Medef, on fait des raccourcis tout ça, mais elles proviennent... ba on est une discipline politique je crois euh... tout est politique peut être on peut se dire mais on est

une discipline où effectivement c'est pas la même chose euh.... De penser la société en terme marxiste, c'est pas la même chose de penser la société comme les marginalistes ou comme les néo-classiques euh... Friedman voit pas les choses de la même manière que euh... Keynes que euh... voilà enfin je pense euh... pff les attaques elles viennent du fait que ba c'est de l'économie politique et que forcément y a des aspects politiques et y a une vision de l'économie [...] Les attaques oui elles viennent des organisations plus ou moins patronales, syndicales défendant les patrons, alors après c'est jamais très clair, l'an dernier, le sujet de bac qui sort c'était sûr, c'était sur les conflits sociaux comme cohésion sociale, alors euh directement des murs s'élèvent alors que de toute façon en SES, moi je dis toujours le but du jeu c'est que les élèves ils comprennent, ils apprennent, ils soient capables de hum... de comprendre et d'expliquer ce qu'est, ce qu'est euh... ce que sont toutes les théories.»

Si il a quitté la liste inter-ES c'est par manque de temps, les mails de la liste APSES-ADH lui prenant assez de temps. Maintenant il ne suit plus ces listes notamment par manque de temps.

Il semblait également important de lui demander les différences d'alignement entre la liste APSES-ADH et la liste inter-ES.

« Si tu veux sur la liste inter-ES t'as Alain Beitone, Alain Beitone euh... que tu dois connaître, euh qu'on connaît tous pour avoir lu pas mal de ses ouvrages ou autres dictionnaires. Mais effectivement Alain Beitone il a une vision de la, des sciences économiques, pas inintéressante euh... qui sur la... enfin dans, il apporte cette vision sur la liste inter-ES, on la retrouve pas sur celle de l'APSES, mais y a des des gens comme David Mourel, bon à l'époque, je sais pas ce qu'il en ait maintenant, qu'était sur une autre ligne aussi, qu'intervenait beaucoup, qu'était un peu une cible des apsesiens hein, ensuite y avait aussi hum... Claude Bordes à l'époque, enfin ça remonte à 4-5 ans ça. Oui voilà, enfin des gens qui avaient une vision un peu différente quoi, souvent très basé économiquement et puis après enfin bon quoi la vision en fait, pour moi, mais je te dis encore je suis moins informé maintenant. Pour moi la vision était, fait-on de, et d'ailleurs ça se ressent dans les programmes d'aujourd'hui, fait-on de l'éco.. de la science économique et de la sociologie ou fait-on des sciences économiques et sociales. A savoir on prend un objet et on l'étudie de manière nourrie en croisant deux approches. D'ailleurs ça c'est devenu dans les programmes, science économique, sociologie, regards croisés. Mais finalement regards croisés, c'est plutôt ce que revendique l'APSES hein à la base.

Après les gens comme Alain Beitone euh... et consort eux ils sont plutôt sur la ligne à dire y a de la science économique y a de la sociologie. Et moi-même je suis pas très clair sur cette question-là puisque je suis sociologue de formation euh... je vois les choses de manières sociologiques en premier lieu c'est-à-dire que moi, pour moi la science économique est peut être euh... un sous hum un complément de la sociologie hein, je vois vraiment les choses comme ça donc... cette dichotomie entre les deux... moi je pense c'est mieux des SES de toute façon, c'est mieux de faire des SES. Puisque c'est forcément plus riche. [...] La liste inter-ES elle sert un peu au sans voix, au sans organisation je sais pas, donc en gros ce qui était intéressant sur la liste inter-ES c'est qu'il y a tout le monde, mais y a aussi des apsesiens qui sont là bien sûr. »

Il est entré dans l'APSES locale par l'intermédiaire de Cynthia Patru qu'il a connu quand il était à Muret, il a également côtoyé François Jeanningros lors d'un remplacement à Cugnaux qui faisait lui aussi parti de l'APSES. Il ne se considère pas vraiment en contact avec les membres de l'APSES, il les voit une fois par an de temps en temps par mail. Cynthia depuis qu'il ne travaille plus avec elle il la voit beaucoup moins.

L'APSES de Toulouse est différente de celle de Versailles, « **parce qu'un peu plus loin de Paris** », elle est aussi moins active. L'APSES de Versailles et Paris sont plus dans des rapports de pouvoirs. A Toulouse c'est plus conviviale selon lui, il y a également des actions locales, notamment des conférences. Son investissement limité il l'explique par sa préparation à l'agreg. Il n'exclut pas cependant de s'investir plus une fois l'agreg passée.

A7 trouve également que l'APSES est là pour défendre la place des SES au sein du lycée, et il lui crédite l'allègement des programmes. Il met en avant notamment l'aspect corporatiste de l'association notamment par rapport à l'association des professeurs d'économie gestion.

« C'est certainement un peu corporatiste puis que parfois c'est en opposition avec l'association des profs d'économie gestion, qui eux sont d'accord pour une fusion, par exemple. »

En ce qui concerne l'aspect pédagogique.

« Au niveau pédagogique, au niveau pédagogique, tout ça est très mélangé mais après, je, tu vois, je sais même pas quand ça été créée l'APSES, je sais pas si ça été créée aux origines de la discipline, l'APSES je sais pas du tout... »

Matthieu : Je crois que ça a été créée, au début y avait les stages de Sèvres, puis quand ces stages ce sont arrêtés l'APSES a été créée

A7 : C'est pour ça que je te dis que tout est très lié, à mon avis, parce que moi je me rappelle avoir lu un bouquin, à l'époque où je préparais les concours, c'était... tu l'as peut-être lu aussi, c'était les SES euh plus qu'un art, un art, écrit par Dollo et les... euh et plus ou moins les amis de Beitone, Aix-Marseille, et donc les SES c'est l'école des annales, c'est Fernand Braudel, c'est à quelques égards aussi Bourdieu, Boudon aussi hein mis, je crois hein, mis à contribution à une certaine époque, euh pour réfléchir à c'est quoi cette troisième voie, alors après effectivement tous, l'APSES, c'est liée à ça, donc après oui la pédagogie c'est hum c'est la pédagogie active, c'est partir des faits pour que les élèves co-construisent le sens et fff ça autant ça me parle comme un idéal, autant dans les faits en terminale c'est un peu compliqué d'en arriver jusqu'à là, après ce qu'est sûr c'est qu'on est une matière à documents, c'est-à-dire qu'on se sert de documents, quoi, ça veut dire qu'on se sert de documents, il faut, c'est mieux de prendre des documents euh... de première main, de faire travailler les élèves la dessus, de faire de la pédagogie active, mais bon, la pédagogie active, je crois que le terme est tellement galvaudé que bon pff moi je suis pas sûr de faire de la pédagogie active, mais si c'est mon idéal, enfin voilà, ce serait... mon idéal, ce serait vers quoi tendre effectivement quoi, le magistral c'est problématique, mais la pédagogie active à 35 élèves par classes de terminale avec un programme gros c'est problématique aussi enfin... mais après oui effectivement ça c'est à l'origine de l'APSES et à mon avis de la création des SES, on a cette volonté euh de la pédagogie active. »

Il a des bons souvenirs de l'APSES, pour les manifs, et les réunions de Toulouse avec les personnes de l'APSES Toulouse qu'il trouve sympa. Ces meilleurs souvenirs, restent ceux des manifestations.

Il n'a pas participé à des formations de l'APSES, cependant il a fait une AG de l'APSES.

Il n'a pas de pire souvenir avec l'APSES.

En ce qui concerne ce que lui apportent l'APSES et les attentes qu'il peut avoir envers elle:

« Euh... oui oui je suis d'accord avec ce qu'ils font (il rit) etc. euh... je dis même pas ce qu'on fait, parce que je me sens un peu dehors, oui non non moi je suis assez d'accord, bon après, non mais après, enfin moi quand je côtoie des gens de l'APSES, même si je l'ai fait très rarement depuis que je suis à Toulouse, à chaque fois je sens que c'est des gens avec qui bon, professionnellement, théoriquement, pédagogiquement, sans approfondir les choses tss on semble un peu sur la même longueur d'onde quand même quoi, y a, je dis pas qu'y a une communauté d'APSES mais on sent quand même qu'y a quelque chose qu'on partage, après je pense que finalement c'est peut être, plus un investissement qu'autre chose, c'est presque ça quoi, c'est-à-dire que les gens qui sont dans l'APSES ça veut dire qu'ils sont un peu plus investit peut être, alors c'est un peu peut être brutal ce que je vais dire, un peu plus investies dans la discipline que d'autres collègues qui font leur boulot et basta quoi, qui réfléchissent pas forcément à ce que c'est les SES, qui réfléchissent pas plus que ça, après y a pas de problème la dessus hein, chacun fait ce qui veut, mais euh qui ont tendance effectivement à faire leur job et rentre chez eux, et peuvent très bien faire leur job, peut-être mieux que moi d'ailleurs, mais euh... mais qui par contre déborde pas trop, soit parce qu'ils ont des contraintes familiales, soit qu'ils ont autre chose à faire, soit que ça les intéressent pas fin, alors que quand, quand on côtoie des gens adhérents de l'APSES, direct on a des gens qui se sont un peu questionnés sur le long terme, sur les SES, sur les la pédagogie un peu, sur sur c'est quoi la place des SES au lycée, les épreuves du bac est-ce qu'elles sont vraiment sérieuses pour vérifier hum les compétences des élèves, fin bref, c'est plutôt ça quoi, que ça, moi je suis content parce que quand je côtoie des gens de l'APSES, c'est assez simple quoi, c'est, je sens souvent que c'est des gens sur, que fin c'est presque sociologique tout ça fin, c'est des gens sur les quels, c'est facile de s'entendre. »

« L'APSES, l'APSES, c'est un peu curieux on reçoit des choses, un peu de manière... ba y a un magazine de l'APSES, mais alors je sais même pas si il a une régularité annuelle, ou biannuelle, tous les deux ans hum... je sais pas, mais moi je le reçois ouais moi je le reçois de temps en temps, je le reçois de temps, mais après en fait si t'es si t'es pas sur la mailing liste, (il rit), si t'es pas sur la liste d'APSES euh ba tu reçois, ba si euh, ba APSES Toulouse, des mails très rares (il rit). Pour organiser une euh.... Une réunion de fin d'année quoi... une assemblée générale quoi voilà. Euh... donc très rare. Après l'APSES nationale, ba si si tu te, si tu te décides de lire les mails, ce que je regrette de pas faire, moi j'aimais bien ça, vraiment j'aimais bien. Mais je perdais trop de temps quoi, mais euh ba

là t'es informé 2000, quoi tu sais, ba tous les débats, euh ba tu les as, comme je disais y a le comité directeur, alors si t'es dans le comité directeur, ce que j'ai été, un peu par accident, parce qu'à Toulouse on a une gestion collégiale, enfin, qu'est-ce tu veux c'est un peu voilà (il rit), et donc j'ai été, ba là on est au courant des débats tout le temps. Donc on est informé par internet au niveau de l'APSES. »

« Alors il m'arrive de consulter le site de l'APSES assez régulièrement, pas toutes les semaines ni, principalement, pour les mutualisations c'est clair, euh aussi pour tout ce qui touche euh... à l'AGREG, et aussi pour me rappeler qui est mon inspecteur, non je plaisante un peu, mais y a y a quand même pas mal d'infos, j'ai beaucoup trainé sur le site de SESâme aussi, c'est le contournement des programmes de première. Euh... y a pas mal de choses de très bonnes qualités. En terme de mutualisation, en terme d'infos, bien sûr que je vais sur le site de l'APSES, à la limite, ces derniers temps ce que je fréquente plus au niveau de l'APSES, c'est son site.

Matthieu : Hum tu fréquentes SESâme de manière régulière ?

A7 : Oui oui, SESâme je fréquente de manière régulière, après euh.. Je n'ai contour. Je n'ai pas pris les programmes de SESâme pour contourner les premières, enfin, si tu veux je, ba je fais comme tout le monde, hein, je puise, alors je puise enfin je vais aussi beaucoup sur ToileSES, euh... Marjorie Galy, donc c'est aussi l'APSES, euh Renaud Chartoir, j'y allé un peu, mais j'y vais plus trop, il m'intéresse pas tropson site, je vais aussi sur le site d'Alain Beitone qui n'est pas dans l'APSES, donc je fais comme t, enfin comme tout le monde, j'en sais rien, mais je fais, je vais sur le site de l'APSES, sur la revanche des SES, fin non ça c'est Chartoir, sur éloge des SES, j'allais à un moment donné sur hum... le site de Denis Colombi, qui est quelqu'un de l'APSES aussi je crois, alors je sais même si il y est vraiment... où il y est plus, des blogues de profs de SES un peu quoi... après ça déborde l'APSES, mais euh... SESâme un peu mais pas trop, mais quand j'ai, ba c'est encore une utilisation utilitariste hein... c'est j'ai besoin d'une euh, admettons quand j'ai besoin d'une mutua, quand je cherche quelques choses, je vais plutôt d'abord sur l'APSES et sur toile, enfin je vais d'abord sur l'APSES, toile SES, éloge des SES, tu vois c'est APSES et pas seulement quoi.»

Il est informé par l'APSES par mail, il utilise le site pour puiser des informations, SESâme, pour les informations. Il va aussi sur Toile SES le site de Marjorie Galy.

Il lui arrive très rarement de parler de l'APSES à ses collègues, ou de les informer.

Il n'est pas syndiqué, mais il pense que l'APSES joue un peu ce rôle.

Entretien A6

Informations générales :

CAPES : 1999, travail depuis 14, études d'économie.

Devenu prof de SES car l'enseignement a une utilité sociale claire pour elle. Héritage familiale son père était enseignant. Etude secondaire à Limoges prépa à Toulouse puis poursuite d'étude dans le supérieur à Toulouse.

A été syndiquée ne l'est plus.

Stage à Michelet Montauban : 2 trimestres

Dernier trimestre : Lycée français de Bruxelles.

Premier poste : Académie de Créteil Seine et marne, dans une cité scolaire (collège plus lycée) avec le statut de zone prévention violence : Montereau-Fault-Yonne. Pendant 3ans.

8ans en poste fixe à Michelet à Montauban puis depuis 2ans à Toulouse-Lautrec à Toulouse.

7 professeurs de SES à Toulouse Lautrec : 4 personnels fixes.

A6 a connu l'APSES quand elle était à Créteil, par une amie à elle qui a fait ses études avec elle et qui lui a fait découvrir l'APSES, ainsi que son rôle. Mais elle n'est pas devenue adhérente de l'APSES à ce moment-là.

Elle est adhérente de l'APSES que depuis 4ans. Ses motivations :

« Parce qu'il m'arrive très souvent de consulter leur site pour me tenir au courant de l'actualité de la discipline, que à mes yeux du fait de la réforme du lycée, la défense de la discipline a été encore plus nécessaire. Du moins s'investir la dedans et fournir des ressources à une association professionnelle mais apparut nécessaire. Donc c'est ce qui a provoqué ma première adhésion. Enfin même si je l'ai faite l'année d'après. Donc l'idée de de d'utiliser les ressources que l'association mettait en ligne en me comportant en passager clandestin ne me satisfaisait pas. Euh que la défense de la discipline nécessité qu'il y ai davantage de monde qui se déclare et donc pour être compté il faut être adhérent. Donc c'est pour ça que je me suis mise à adhérer à l'APSES. »

En ce qui concerne l'utilité de l'APSES :

Elle peut être selon A6, professionnelle notamment par rapport à SESâme, il y a tous les sujets du bac. Plus aspect défense de la discipline et de la série ES si on reste sur le modèle actuelle de filières.

Rôle de diffusion pédagogique.

Rôle de syndicat pour défendre la discipline.

Pour A6 l'APSES serait donc une association complémentaire vis-à-vis des syndicats, en ce sens qu'elle peut jouer un rôle d'expert quand il s'agit de la série ES.

« Elle est un interlocuteur, elle est une institution, qui peut servir d'interlocuteur expert auprès des syndicats et pour relayer la voix des spécificités de cette discipline-là. Comme

il existe des associations de professeurs de mathématiques, d'histoire géographie, de lettre.

Matthieu : est-ce qu'il existe des connexions entre...

A6: Entre l'APSES et des syndicats enseignants ? Oui il y a des gens qui sont au bureau de l'APSES qui sont aussi des syndicalistes à des positions assez hautes au SNES par exemple. Donc au bureau de l'APSES au bureau national les gens qui représentent l'association sont aussi très souvent des syndicalistes euh.... Au sens large quoi, enfin...

Boris : Plus vaste que leur rôle associatif ?

A6 : oui voilà. »

A6 est en contact avec des membres de l'APSES locale, Jean-Pierre Malrieu, Charlotte Farge et François Jeanningros, qui sont des enseignants plus jeunes et au bureau de l'APSES local. Relation plus distendue seulement aux réunions de l'APSES : Dennis Lebot, Cédric Valena. Les réunions de l'APSES sont souvent en comité réduit dans l'académie, ces 6 personnes aux réunions.

Elle n'a pas de rôle particulier à l'APSES, elle se considère comme simple adhérente. 3 participations au stage national de l'APSES à Paris. C'est un stage organisé sur 3 jours par l'APSES. Avec des ateliers et des conférences, avec l'intervention de spécialiste sur des thèmes donnés. Les interventions sont faites généralement par des maîtres de conférences, des spécialistes. On peut prendre l'exemple de l'intervention de Paugam sur les inégalités. Et ces stages permettent d'échanger avec des collègues de SES de toute la France.

Les raisons de son implication comme simple adhérente se retrouvent dans le manque de temps, un manque de fibre associative. Mais c'est aussi un moyen d'être l'entrepreneur de soit même.

« J'aime beaucoup cette association parce que c'est rempli de gens intelligents et qui ont le soucis de leur métiers etc... mais c'est aussi un moyen notamment à mes yeux, et c'est pas pour être critique à leur égard mais c'est juste que moi je peux pas le faire, c'est euh... un moyen d'être l'entrepreneur de soit même, de signer ses cours et de dire qu'on est un super prof et qu'on a mis des cours en ligne euh l'idée ne me plait pas. »

Exemple d'action menée par l'APSES : Opération de gavage des oies.

Fonctionnement locale de l'APSES de façon collégiale.

A6 porte un regard bienveillant sur l'APSES, elle pense qu'elle remplit bien son rôle.

« Je serais certainement plus heureuse si on avait pas besoin de l'APSES. Parce que je me dirais qu'on aurait pas une discipline qui est systématiquement remise en cause par les majorités qui arrive au pouvoir. Par euh... par les lobbies entrepreneuriaux. »

Cependant le regard positif qu'elle porte sur l'APSES n'est pas partagé par l'ensemble des professeurs de SES.

« On a de nombreux collègues qui n'ont pas ce regard positif, parce qu'ils considèrent que c'est euh... un groupe qui accroît le euh... la mauvaise image de marque de la discipline.

Matthieu : c'est-à-dire ?

A6: Qui lui donne euh... un contenu euh... qui va donner une orientation à l'enseignement des sciences économiques et sociales qui est pas euh... scientifique. Qui est euh... trop euh... enfin ce sont des représentations des gens qui s'opposent à l'APSES, c'est-à-dire que les enseignants qui sont à l'APSES seraient des enseignants qui euh... ne fonctionnent qu'avec des méthodes de type inductif, sont ascientifiques, sont pas rigoureux. Et je pense que c'est absolument faux quand je vois le contenu des cours que publie des enseignants sur APSES ADH ou sur le site de l'APSES c'est des contenus qui pour 90% sont très sérieux et très rigoureux. »

On retrouve le clivage pédagogie par objet et pédagogie par concept. Elle a un rapport utilitariste vis-à-vis de l'APSES mais elle n'a aucune attente envers celle-ci. Ils font leur job de défense de la discipline donc elle n'a pas d'attente.

La locale de Toulouse essaye d'organiser un stage ou une formation annuelle.

Bibliographie/Webographie

<http://www.apses.org/>

<http://www.eloge-des-ses.fr/>

<http://www.democratisation-scolaire.fr/>

Les SES : histoire de la discipline, états des controverses, Élisabeth Chatel et Gérard Grosse, 2012, en ligne sur <http://www.democratisation-scolaire.fr/>

La place des théories dans l'enseignement des sciences économiques et sociales. Une tentative d'éclaircissement, Beitone Alain, 2006, en ligne sur <http://www.eloge-des-ses.fr>

Sciences Economiques et Sociales et pédagogie invisible : Deux études de cas, Beitone Alain, 2011, en ligne sur <http://www.eloge-des-ses.fr>

Sociologie des mouvements sociaux, Erik NEVEU, 2011, collection : Repères, éditeur : La découverte.

Sociologie politique, Philippe BRAUD, 10^{ème} édition, 2011, collection : Manuel, éditeur : L.G.D.J

